

ANNEXE 12

Parcelle

Nom	1 FM
N° Îlot	1
SAU	3.52 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	15.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	10.00 t MS/ha
Date de récolte	10/06/2022

Dates de fauches

10/06/2022

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coef eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Mars 2022	Lisier de porcs earl frais marais	3.52	20.0 m3	4.70	60 %	56	94	331
Début Avril 2022	Ammonitrate 33.5	3.52	100 Kg	33.50		34	33	118
Total (par surface parcelle)						90	127	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
08/03/22	Lisier de porcs earl frais marais SPE 3.52 ha	3.52 ha	21.0 m3	4.7	60 %	59	99	347	non enfoui
Total (par ha)						59	99		



Parcelle

Nom	2 FM
N° Îlot	2
SAU	2.95 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Purin de bovin fosse extérieure	0	10

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Avril 2022	Purin de bovin fosse extérieure	2.95	25.0 m3	0.40	0 %	0	10	30
Total (par surface parcelle)						0	10	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
17/03/22	Purin de bovin fosse extérieure	2.95 ha	20.0 m3	0.4	0 %	0	8	24	non enfoui
Total (par ha)						0	8		



Parcelle

Nom	3 FM
N° Îlot	3
SAU	0.68 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	8.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Purin de bovin fosse extérieure	0	10

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Avril 2022	Purin de bovin fosse extérieure	0.68	25.0 m3	0.40	0 %	0	10	7
Total (par surface parcelle)						0	10	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	4 FM 2
N° Îlot	4
SAU	0.63 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	4 FM 1
N° Îlot	4
SAU	1.39 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 34
N° Îlot	4
SAU	0.01 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
08/03/22	Lisier de porcs earl frais marais	0.01 ha	15.0 m3	4.7	60 %	42	71	1	non enfoui
Total (par ha)						42	70		



Parcelle

Nom	4 FM 2
N° Îlot	4
SAU	0.64 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	4 FM
N° Îlot	4
SAU	6.62 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	15.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	10.00 t MS/ha
Date de récolte	10/06/2022

Dates de fauches

10/06/2022

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Mars 2022	Lisier de porcs earl frais marais	5.54	20.0 m3	4.70	60 %	47	79	521
Début Avril 2022	Ammonitrate 33.5	6.62	100 Kg	33.50		34	33	222
Total (par surface parcelle)						81	112	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
17/03/22	Purin de bovin fosse extérieure SPE 5.54 ha	5.54 ha	25.0 m3	0.4	0 %	0	10	55	non enfoui
06/04/22	Ammonitrate 33.5	6.62 ha	72 Kg	33.5	100 %	24	24	159	
Total (par ha)						24	32		



Parcelle

Nom	parcelle n° 19
N° Îlot	5
SAU	16.26 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	12.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	4.31 t MS/ha
Date de récolte	24/05/2022

Dates de fauches

24/05/2022	10/06/2022
------------	------------

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	14
N efficace à apporter après ouverture du bilan	106

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	106	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Déc. 2021	Fumier de bovin viande earl frais	16.23	30.0 t	4.59	10 %	14	137	2235
Total (par surface parcelle)						14	137	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
03/01/22	Lisier de porcs earl frais marais SPE 16.23 ha	16.23 ha	15.0 m3	4.7	60 %	42	71	1144	non enfoui
28/02/22	Lisier de porcs earl frais marais SPE 16.23 ha	16.23 ha	15.0 m3	4.7	60 %	42	71	1144	non enfoui
08/03/22	Lisier de porcs earl frais marais SPE 16.23 ha	16.23 ha	15.0 m3	4.7	60 %	42	71	1144	non enfoui
05/04/22	Lisier de porcs earl frais marais SPE 16.23 ha	16.23 ha	15.0 m3	4.7	60 %	42	71	1144	non enfoui
Total (par ha)						169	281		



Parcelle

Nom	5 FM 2
N° Îlot	5
SAU	0.41 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	5 FM 3
N° Îlot	5
SAU	1.46 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Purin de bovin fosse extérieure	0	10

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Avril 2022	Purin de bovin fosse extérieure	1.46	25.0 m3	0.40	0 %	0	10	15
Total (par surface parcelle)						0	10	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	6 FM
N° Îlot	6
SAU	6.88 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	10.00 t MS/ha
Date de récolte	10/06/2022

Dates de fauches

10/06/2022

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Ammonitrate 33.5	34	34
Lisier de porcs earl frais marais	29	94

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Mars 2022	Lisier de porcs earl frais marais	3.62	20.0 m3	4.70	60 %	29	49	340
Début Avril 2022	Ammonitrate 33.5	6.88	100 Kg	33.50		34	34	230
Total (par surface parcelle)						63	83	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
08/03/22	Lisier de porcs earl frais marais SPE 3.62 ha	3.62 ha	15.0 m3	4.7	60 %	42	71	255	non enfoui
Total (par ha)						22	37		



Parcelle

Nom	7 FM
N° Îlot	7
SAU	5.52 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	blé tendre hiver
Variété	MIDAS (C)
Période d'implantation	
Rendement prévu	45.0 Qtx
% légumineuse	
Date d'implantation	26/10/2021
Rendement obtenu	50.00 Qtx/ha
Date de récolte	13/07/2022

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Aucun
Repousses	Aucun
Culture précédente	maïs fourrage
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Oct. 2021	Lisier de porcs earl frais marais	5.51	25.0 m3	4.70	60 %	71	117	647
Total (par surface parcelle)						71	117	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
03/03/22	Ammonitrate 33.5	5.52 ha	160 Kg	33.5	100 %	54	54	296	
06/04/22	Ammonitrate 33.5	5.52 ha	160 Kg	33.5	100 %	54	54	296	
Total (par ha)						107	107		



Parcelle

Nom	8 FM
N° Îlot	8
SAU	4.62 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	20.00 t MS/ha
Date de récolte	24/05/2022

Dates de fauches

24/05/2022	10/06/2022
------------	------------

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Lisier de porcs earl frais marais	50	94

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Mars 2022	Lisier de porcs earl frais marais	4.16	20.0 m3	4.70	60 %	50	85	391
Total (par surface parcelle)						50	85	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
20/12/21	Fumier de bovin viande earl frais marais SPE 4.62 ha	4.62 ha	20.0 t	4.59	10 %	9	92	424	non enfoui
08/03/22	Lisier de porcs earl frais marais SPE 4.16 ha	4.16 ha	15.0 m3	4.7	60 %	42	71	293	non enfoui
Total (par ha)						47	155		



Parcelle

Nom	9 FM 1
N° Îlot	9
SAU	0.27 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	maïs fourrage
Variété	LBS3855 (C) MISTERI CS (C)
Période d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	09/05/2022
Rendement obtenu	45.00 t MS/ha
Date de récolte	05/09/2022

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	prairie temp < 6 a
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Mai 2022	Fumier de bovin viande earl frais	0.27	45.0 t	4.59	10 %	21	207	56
Début Mai 2022	Urée 46	0.27	150 Kg	46.00		69	69	19
Total (par surface parcelle)							90	276

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
04/05/22	Fumier de bovin viande earl frais marais SPE 0.27 ha	0.27 ha	35.0 t	4.59	10 %	16	161	43	enfouissement dans les 24 h
05/05/22	Ammonitrate 33.5	0.27 ha	222 Kg	33.5	100 %	74	74	20	
Total (par ha)							90	235	



Parcelle

Nom	9 FM 3
N° Îlot	9
SAU	0.51 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	maïs fourrage
Variété	LBS3855 (C) MISTERI CS (C)
Période d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	09/05/2022
Rendement obtenu	45.00 t MS/ha
Date de récolte	05/09/2022

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	prairie permanente
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Mai 2022	Fumier de bovin viande earl frais	0.23	45.0 t	4.59	10 %	9	93	48
Début Mai 2022	Urée 46	0.51	150 Kg	46.00		69	69	35
Total (par surface parcelle)						78	162	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
04/05/22	Fumier de bovin viande earl frais marais SPE 0.23 ha	0.23 ha	35.0 t	4.59	10 %	16	161	37	enfouissement dans les 24 h
05/05/22	Ammonitrate 33.5	0.51 ha	222 Kg	33.5	100 %	74	74	38	
Total (par ha)						82	147		



Parcelle

Nom	9 FM 2
N° Îlot	9
SAU	0.24 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	maïs fourrage
Variété	LBS3855 (C) MISTERI CS (C)
Période d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	09/05/2022
Rendement obtenu	45.00 t MS/ha
Date de récolte	05/09/2022

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	prairie temp < 6 a
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Mai 2022	Fumier de bovin viande earl frais	0.11	45.0 t	4.59	10 %	10	95	23
Début Mai 2022	Urée 46	0.24	150 Kg	46.00		69	69	17
Total (par surface parcelle)						79	164	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
04/05/22	Fumier de bovin viande earl frais marais SPE 0.11 ha	0.11 ha	35.0 t	4.59	10 %	16	161	18	enfouissement dans les 24 h
05/05/22	Ammonitrate 33.5	0.24 ha	222 Kg	33.5	100 %	74	74	18	
Total (par ha)						82	148		



Parcelle

Nom	9 FM
N° Îlot	9
SAU	5.19 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	maïs fourrage
Variété	LBS3855 (C) MISTERI CS (C)
Période d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	09/05/2022
Rendement obtenu	45.00 t MS/ha
Date de récolte	05/09/2022

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Aucun
Repousses	Aucun
Culture précédente	prairie temp < 6 a
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Mai 2022	Fumier de bovin viande earl frais	4.9	45.0 t	4.59	10 %	20	195	1012
Début Mai 2022	Urée 46	5.19	150 Kg	46.00		69	69	358
Total (par surface parcelle)						89	264	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
04/05/22	Fumier de bovin viande earl frais marais SPE 4.90 ha	4.9 ha	35.0 t	4.59	10 %	16	161	787	enfouissement dans les 24 h
05/05/22	Ammonitrate 33.5	5.19 ha	222 Kg	33.5	100 %	74	74	386	
Total (par ha)						89	226		



Parcelle

Nom	9 FM 2
N° Îlot	9
SAU	0.93 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
08/03/22	Lisier de porcs earl frais marais SPE 0.01 ha	0.01 ha	15.0 m3	4.7	60 %	42	71	1	non enfoui
Total (par ha)						0	1		



Parcelle

Nom	10 FM
N° Îlot	10
SAU	3.79 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	blé tendre hiver
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	15.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Mars 2022	Lisier de porcs earl frais marais	1.33	20.0 m3	4.70	60 %	20	33	125
Début Avril 2022	Ammonitrate 33.5	3.79	100 Kg	33.50		34	33	127
Début Avril 2022	Purin de bovin fosse extérieure	1.33	25.0 m3	0.40	0 %	0	4	13
Total (par surface parcelle)						54	70	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	10 FM 1
N° Îlot	10
SAU	8.41 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	15.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	20.00 t MS/ha
Date de récolte	30/05/2022

Dates de fauches

30/05/2022	10/06/2022
------------	------------

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Lisier de porcs earl frais marais	35	94

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Mars 2022	Lisier de porcs earl frais marais	5.29	20.0 m3	4.70	60 %	35	59	497
Total (par surface parcelle)						35	59	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
20/12/21	Fumier de bovin viande earl frais marais SPE 8.17 ha	8.17 ha	20.0 t	4.59	10 %	9	92	750	non enfoui
Total (par ha)						9	89		



Parcelle

Nom	10 FM
N° Îlot	10
SAU	0.87 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	10.00 t MS/ha
Date de récolte	30/05/2022

Dates de fauches

30/05/2022

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Ammonitrate 33.5	34	34
Purin de bovin fosse extérieure	0	10

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Avril 2022	Ammonitrate 33.5	0.87	100 Kg	33.50		34	34	29
Début Avril 2022	Purin de bovin fosse extérieure	0.14	25.0 m3	0.40	0 %	0	2	1
Total (par surface parcelle)						34	36	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	11 FM
N° Îlot	11
SAU	1.06 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	10.00 t MS/ha
Date de récolte	10/06/2022

Dates de fauches

10/06/2022

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Ammonitrate 33.5	34	34
Purin de bovin fosse extérieure	0	10

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Avril 2022	Ammonitrate 33.5	1.06	100 Kg	33.50		34	33	36
Début Avril 2022	Purin de bovin fosse extérieure	1.06	25.0 m3	0.40	0 %	0	10	11
Total (par surface parcelle)						34	43	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	12 FM
N° Îlot	12
SAU	7.33 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	10.00 t MS/ha
Date de récolte	10/06/2022

Dates de fauches

10/06/2022

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Ammonitrate 33.5	34	34
Lisier de porcs earl frais marais	55	94

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coef eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Mars 2022	Lisier de porcs earl frais marais	7.23	20.0 m3	4.70	60 %	55	93	680
Début Avril 2022	Ammonitrate 33.5	7.33	100 Kg	33.50		34	33	246
Total (par surface parcelle)						89	126	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
08/03/22	Lisier de porcs earl frais marais SPE 7.23 ha	7.23 ha	15.0 m3	4.7	60 %	42	71	510	non enfoui
14/05/22	Lisier de porcs earl frais marais SPE 7.23 ha	7.23 ha	15.0 m3	4.7	60 %	42	71	510	non enfoui
Total (par ha)						83	139		



Parcelle

Nom	13 FM
N° Îlot	13
SAU	4.28 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	10.00 t MS/ha
Date de récolte	10/06/2022

Dates de fauches

10/06/2022

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Lisier de porcs earl frais marais	45	94

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Mars 2022	Lisier de porcs earl frais marais	3.41	20.0 m3	4.70	60 %	45	75	321
Total (par surface parcelle)						45	75	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	14 FM
N° Îlot	14
SAU	5.49 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	blé tendre hiver
Variété	MIDAS (C)
Période d'implantation	
Rendement prévu	45.0 Qtx
% légumineuse	
Date d'implantation	26/10/2021
Rendement obtenu	50.00 Qtx/ha
Date de récolte	13/07/2022

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Aucun
Repousses	Aucun
Culture précédente	maïs fourrage
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Février 2022	Ammonitrate 33.5	5.49	150 Kg	33.50		50	50	276
Début Avril 2022	Ammonitrate 33.5	5.49	150 Kg	33.50		50	50	276
Total (par surface parcelle)						100	100	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
03/03/22	Ammonitrate 33.5	5.49 ha	160 Kg	33.5	100 %	54	54	294	
06/04/22	Ammonitrate 33.5	5.49 ha	160 Kg	33.5	100 %	54	54	294	
Total (par ha)						107	107		



Parcelle

Nom	15 FM
N° Îlot	15
SAU	1.74 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	maïs fourrage
Variété	LBS3855 (C) MISTERI CS (C)
Période d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	09/05/2022
Rendement obtenu	45.00 t MS/ha
Date de récolte	05/09/2022

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Aucun
Repousses	Aucun
Culture précédente	prairie temp < 6 a
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Mai 2022	Fumier de bovin viande earl frais	1.7	45.0 t	4.59	10 %	21	202	351
Début Mai 2022	Urée 46	1.74	150 Kg	46.00		69	69	120
Total (par surface parcelle)						90	271	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
04/05/22	Fumier de bovin viande earl frais marais SPE 1.70 ha	1.7 ha	35.0 t	4.59	10 %	16	161	273	enfouissement dans les 24 h
05/05/22	Ammonitrate 33.5	1.74 ha	222 Kg	33.5	100 %	74	74	129	
Total (par ha)						90	231		



Parcelle

Nom	16 FM
N° Îlot	16
SAU	1.62 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	blé tendre hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	45.0 Qtx
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Enfouis
Repousses	Aucun
Culture précédente	maïs grain
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Février 2022	Ammonitrate 33.5	1.62	150 Kg	33.50		50	50	81
Début Avril 2022	Ammonitrate 33.5	1.62	150 Kg	33.50		50	50	81
Total (par surface parcelle)						100	100	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	17 FM
N° Îlot	17
SAU	0.9 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	10.00 t MS/ha
Date de récolte	10/06/2022

Dates de fauches

10/06/2022

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Lisier de porcs earl frais marais	49	94

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Mars 2022	Lisier de porcs earl frais marais	0.79	20.0 m3	4.70	60 %	49	83	74
Total (par surface parcelle)						49	83	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	18 FM
N° Îlot	18
SAU	1.07 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	maïs fourrage
Variété	LBS3855 (C) MISTERI CS (C)
Période d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	09/05/2022
Rendement obtenu	45.00 t MS/ha
Date de récolte	05/09/2022

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Aucun
Repousses	Aucun
Culture précédente	prairie temp < 6 a
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Mai 2022	Fumier de bovin viande earl frais	1.07	45.0 t	4.59	10 %	21	207	221
Début Mai 2022	Urée 46	1.07	150 Kg	46.00		69	69	74
Total (par surface parcelle)							90	276

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
04/05/22	Fumier de bovin viande earl frais marais SPE 1.07 ha	1.07 ha	35.0 t	4.59	10 %	16	161	172	enfouissement dans les 24 h
05/05/22	Ammonitrate 33.5	1.07 ha	222 Kg	33.5	100 %	74	74	79	
Total (par ha)							90	235	



Parcelle

Nom	19 FM
N° Îlot	19
SAU	0.82 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	blé tendre hiver
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	15.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	10.00 t MS/ha
Date de récolte	30/05/2022

Dates de fauches

30/05/2022

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Avril 2022	Ammonitrate 33.5	0.82	100 Kg	33.50		34	33	27
Début Avril 2022	Purin de bovin fosse extérieure	0.82	25.0 m3	0.40	0 %	0	10	8
Total (par surface parcelle)						34	43	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	20 FM
N° Îlot	20
SAU	0.69 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff. eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
08/03/22	Lisier de porcs earl frais marais SPE 0.69 ha	0.69 ha	15.0 m3	4.7	60 %	42	71	49	non enfoui
14/05/22	Lisier de porcs earl frais marais SPE 0.69 ha	0.69 ha	15.0 m3	4.7	60 %	42	71	49	non enfoui
						Total (par ha)	85	141	



Parcelle

Nom	21 FM
N° Îlot	21
SAU	0.36 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 35
N° Îlot	22
SAU	1.3 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 44
N° Îlot	22
SAU	1.64 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Purin de bovin fosse extérieure	0	10

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Avril 2022	Purin de bovin fosse extérieure	1.59	25.0 m3	0.40	0 %	0	10	16
Total (par surface parcelle)						0	10	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
08/03/22	Lisier de porcs earl frais marais	1.64 ha	15.0 m3	4.7	60 %	42	71	116	non enfoui
17/03/22	Purin de bovin fosse extérieure SPE 1.59 ha	1.59 ha	20.0 m3	0.4	0 %	0	8	13	non enfoui
Total (par ha)						42	78		



Parcelle

Nom	parcelle n° 39
N° Îlot	23
SAU	0.9 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	110.0
Dose à apporter	110.0
Dose N efficace à apporter	110.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	-
N efficace à apporter après ouverture du bilan	110

Dates de fauches

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
08/03/22	Lisier de porcs earl frais marais	0.9 ha	15.0 m3	4.7	60 %	42	71	63	non enfoui
Total (par ha)						42	70		



Parcelle

Nom	parcelle n°50
N°Îlot	23
SAU	0.4 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	110.0
Dose à apporter	110.0
Dose N efficace à apporter	110.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	-
N efficace à apporter après ouverture du bilan	110

Dates de fauches

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
08/03/22	Lisier de porcs earl frais marais	0.4 ha	15.0 m3	4.7	60 %	42	71	28	non enfoui
Total (par ha)						42	70		



Parcelle

Nom	parcelle n°51
N°Îlot	23
SAU	1.87 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	prairie temp<6 a
Culture précédente	prairie temp<6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	15.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	10.00 t MS/ha
Date de récolte	10/06/2022

Dates de fauches

10/06/2022

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Avril 2022	Purin de bovin fosse extérieure	1.18	25.0 m3	0.40	0 %	0	6	12
Total (par surface parcelle)						0	6	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
08/03/22	Lisier de porcs earl frais marais	1.87 ha	15.0 m3	4.7	60 %	42	71	132	non enfoui
17/03/22	Purin de bovin fosse extérieure SPE 1.18 ha	1.18 ha	25.0 m3	0.4	0 %	0	10	12	non enfoui
Total (par ha)						42	77		



Parcelle

Nom	parcelle n°52
N°Îlot	23
SAU	0.62 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	8.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
08/03/22	Lisier de porcs earl frais marais	0.62 ha	15.0 m3	4.7	60 %	42	71	44	non enfoui
Total (par ha)						42	70		



Parcelle

Nom	parcelle n° 39
N° Îlot	23
SAU	0.42 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	110.0
Dose à apporter	110.0
Dose N efficace à apporter	110.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	-
N efficace à apporter après ouverture du bilan	110

Dates de fauches

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
08/03/22	Lisier de porcs earl frais marais	0.42 ha	15.0 m3	4.7	60 %	42	71	30	non enfoui
Total (par ha)						42	70		



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	24
SAU	2.48 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	10.00 t MS/ha
Date de récolte	10/06/2022

Dates de fauches

10/06/2022

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	24
SAU	1.05 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	blé tendre hiver
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	10.00 t MS/ha
Date de récolte	30/05/2022

Dates de fauches

30/05/2022

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	24
SAU	1.14 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	blé tendre hiver
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	10.00 t MS/ha
Date de récolte	30/05/2022

Dates de fauches

30/05/2022

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	24
SAU	0.36 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	prairie temp 6 ans ou plus
Culture précédente	prairie temp 6 ans ou plus
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	24
SAU	9.01 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	10.00 t MS/ha
Date de récolte	24/05/2022

Dates de fauches

24/05/2022

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
07/04/22	Purin de bovin fosse extérieure SPE 8.87 ha	8.87 ha	20.0 m3	0.4	0 %	0	8	71	non enfoui
Total (par ha)						0	8		



Parcelle

Nom	parcelle n°58
N°Îlot	24
SAU	0.16 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	prairie temp<6 a
Culture précédente	prairie temp<6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	24
SAU	1.35 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	blé tendre hiver
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	10.00 t MS/ha
Date de récolte	30/05/2022

Dates de fauches

30/05/2022

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	24
SAU	0.23 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp 6 ans ou plus
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 62
N° Îlot	25
SAU	0.15 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	26
SAU	0.61 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	26
SAU	1.08 ha
Sol	sols limoneux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp 6 ans ou plus
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	27
SAU	0.75 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	27
SAU	0.95 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	27
SAU	2.83 ha
Sol	sols limoneux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	28
SAU	1.13 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Avril 2022	Purin de bovin fosse extérieure	1.13	25.0 m3	0.40	0 %	0	10	11
Total (par surface parcelle)						0	10	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
08/03/22	Lisier de porcs earl frais marais	1.13 ha	15.0 m3	4.7	60 %	42	71	80	non enfoui
Total (par ha)						42	70		



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	29
SAU	2.47 ha
Sol	sols limoneux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	15.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	10.00 t MS/ha
Date de récolte	10/06/2022

Dates de fauches

10/06/2022

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
08/03/22	Lisier de porcs earl frais marais	2.47 ha	15.0 m3	4.7	60 %	42	70	174	non enfoui
17/03/22	Purin de bovin fosse extérieure SPE 2.18 ha	2.18 ha	25.0 m3	0.4	0 %	0	10	22	non enfoui
Total (par ha)						42	79		



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	29
SAU	1.09 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
08/03/22	Lisier de porcs earl frais marais	1.09 ha	15.0 m3	4.7	60 %	42	71	77	non enfoui
Total (par ha)						42	70		



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	29
SAU	0.55 ha
Sol	sols limoneux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	80.0
Dose à apporter	80.0
Dose N efficace à apporter	80.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	80

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	80	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
08/03/22	Lisier de porcs earl frais marais	0.55 ha	15.0 m3	4.7	60 %	42	71	39	non enfoui
Total (par ha)						42	70		



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	30
SAU	1.07 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	blé tendre hiver
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	10.00 t MS/ha
Date de récolte	30/05/2022

Dates de fauches

30/05/2022

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 41
N° Îlot	34
SAU	0.65 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	prairie temp 6 ans ou plus
Culture précédente	prairie temp 6 ans ou plus
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	15.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
08/03/22	Lisier de porcs earl frais marais	0.65 ha	15.0 m3	4.7	60 %	42	71	46	non enfoui
Total (par ha)						42	70		



Parcelle

Nom	parcelle n° 41
N° Îlot	34
SAU	0.11 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	prairie temp 6 ans ou plus
Culture précédente	prairie temp 6 ans ou plus
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	15.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
08/03/22	Lisier de porcs earl frais marais	0.11 ha	15.0 m3	4.7	60 %	42	71	8	non enfoui
Total (par ha)						42	70		



Parcelle

Nom	129 PAU
N° Îlot	102
SAU	8.3 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	105 PAU
N° Îlot	103
SAU	2.59 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	106 PAU
N° Îlot	104
SAU	9.86 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Ammonitrate 33.5	34	34
Lisier de porcs earl frais marais	56	94

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coef eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Mars 2022	Lisier de porcs earl frais marais	9.86	20.0 m3	4.70	60 %	56	94	927
Début Avril 2022	Ammonitrate 33.5	9.86	100 Kg	33.50		34	33	330
Total (par surface parcelle)						90	127	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
30/03/22	Lisier de porcs earl frais marais SPE 9.86 ha	9.86 ha	25.0 m3	4.7	60 %	71	118	1159	non enfoui
Total (par ha)						70	117		



Parcelle

Nom	120 PAU
N° Îlot	105
SAU	0.93 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Purin de bovin fosse extérieure	0	10

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Avril 2022	Purin de bovin fosse extérieure	0.93	25.0 m3	0.40	0 %	0	10	9
Total (par surface parcelle)						0	10	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	102 PAU
N° Îlot	107
SAU	6.54 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Lisier de porcs earl frais marais	43	94

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Mars 2022	Lisier de porcs earl frais marais	5.05	20.0 m3	4.70	60 %	43	73	475
Total (par surface parcelle)						43	73	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
30/03/22	Lisier de porcs earl frais marais SPE 5.05 ha	5.05 ha	25.0 m3	4.7	60 %	71	118	593	non enfoui
Total (par ha)						54	91		



Parcelle

Nom	121 PAU
N° Îlot	108
SAU	5.09 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Ammonitrate 33.5	34	34
Lisier de porcs earl frais marais	56	94

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Mars 2022	Lisier de porcs earl frais marais	5.09	20.0 m3	4.70	60 %	56	94	478
Début Avril 2022	Ammonitrate 33.5	5.09	100 Kg	33.50		34	34	171
Total (par surface parcelle)						90	128	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	121 PAU 1
N° Îlot	108
SAU	3.58 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	117 PAU
N° Îlot	109
SAU	4.52 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	blé tendre hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	45.0 Qtx
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Enfouis
Repousses	Aucun
Culture précédente	maïs grain
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Oct. 2021	Lisier de porcs earl frais marais	4.52	25.0 m3	4.70	60 %	71	117	531
Total (par surface parcelle)						71	117	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
14/10/21	Lisier de porcs earl frais marais SPE 4.52 ha	4.52 ha	20.0 m3	4.7	60 %	56	94	425	épandage près sol et enfouissement 12 h
Total (par ha)						56	94		



Parcelle

Nom	128 PAU
N° Îlot	110
SAU	3.83 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	blé tendre hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	45.0 Qtx
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Enfouis
Repousses	Aucun
Culture précédente	maïs grain
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Oct. 2021	Lisier de porcs earl frais marais	3.83	25.0 m3	4.70	60 %	71	117	450
Total (par surface parcelle)						71	117	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	116 PAU
N° Îlot	111
SAU	7.28 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	orge hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	40.0 Qtx
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	blé tendre hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Oct. 2021	Lisier de porcs earl frais marais	7.28	20.0 m3	4.70	60 %	56	94	684
Total (par surface parcelle)						56	94	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	101 PAU
N° Îlot	112
SAU	1.04 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	colza hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	orge hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	108 PAU
N° Îlot	113
SAU	0.8 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Ammonitrate 33.5	34	34

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Avril 2022	Ammonitrate 33.5	0.8	100 Kg	33.50		34	34	27
Total (par surface parcelle)						34	34	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	109 PAU
N° Îlot	114
SAU	0.78 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	15.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Ammonitrate 33.5	34	34

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Avril 2022	Ammonitrate 33.5	0.78	100 Kg	33.50		34	33	26
Total (par surface parcelle)						34	33	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	103 PAU
N° Îlot	116
SAU	1.41 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
30/03/22	Lisier de porcs earl frais marais SPE 1.41 ha	1.41 ha	25.0 m3	4.7	60 %	71	118	166	non enfoui
Total (par ha)						70	117		



Parcelle

Nom	130 PAU
N° Îlot	130
SAU	3.79 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	orge hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	40.0 Qtx
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Enfouis
Repousses	Aucun
Culture précédente	colza hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Oct. 2021	Lisier de porcs earl frais marais	3.79	20.0 m3	4.70	60 %	56	94	356
Total (par surface parcelle)						56	94	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	132 PAU
N° Îlot	132
SAU	0.83 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	colza hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	orge hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	201 LEF
N° Îlot	201
SAU	4.6 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	orge hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	40.0 Qtx
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Enfouis
Repousses	Aucun
Culture précédente	colza hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Oct. 2021	Lisier de porcs earl frais marais	4.6	20.0 m3	4.70	60 %	56	94	432
Total (par surface parcelle)						56	94	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	202 LEF
N° Îlot	202
SAU	1.52 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	colza hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	25.0 Qtx
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Enfouis
Repousses	Aucun
Culture précédente	colza hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Sept. 2021	Lisier de porcs earl frais marais	1.52	25.0 m3	4.70	60 %	71	117	179
Total (par surface parcelle)						71	117	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
26/08/21	Lisier de porcs earl frais marais SPE 1.52 ha	1.52 ha	20.0 m3	4.7	60 %	56	94	143	épandage près sol et enfouissement 12 h
Total (par ha)						56	94		



Parcelle

Nom	parcelle n°5
N°Îlot	203
SAU	5.5 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	colza hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	blé tendre hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
26/08/21	Lisier de porcs earl frais marais SPE 4.92 ha	4.92 ha	20.0 m3	4.7	60 %	56	94	462	épandage près sol et enfouissement 12 h
Total (par ha)						50	84		



Parcelle

Nom	203 LEF
N° Îlot	203
SAU	5.48 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	colza hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	25.0 Qtx
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	blé tendre hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Sept. 2021	Lisier de porcs earl frais marais	5.48	25.0 m3	4.70	60 %	71	117	644
Total (par surface parcelle)						71	117	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
26/08/21	Lisier de porcs earl frais marais SPE 5.48 ha	5.48 ha	20.0 m3	4.7	60 %	56	94	515	épandage près sol et enfouissement 12 h
Total (par ha)						56	94		



Parcelle

Nom	204 LEF
N° Îlot	204
SAU	4.02 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	blé tendre hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	45.0 Qtx
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	orge hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Oct. 2021	Lisier de porcs earl frais marais	4.02	25.0 m3	4.70	60 %	71	117	472
Total (par surface parcelle)						71	117	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
14/10/21	Lisier de porcs earl frais marais SPE 4.02 ha	4.02 ha	20.0 m3	4.7	60 %	56	94	378	épandage près sol et enfouissement 12 h
Total (par ha)						56	94		



Parcelle

Nom	207 LEF
N° Îlot	207
SAU	6.8 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Lisier de porcs earl frais marais	32	94

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Mars 2022	Lisier de porcs earl frais marais	3.88	20.0 m3	4.70	60 %	32	54	365
Total (par surface parcelle)						32	54	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
07/03/22	Lisier de porcs earl frais marais SPE 3.88 ha	3.88 ha	25.0 m3	4.7	60 %	71	118	456	non enfoui
Total (par ha)						40	67		



Parcelle

Nom	208 LEF
N° Îlot	208
SAU	3.58 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	blé tendre hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	45.0 Qtx
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	orge hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Oct. 2021	Lisier de porcs earl frais marais	3.58	25.0 m3	4.70	60 %	71	117	421
Total (par surface parcelle)						71	117	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
14/10/21	Lisier de porcs earl frais marais SPE 3.58 ha	3.58 ha	20.0 m3	4.7	60 %	56	94	337	épandage près sol et enfouissement 12 h
Total (par ha)						56	94		



Parcelle

Nom	208 LEF
N° Îlot	208
SAU	4.09 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	blé tendre hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	45.0 Qtx
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	orge hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Oct. 2021	Lisier de porcs earl frais marais	3.33	25.0 m3	4.70	60 %	58	96	391
Total (par surface parcelle)						58	96	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
14/10/21	Lisier de porcs earl frais marais SPE 3.33 ha	3.33 ha	20.0 m3	4.7	60 %	56	94	313	épandage près sol et enfouissement 12 h
Total (par ha)						46	77		



Parcelle

Nom	208 LEF
N° Îlot	208
SAU	2.38 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	blé tendre hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	45.0 Qtx
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	orge hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	220 LEF
N° Îlot	209
SAU	1.12 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
07/03/22	Lisier de porcs earl frais marais SPE 1.03 ha	1.03 ha	25.0 m3	4.7	60 %	71	118	121	non enfoui
Total (par ha)						65	108		



Parcelle

Nom	213 LEF
N° Îlot	213
SAU	2.52 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	blé tendre hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	45.0 Qtx
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Enfouis
Repousses	Aucun
Culture précédente	colza hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Oct. 2021	Lisier de porcs earl frais marais	1.53	25.0 m3	4.70	60 %	43	71	180
Total (par surface parcelle)							43	71

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	214 LEF
N° Îlot	214
SAU	10.02 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2022
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	205 LEF
N° Îlot	2051
SAU	1.22 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	blé tendre hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	45.0 Qtx
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	orge hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Oct. 2021	Lisier de porcs earl frais marais	1.22	25.0 m3	4.70	60 %	71	117	143
Total (par surface parcelle)						71	117	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
14/10/21	Lisier de porcs earl frais marais SPE 1.22 ha	1.22 ha	20.0 m3	4.7	60 %	56	94	115	épandage près sol et enfouissement 12 h
Total (par ha)						56	94		



Parcelle

Nom	205 LEF
N° Îlot	2051
SAU	0.01 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	orge hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	40.0 Qtx
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	orge hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	205 LEF
N° Îlot	2051
SAU	0.05 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	orge hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	40.0 Qtx
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	orge hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	1 FM
N° Îlot	1
SAU	3.52 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	blé tendre hiver
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	25.00 t MS/ha
Date de récolte	10/06/2021

Dates de fauches

10/06/2021	30/07/2021
------------	------------

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	140.0
Dose à apporter	140.0
Dose N efficace à apporter	140.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	140

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	140	
Lisier de porcs earl frais marais	112	188

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coef eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Mars 2021	Lisier de porcs earl frais marais	3.52	20.0 m3	4.70	60 %	56	94	331
Fin Mars 2021	Lisier de porcs earl frais marais	3.52	20.0 m3	4.70	60 %	56	94	331
Total (par surface parcelle)						112	188	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
23/09/20	irrimag	3.52 ha	3000 Kg	0.0	100 %	0	0	0	
18/03/21	Ammonitrate 33.5	3.52 ha	150 Kg	33.5	100 %	50	50	177	
Total (par ha)						50	50		



Parcelle

Nom	2 FM
N° Îlot	2
SAU	2.95 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
23/09/20	irrimag	2.95 ha	3000 Kg	0.0	100 %	0	0	0	
Total (par ha)						0	0		



Parcelle

Nom	3 FM
N° Îlot	3
SAU	0.68 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	8.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	4 FM 2
N° Îlot	4
SAU	0.63 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	4 FM 1
N° Îlot	4
SAU	1.39 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 34
N° Îlot	4
SAU	0.01 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	4 FM 2
N° Îlot	4
SAU	0.64 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	4 FM
N° Îlot	4
SAU	6.62 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	blé tendre hiver
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	25.00 t MS/ha
Date de récolte	11/06/2021

Dates de fauches

11/06/2021	05/08/2021
------------	------------

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	140.0
Dose à apporter	140.0
Dose N efficace à apporter	140.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	140

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	140	
Purin de bovin fosse extérieure	0	10

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Avril 2021	Purin de bovin fosse extérieure	5.54	25.0 m3	0.40	0 %	0	8	55
Total (par surface parcelle)						0	8	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
10/03/21	Ammonitrate 33.5	6.62 ha	150 Kg	33.5	100 %	50	50	333	
Total (par ha)						50	50		



Parcelle

Nom	parcelle n° 19
N° Îlot	5
SAU	16.26 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	12.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	8.36 t MS/ha
Date de récolte	16/06/2021

Dates de fauches

16/06/2021	12/08/2021
------------	------------

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Lisier de porcs earl frais marais	56	94

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Mars 2021	Lisier de porcs earl frais marais	16.23	20.0 m3	4.70	60 %	56	94	1526
Total (par surface parcelle)						56	94	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
25/08/20	irrimag	7.8 ha	3000 Kg	0.0	100 %	0	0	0	
09/03/21	Lisier de porcs earl frais marais SPE 16.23 ha	10.0 ha	20.0 m3	4.7	60 %	56	94	940	non enfoui
18/03/21	Ammonitrate 33.5	8.0 ha	120 Kg	33.5	100 %	40	40	322	
22/04/21	Purin de bovin fosse extérieure	10.0 ha	15.0 m3	0.4	0 %	0	6	60	non enfoui
Total (par ha)						54	81		



Parcelle

Nom	5 FM 2
N° Îlot	5
SAU	0.41 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	5 FM 3
N° Îlot	5
SAU	1.46 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	6 FM
N° Îlot	6
SAU	6.88 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	9.00 t MS/ha
Date de récolte	23/04/2021

Dates de fauches

23/04/2021

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Lisier de porcs earl frais marais	29	94

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Mars 2021	Lisier de porcs earl frais marais	3.62	20.0 m3	4.70	60 %	29	49	340
Total (par surface parcelle)						29	49	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
23/09/20	irrimag	6.88 ha	3000 Kg	0.0	100 %	0	0	0	
11/03/21	Lisier de porcs earl frais marais SPE 3.62 ha	3.62 ha	20.0 m3	4.7	60 %	56	94	340	non enfoui
23/04/21	Ammonitrate 33.5	6.88 ha	120 Kg	33.5	100 %	40	40	277	
Total (par ha)						70	90		



Parcelle

Nom	7 FM
N° Îlot	7
SAU	5.52 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	maïs fourrage
Variété	MISTERI CS (C)
Période d'implantation	Début Mai
Rendement prévu	17.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	27/05/2021
Rendement obtenu	15.00 t MS/ha
Date de récolte	11/10/2021

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	prairie temp < 6 a
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	
Apport N par irrigation	0.0

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	221.0
Azote absorbé	221.0
CAU	0.8
Coefficient apparent d'utilisation	0.8
Besoins	10.0
Azote minéral dans le sol à la fermeture du bilan	10.0
Fournitures du sol	65.0
Azote minéral dans le sol à l'ouverture du bilan	5.0
Minéralisation nette de l'humus du sol	60.0
Minéralisation nette due à un retournement de prairie	0.0
Minéralisation nette des résidus de récolte	0.0
Minéralisation nette des résidus de culture intermédiaire	0.0
Azote apporté par l'eau d'irrigation	0.0
Dose N efficace à apporter	208.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	208

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	208	
Fumier de bovin viande earl frais marais	21	207

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coef eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Mai 2021	Fumier de bovin viande earl frais	5.51	45.0 t	4.59	10 %	21	206	1138
Total (par surface parcelle)						21	206	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
23/09/20	irrimag	5.52 ha	3000 Kg	0.0	100 %	0	0	0	
06/05/21	Fumier de bovin viande earl frais marais SPE 5.51 ha	5.51 ha	40.0 t	4.59	10 %	18	184	1012	enfouissement dans les 24 h
25/05/21	Urée 46	5.52 ha	270 Kg	46.0	100 %	124	124	686	
Total (par ha)						143	307		



Parcelle

Nom	8 FM
N° Îlot	8
SAU	4.62 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	Variété non précisée - semence (C)
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	15.00 t MS/ha
Date de récolte	01/06/2021

Dates de fauches

01/06/2021	03/08/2021
------------	------------

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Lisier de porcs earl frais marais	50	94

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Mars 2021	Lisier de porcs earl frais marais	4.16	20.0 m3	4.70	60 %	50	85	391
Total (par surface parcelle)						50	85	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
16/02/21	Fumier de bovin viande earl frais marais SPE 4.62 ha	4.62 ha	15.0 t	4.59	10 %	7	69	318	non enfoui
Total (par ha)						7	69		



Parcelle

Nom	9 FM 1
N° Îlot	9
SAU	0.27 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	9 FM 3
N° Îlot	9
SAU	0.51 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	9 FM 2
N° Îlot	9
SAU	1.17 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	9 FM
N° Îlot	9
SAU	5.19 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	10.00 t MS/ha
Date de récolte	11/06/2021

Dates de fauches

11/06/2021

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Lisier de porcs earl frais marais	51	94

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Mars 2021	Lisier de porcs earl frais marais	4.72	20.0 m3	4.70	60 %	51	85	444
Total (par surface parcelle)						51	85	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
16/02/21	Lisier de porcs earl frais marais SPE 4.72 ha	4.72 ha	10.0 m3	4.7	60 %	28	47	222	non enfoui
08/04/21	Ammonitrate 33.5	5.19 ha	100 Kg	33.5	100 %	34	33	174	
Total (par ha)						59	76		



Parcelle

Nom	10 FM
N° Îlot	10
SAU	3.79 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	blé tendre hiver
Variété	CHEVIGNON (C)
Période d'implantation	Fin Oct.
Rendement prévu	50.0 Qtx
% légumineuse	
Date d'implantation	27/10/2021
Rendement obtenu	50.00 Qtx/ha
Date de récolte	19/07/2021

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Aucun
Repousses	Aucun
Culture précédente	maïs fourrage
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
N absorbé avant ouverture du bilan	30.0
Analyse reliquat	
Apport N par irrigation	0.0

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	195.0
Azote absorbé	195.0
Fournitures du sol	30.0
Azote déjà absorbé par la culture à l'ouverture du bilan	30.0
CAU	0.8
Coefficient apparent d'utilisation	0.8
Besoins	10.0
Azote minéral dans le sol à la fermeture du bilan	10.0
Fournitures du sol	55.0
Azote minéral dans le sol à l'ouverture du bilan	5.0
Minéralisation nette de l'humus du sol	50.0
Minéralisation nette due à un retournement de prairie	0.0
Minéralisation nette des résidus de récolte	0.0
Minéralisation nette des résidus de culture intermédiaire	0.0
Azote apporté par l'eau d'irrigation	0.0
Dose N efficace à apporter	150.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	150

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	150	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coef eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
25/03/21	Ammonitrate 33.5	3.79 ha	388 Kg	33.5	100 %	130	130	493	
25/03/21	Ammonitrate 33.5	3.79 ha	150 Kg	33.5	100 %	50	50	190	



Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)							180	180	



Parcelle

Nom	10 FM 1
N° Îlot	10
SAU	8.41 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	15.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	10.00 t MS/ha
Date de récolte	17/06/2021

Dates de fauches

17/06/2021

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Lisier de porcs earl frais marais	35	94

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Mars 2021	Lisier de porcs earl frais marais	5.29	20.0 m3	4.70	60 %	35	59	497
Total (par surface parcelle)						35	59	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
23/09/20	irrimag	8.41 ha	3000 Kg	0.0	100 %	0	0	0	
12/02/21	Fumier de bovin viande earl frais marais SPE 8.17 ha	8.17 ha	20.0 t	4.59	10 %	9	92	750	non enfoui
26/03/21	Ammonitrate 33.5	8.41 ha	110 Kg	33.5	100 %	37	37	310	
Total (par ha)						46	126		



Parcelle

Nom	10 FM
N° Îlot	10
SAU	0.87 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	11 FM
N° Îlot	11
SAU	1.06 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
25/08/20	irrimag	1.06 ha	3000 Kg	0.0	100 %	0	0	0	
Total (par ha)						0	0		



Parcelle

Nom	12 FM
N° Îlot	12
SAU	7.33 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	Variété non précisée - semence (C)
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Lisier de porcs earl frais marais	55	94

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Mars 2021	Lisier de porcs earl frais marais	7.23	20.0 m3	4.70	60 %	55	93	680
Total (par surface parcelle)						55	93	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
17/02/21	Lisier de porcs earl frais marais SPE 7.23 ha	7.23 ha	15.0 m3	4.7	60 %	42	71	510	non enfoui
Total (par ha)						42	70		



Parcelle

Nom	13 FM
N° Îlot	13
SAU	4.28 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Lisier de porcs earl frais marais	45	94

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Mars 2021	Lisier de porcs earl frais marais	3.41	20.0 m3	4.70	60 %	45	75	321
Total (par surface parcelle)						45	75	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
25/08/20	irrimag	4.28 ha	3000 Kg	0.0	100 %	0	0	0	
19/03/21	Ammonitrate 33.5	4.28 ha	100 Kg	33.5	100 %	34	33	143	
Total (par ha)						33	33		



Parcelle

Nom	14 FM
N° Îlot	14
SAU	5.49 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	maïs fourrage
Variété	LBS3855 (C)
Période d'implantation	Début Mai
Rendement prévu	17.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	27/05/2021
Rendement obtenu	95.00 t MS/ha
Date de récolte	11/10/2021

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	prairie temp < 6 a
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	
Apport N par irrigation	0.0

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	221.0
Azote absorbé	221.0
CAU	0.8
Coefficient apparent d'utilisation	0.8
Besoins	10.0
Azote minéral dans le sol à la fermeture du bilan	10.0
Fournitures du sol	65.0
Azote minéral dans le sol à l'ouverture du bilan	5.0
Minéralisation nette de l'humus du sol	60.0
Minéralisation nette due à un retournement de prairie	0.0
Minéralisation nette des résidus de récolte	0.0
Minéralisation nette des résidus de culture intermédiaire	0.0
Azote apporté par l'eau d'irrigation	0.0
Dose N efficace à apporter	208.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	208

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	208	
Fumier de bovin viande earl frais marais	21	207

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coef eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Mai 2021	Fumier de bovin viande earl frais	5.49	45.0 t	4.59	10 %	21	207	1134
Total (par surface parcelle)						21	207	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
25/08/20	irrimag	5.49 ha	3000 Kg	0.0	100 %	0	0	0	
07/05/21	Fumier de bovin viande earl frais marais SPE 5.49 ha	5.49 ha	40.0 t	4.59	10 %	18	184	1008	enfouissement dans les 24 h
24/05/21	Urée 46	5.49 ha	285 Kg	46.0	100 %	131	131	720	
Total (par ha)						149	315		



Parcelle

Nom	15 FM
N° Îlot	15
SAU	1.74 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	20.00 t MS/ha
Date de récolte	28/05/2021

Dates de fauches

28/05/2021	28/07/2021
------------	------------

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff. eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
23/09/20	irrimag	1.74 ha	3000 Kg	0.0	100 %	0	0	0	
08/04/21	Lisier de porcs earl frais marais SPE 1.70 ha	1.7 ha	21.0 m3	4.7	60 %	59	99	168	non enfoui
29/04/21	Ammonitrate 33.5	1.74 ha	150 Kg	33.5	100 %	50	50	87	
Total (par ha)						108	147		



Parcelle

Nom	16 FM
N° Îlot	16
SAU	1.62 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	maïs grain
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	prairie temp < 6 a
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	17 FM
N° Îlot	17
SAU	0.9 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	17.00 t MS/ha
Date de récolte	02/06/2021

Dates de fauches

02/06/2021	04/08/2021
------------	------------

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff. eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
23/09/20	irrimag	0.9 ha	3000 Kg	0.0	100 %	0	0	0	
19/02/21	Lisier de porcs earl frais marais SPE 0.79 ha	0.79 ha	20.0 m3	4.7	60 %	56	94	74	non enfoui
08/04/21	Ammonitrate 33.5	0.9 ha	120 Kg	33.5	100 %	40	40	36	
Total (par ha)						90	123		



Parcelle

Nom	18 FM
N° Îlot	18
SAU	1.07 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	22.00 t MS/ha
Date de récolte	17/06/2021

Dates de fauches

17/06/2021	30/07/2021
------------	------------

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
12/02/21	Fumier de bovin viande earl frais marais SPE 1.07 ha	1.07 ha	30.0 t	4.59	10 %	14	138	147	non enfoui
07/04/21	Ammonitrate 33.5	1.07 ha	130 Kg	33.5	100 %	44	44	47	
Total (par ha)						57	181		



Parcelle

Nom	19 FM
N° Îlot	19
SAU	0.82 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	blé tendre hiver
Variété	CHEVIGNON (C)
Période d'implantation	Fin Oct.
Rendement prévu	50.0 Qtx
% légumineuse	
Date d'implantation	27/10/2020
Rendement obtenu	50.00 Qtx/ha
Date de récolte	19/07/2021

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Aucun
Repousses	Aucun
Culture précédente	maïs fourrage
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
N absorbé avant ouverture du bilan	30.0
Analyse reliquat	
Apport N par irrigation	0.0

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	195.0
Azote absorbé	195.0
Fournitures du sol	30.0
Azote déjà absorbé par la culture à l'ouverture du bilan	30.0
CAU	0.8
Coefficient apparent d'utilisation	0.8
Besoins	10.0
Azote minéral dans le sol à la fermeture du bilan	10.0
Fournitures du sol	55.0
Azote minéral dans le sol à l'ouverture du bilan	5.0
Minéralisation nette de l'humus du sol	50.0
Minéralisation nette due à un retournement de prairie	0.0
Minéralisation nette des résidus de récolte	0.0
Minéralisation nette des résidus de culture intermédiaire	0.0
Azote apporté par l'eau d'irrigation	0.0
Dose N efficace à apporter	150.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	150

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	150	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coef. eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
20/02/21	Ammonitrate 33.5	0.82 ha	130 Kg	33.5	100 %	44	44	36	
25/03/21	Ammonitrate 33.5	0.82 ha	150 Kg	33.5	100 %	50	50	41	



Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
						Total (par ha)	94	94	



Parcelle

Nom	20 FM
N° Îlot	20
SAU	0.69 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	21 FM
N° Îlot	21
SAU	0.36 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 35
N° Îlot	22
SAU	1.3 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	25.00 t MS/ha
Date de récolte	22/06/2021

Dates de fauches

22/06/2021	21/07/2021
------------	------------

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
20/04/21	Ammonitrate 33.5	1.3 ha	150 Kg	33.5	100 %	50	50	65	
Total (par ha)						50	50		



Parcelle

Nom	parcelle n° 44
N° Îlot	22
SAU	1.64 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 39
N° Îlot	23
SAU	0.9 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	110.0
Dose à apporter	110.0
Dose N efficace à apporter	110.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	-
N efficace à apporter après ouverture du bilan	110

Dates de fauches

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n°50
N°Îlot	23
SAU	0.4 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	110.0
Dose à apporter	110.0
Dose N efficace à apporter	110.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	-
N efficace à apporter après ouverture du bilan	110

Dates de fauches

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n°51
N°Îlot	23
SAU	1.87 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp<6 a
Culture précédente	prairie temp<6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	25.00 t MS/ha
Date de récolte	11/06/2021

Dates de fauches

11/06/2021	10/08/2021
------------	------------

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
16/04/21	Ammonitrate 33.5	1.87 ha	150 Kg	33.5	100 %	50	50	94	
Total (par ha)						50	50		



Parcelle

Nom	parcelle n°52
N°Îlot	23
SAU	0.62 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	8.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 39
N° Îlot	23
SAU	0.42 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	110.0
Dose à apporter	110.0
Dose N efficace à apporter	110.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	-
N efficace à apporter après ouverture du bilan	110

Dates de fauches

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	24
SAU	2.48 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	25.00 t MS/ha
Date de récolte	11/06/2021

Dates de fauches

11/06/2021	03/08/2021
------------	------------

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	11
N efficace à apporter après ouverture du bilan	109

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	109	

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Déc. 2020	Fumier de bovin viande earl frais	2.48	25.0 t	4.59	10 %	11	115	285
Total (par surface parcelle)						11	115	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
16/04/21	Ammonitrate 33.5	2.48 ha	150 Kg	33.5	100 %	50	50	125	
Total (par ha)						50	50		



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	24
SAU	1.05 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	blé tendre hiver
Variété	CHEVIGNON (C)
Période d'implantation	Fin Oct.
Rendement prévu	50.0 Qtx
% légumineuse	
Date d'implantation	28/10/2020
Rendement obtenu	50.00 Qtx/ha
Date de récolte	19/07/2021

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Aucun
Repousses	Aucun
Culture précédente	maïs fourrage
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
N absorbé avant ouverture du bilan	30.0
Analyse reliquat	
Apport N par irrigation	0.0

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	195.0
Azote absorbé	195.0
Fournitures du sol	30.0
Azote déjà absorbé par la culture à l'ouverture du bilan	30.0
CAU	0.8
Coefficient apparent d'utilisation	0.8
Besoins	10.0
Azote minéral dans le sol à la fermeture du bilan	10.0
Fournitures du sol	55.0
Azote minéral dans le sol à l'ouverture du bilan	5.0
Minéralisation nette de l'humus du sol	50.0
Minéralisation nette due à un retournement de prairie	0.0
Minéralisation nette des résidus de récolte	0.0
Minéralisation nette des résidus de culture intermédiaire	0.0
Azote apporté par l'eau d'irrigation	0.0
Dose N efficace à apporter	150.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	150

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	150	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coef eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
20/02/21	Ammonitrate 33.5	1.05 ha	130 Kg	33.5	100 %	44	44	46	
25/03/21	Ammonitrate 33.5	1.05 ha	150 Kg	33.5	100 %	50	50	53	



Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
							Total (par ha)	94	94



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	24
SAU	1.14 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	blé tendre hiver
Variété	CHEVIGNON (C)
Période d'implantation	Fin Oct.
Rendement prévu	50.0 Qtx
% légumineuse	
Date d'implantation	27/10/2020
Rendement obtenu	50.00 Qtx/ha
Date de récolte	19/07/2021

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Aucun
Repousses	Aucun
Culture précédente	maïs fourrage
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
N absorbé avant ouverture du bilan	30.0
Analyse reliquat	
Apport N par irrigation	0.0

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	195.0
Azote absorbé	195.0
Fournitures du sol	30.0
Azote déjà absorbé par la culture à l'ouverture du bilan	30.0
CAU	0.8
Coefficient apparent d'utilisation	0.8
Besoins	10.0
Azote minéral dans le sol à la fermeture du bilan	10.0
Fournitures du sol	55.0
Azote minéral dans le sol à l'ouverture du bilan	5.0
Minéralisation nette de l'humus du sol	50.0
Minéralisation nette due à un retournement de prairie	0.0
Minéralisation nette des résidus de récolte	0.0
Minéralisation nette des résidus de culture intermédiaire	0.0
Azote apporté par l'eau d'irrigation	0.0
Dose N efficace à apporter	150.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	150

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	150	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coef eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
19/02/21	Ammonitrate 33.5	1.14 ha	130 Kg	33.5	100 %	44	44	50	
19/03/21	Ammonitrate 33.5	1.14 ha	150 Kg	33.5	100 %	50	50	57	



Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
						Total (par ha)	94	94	



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	24
SAU	0.36 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp 6 ans ou plus
Culture précédente	prairie temp 6 ans ou plus
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	8.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	24
SAU	9.01 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	25.00 t MS/ha
Date de récolte	28/05/2021

Dates de fauches

28/05/2021	23/07/2021
------------	------------

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	11
N efficace à apporter après ouverture du bilan	109

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	109	

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Déc. 2020	Fumier de bovin viande earl frais	9.01	25.0 t	4.59	10 %	11	115	1034
Total (par surface parcelle)						11	115	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
15/04/21	Ammonitrate 33.5	9.01 ha	150 Kg	33.5	100 %	50	50	453	
Total (par ha)						50	50		



Parcelle

Nom	parcelle n°58
N°Îlot	24
SAU	0.16 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp<6 a
Culture précédente	prairie temp<6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	24
SAU	1.35 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	blé tendre hiver
Variété	CHEVIGNON (C)
Période d'implantation	Fin Oct.
Rendement prévu	50.0 Qtx
% légumineuse	
Date d'implantation	27/10/2020
Rendement obtenu	50.00 Qtx/ha
Date de récolte	19/07/2021

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Aucun
Repousses	Aucun
Culture précédente	maïs fourrage
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
N absorbé avant ouverture du bilan	30.0
Analyse reliquat	
Apport N par irrigation	0.0

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	195.0
Azote absorbé	195.0
Fournitures du sol	30.0
Azote déjà absorbé par la culture à l'ouverture du bilan	30.0
CAU	0.8
Coefficient apparent d'utilisation	0.8
Besoins	10.0
Azote minéral dans le sol à la fermeture du bilan	10.0
Fournitures du sol	55.0
Azote minéral dans le sol à l'ouverture du bilan	5.0
Minéralisation nette de l'humus du sol	50.0
Minéralisation nette due à un retournement de prairie	0.0
Minéralisation nette des résidus de récolte	0.0
Minéralisation nette des résidus de culture intermédiaire	0.0
Azote apporté par l'eau d'irrigation	0.0
Dose N efficace à apporter	150.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	150

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	150	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coef eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
20/02/21	Ammonitrate 33.5	1.35 ha	130 Kg	33.5	100 %	44	44	59	
25/03/21	Ammonitrate 33.5	1.35 ha	150 Kg	33.5	100 %	50	50	68	



Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)							94	94	



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	24
SAU	0.23 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp 6 ans ou plus
Culture précédente	prairie temp 6 ans ou plus
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	8.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n°62
N°Îlot	25
SAU	0.15 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp<6 a
Culture précédente	blé tendre hiver
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	140.0
Dose à apporter	140.0
Dose N efficace à apporter	140.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	140

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	140	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	26
SAU	0.61 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	6.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	26
SAU	1.08 ha
Sol	sols limoneux

Culture

Nom de la culture	prairie temp 6 ans ou plus
Culture précédente	prairie temp 6 ans ou plus
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	8.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	80.0
Dose à apporter	80.0
Dose N efficace à apporter	80.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	80

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	80	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	27
SAU	0.75 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	6.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	27
SAU	0.95 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	6.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	27
SAU	2.83 ha
Sol	sols limoneux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	6.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	28
SAU	1.13 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	6.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	29
SAU	2.47 ha
Sol	sols limoneux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	15.00 t MS/ha
Date de récolte	16/06/2021

Dates de fauches

16/06/2021

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	80.0
Dose à apporter	80.0
Dose N efficace à apporter	80.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	11
N efficace à apporter après ouverture du bilan	69

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	69	

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Déc. 2020	Fumier de bovin viande earl frais	2.47	25.0 t	4.59	10 %	11	115	283
Total (par surface parcelle)						11	115	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
23/09/20	irrimag	2.47 ha	3000 Kg	0.0	100 %	0	0	0	
15/04/21	Ammonitrate 33.5	2.47 ha	150 Kg	33.5	100 %	50	50	124	
Total (par ha)						50	50		



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	29
SAU	1.09 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	6.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									

Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	29
SAU	0.55 ha
Sol	sols limoneux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	15.00 t MS/ha
Date de récolte	22/06/2021

Dates de fauches

22/06/2021

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	80.0
Dose à apporter	80.0
Dose N efficace à apporter	80.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	80

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	80	

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
22/04/21	Ammonitrate 33.5	0.55 ha	150 Kg	33.5	100 %	50	50	28	
Total (par ha)						50	50		



Parcelle

Nom	parcelle n° 40
N° Îlot	30
SAU	1.07 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	blé tendre hiver
Variété	CHEVIGNON (C)
Période d'implantation	Fin Oct.
Rendement prévu	50.0 Qtx
% légumineuse	
Date d'implantation	28/10/2020
Rendement obtenu	50.00 Qtx/ha
Date de récolte	19/07/2021

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Aucun
Repousses	Aucun
Culture précédente	maïs fourrage
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
N absorbé avant ouverture du bilan	30.0
Analyse reliquat	
Apport N par irrigation	0.0

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	195.0
Azote absorbé	195.0
Fournitures du sol	30.0
Azote déjà absorbé par la culture à l'ouverture du bilan	30.0
CAU	0.8
Coefficient apparent d'utilisation	0.8
Besoins	10.0
Azote minéral dans le sol à la fermeture du bilan	10.0
Fournitures du sol	55.0
Azote minéral dans le sol à l'ouverture du bilan	5.0
Minéralisation nette de l'humus du sol	50.0
Minéralisation nette due à un retournement de prairie	0.0
Minéralisation nette des résidus de récolte	0.0
Minéralisation nette des résidus de culture intermédiaire	0.0
Azote apporté par l'eau d'irrigation	0.0
Dose N efficace à apporter	150.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	150

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	150	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coef eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
20/02/21	Ammonitrate 33.5	1.07 ha	130 Kg	33.5	100 %	44	44	47	
25/03/21	Ammonitrate 33.5	1.07 ha	150 Kg	33.5	100 %	50	50	54	



Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
						Total (par ha)	94	94	



Parcelle

Nom	parcelle n° 41
N° Îlot	34
SAU	0.65 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp 6 ans ou plus
Culture précédente	prairie temp 6 ans ou plus
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	8.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	parcelle n° 41
N° Îlot	34
SAU	0.11 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp 6 ans ou plus
Culture précédente	prairie temp 6 ans ou plus
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	8.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	129 PAU
N° Îlot	102
SAU	8.3 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	105 PAU
N° Îlot	103
SAU	2.59 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	106 PAU
N° Îlot	104
SAU	9.86 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Lisier de porcs earl frais marais	56	94

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Mars 2021	Lisier de porcs earl frais marais	9.86	20.0 m3	4.70	60 %	56	94	927
Total (par surface parcelle)						56	94	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
14/04/21	Lisier de porcs earl frais marais SPE 9.86 ha	9.86 ha	25.0 m3	4.7	60 %	71	118	1159	non enfoui
Total (par ha)						70	117		



Parcelle

Nom	120 PAU
N° Îlot	105
SAU	0.93 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
09/04/21	Lisier de porcs earl frais marais SPE 0.93 ha	0.93 ha	21.0 m3	4.7	60 %	59	99	92	non enfoui
Total (par ha)						59	99		



Parcelle

Nom	102 PAU
N° Îlot	107
SAU	6.54 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Lisier de porcs earl frais marais	43	94

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Mars 2021	Lisier de porcs earl frais marais	5.05	20.0 m3	4.70	60 %	43	73	475
Total (par surface parcelle)						43	73	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
14/04/21	Lisier de porcs earl frais marais SPE 5.05 ha	5.05 ha	21.0 m3	4.7	60 %	59	99	498	non enfoui
Total (par ha)						46	76		



Parcelle

Nom	121 PAU
N° Îlot	108
SAU	5.09 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Lisier de porcs earl frais marais	56	94

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Mars 2021	Lisier de porcs earl frais marais	5.09	20.0 m3	4.70	60 %	56	94	478
Total (par surface parcelle)						56	94	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
16/03/21	Lisier de porcs earl frais marais SPE 5.09 ha	5.09 ha	22.0 m3	4.7	60 %	62	103	526	non enfoui
Total (par ha)						62	103		



Parcelle

Nom	121 PAU 1
N° Îlot	108
SAU	3.58 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Lisier de porcs earl frais marais	71	118

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Avril 2021	Lisier de porcs earl frais marais	3.58	25.0 m3	4.70	60 %	71	117	421
Total (par surface parcelle)						71	117	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	117 PAU
N° Îlot	109
SAU	4.52 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	maïs grain
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	orge hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	128 PAU
N° Îlot	110
SAU	3.83 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	maïs grain
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	orge hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	116 PAU
N° Îlot	111
SAU	7.28 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	blé tendre hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Enfouis
Repousses	Aucun
Culture précédente	maïs grain
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Oct. 2020	Lisier de porcs earl frais marais	7.28	20.0 m3	4.70	60 %	56	94	684
Total (par surface parcelle)						56	94	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
22/10/20	Lisier de porcs earl frais marais SPE 7.28 ha	7.28 ha	25.0 m3	4.7	60 %	71	118	855	épandage près sol et enfouissement 12 h
Total (par ha)						70	117		



Parcelle

Nom	101 PAU
N° Îlot	112
SAU	1.04 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	orge hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	blé tendre hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	108 PAU
N° Îlot	113
SAU	0.8 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	109 PAU
N° Îlot	114
SAU	0.78 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	15.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	103 PAU
N° Îlot	116
SAU	1.41 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Lisier de porcs earl frais marais	56	94

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Mars 2021	Lisier de porcs earl frais marais	1.41	20.0 m3	4.70	60 %	56	94	133
Total (par surface parcelle)						56	94	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
13/04/21	Lisier de porcs earl frais marais SPE 1.41 ha	1.41 ha	25.0 m3	4.7	60 %	71	118	166	non enfoui
Total (par ha)						70	117		



Parcelle

Nom	130 PAU
N° Îlot	130
SAU	3.79 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	colza hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	blé tendre hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
01/09/20	Lisier de porcs earl frais marais SPE 3.79 ha	3.79 ha	20.0 m3	4.7	60 %	56	94	356	épandage près sol et enfouissement 12 h
Total (par ha)						56	94		



Parcelle

Nom	132 PAU
N° Îlot	132
SAU	0.83 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	orge hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	blé tendre hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	201 LEF
N° Îlot	201
SAU	4.6 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	colza hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	orge hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
28/08/20	Lisier de porcs earl frais marais SPE 4.60 ha	4.6 ha	23.0 m3	4.7	60 %	65	108	497	épandage près sol et enfouissement 12 h
Total (par ha)						65	108		



Parcelle

Nom	202 LEF
N° Îlot	202
SAU	1.52 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	colza hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	orge hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Aout 2020	Lisier de porcs earl frais marais	1.52	20.0 m3	4.70	60 %	56	94	143
Total (par surface parcelle)						56	94	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
26/08/20	Lisier de porcs earl frais marais SPE 1.52 ha	1.52 ha	25.0 m3	4.7	60 %	71	118	179	épandage près sol et enfouissement 12 h
Total (par ha)						70	117		



Parcelle

Nom	parcelle n°5
N°Îlot	203
SAU	5.5 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	blé tendre hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Enfouis
Repousses	Aucun
Culture précédente	maïs grain
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
04/11/20	Lisier de porcs earl frais marais SPE 4.92 ha	4.92 ha	21.0 m3	4.7	60 %	59	99	486	épandage près sol et enfouissement 12 h
Total (par ha)						53	88		



Parcelle

Nom	203 LEF
N° Îlot	203
SAU	5.48 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	blé tendre hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Enfouis
Repousses	Aucun
Culture précédente	maïs grain
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
05/11/20	Lisier de porcs earl frais marais SPE 5.48 ha	5.48 ha	22.0 m3	4.7	60 %	62	103	567	épandage près sol et enfouissement 12 h
Total (par ha)						62	103		



Parcelle

Nom	204 LEF
N° Îlot	204
SAU	4.02 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	orge hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	blé tendre hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Oct. 2020	Lisier de porcs earl frais marais	4.02	20.0 m3	4.70	60 %	56	94	378
Total (par surface parcelle)						56	94	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
15/10/20	Lisier de porcs earl frais marais SPE 4.02 ha	4.02 ha	21.0 m3	4.7	60 %	59	99	397	épandage près sol et enfouissement 12 h
Total (par ha)						59	99		



Parcelle

Nom	207 LEF
N° Îlot	207
SAU	6.8 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Lisier de porcs earl frais marais	32	94

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Mars 2021	Lisier de porcs earl frais marais	3.88	20.0 m3	4.70	60 %	32	54	365
Total (par surface parcelle)						32	54	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
12/03/21	Lisier de porcs earl frais marais SPE 3.88 ha	3.88 ha	21.0 m3	4.7	60 %	59	99	383	non enfoui
Total (par ha)						34	56		



Parcelle

Nom	208 LEF
N° Îlot	208
SAU	3.58 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	orge hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	blé tendre hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
15/10/20	Lisier de porcs earl frais marais SPE 3.58 ha	3.58 ha	21.0 m3	4.7	60 %	59	99	353	épandage près sol et enfouissement 12 h
Total (par ha)						59	99		



Parcelle

Nom	208 LEF
N° Îlot	208
SAU	4.09 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	orge hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	blé tendre hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
08/10/20	Lisier de porcs earl frais marais SPE 3.33 ha	3.33 ha	21.0 m3	4.7	60 %	59	99	329	épandage près sol et enfouissement 12 h
Total (par ha)						48	80		



Parcelle

Nom	208 LEF
N° Îlot	208
SAU	2.38 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	orge hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	blé tendre hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	220 LEF
N° Îlot	209
SAU	1.12 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie temp < 6 a
Culture précédente	prairie temp < 6 a
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	213 LEF
N° Îlot	213
SAU	2.52 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	colza hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	orge hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Fin Aout 2020	Lisier de porcs earl frais marais	1.53	20.0 m3	4.70	60 %	34	57	144
Total (par surface parcelle)						34	57	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
26/08/20	Lisier de porcs earl frais marais SPE 1.53 ha	1.53 ha	25.0 m3	4.7	60 %	71	118	180	épandage près sol et enfouissement 12 h
Total (par ha)						43	71		



Parcelle

Nom	214 LEF
N° Îlot	214
SAU	10.02 ha
Sol	sol sableux

Culture

Nom de la culture	prairie permanente
Culture précédente	prairie permanente
Variété	
Date d'implantation	
Rendement prévu	10.0 t MS
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Dates de fauches

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	01-févr.-2021
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Besoins	120.0
Dose à apporter	120.0
Dose N efficace à apporter	120.0
N efficace issu des apports réalisés avant ouverture du bilan	0
N efficace à apporter après ouverture du bilan	120

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

	N eff	N total
À apporter après ouverture du bilan	120	
Lisier de porcs earl frais marais	71	118

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Début Avril 2021	Lisier de porcs earl frais marais	10.02	25.0 m3	4.70	60 %	71	117	1177
Total (par surface parcelle)						71	117	

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
12/11/20	Lisier de porcs earl frais marais SPE 10.02 ha	10.02 ha	22.0 m3	4.7	60 %	62	103	1036	non enfoui
Total (par ha)						62	103		



Parcelle

Nom	205 LEF
N° Îlot	2051
SAU	1.22 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	orge hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	blé tendre hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	205 LEF
N° Îlot	2051
SAU	0.01 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	orge hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	blé tendre hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



Parcelle

Nom	205 LEF
N° Îlot	2051
SAU	0.05 ha
Sol	sol sableux

Calcul de dose

Date d'ouverture du bilan	
Analyse reliquat	

Détail du calcul (kg N/ha)

Culture

Nom de la culture	orge hiver
Variété	
Période d'implantation	
Rendement prévu	
% légumineuse	
Date d'implantation	
Rendement obtenu	0
Date de récolte	

Gestion de l'interculture

Résidus de récolte	Exportés
Repousses	Aucun
Culture précédente	blé tendre hiver
CIPAN	
Date de semis	
Date de destruction	

Dose d'azote à apporter (kg N/ha)

Commentaire/Outil de pilotage/Accident de culture

Plan prévisionnel de fumure azotée organique et minérale

Période d'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté /ha	Teneur N	Coeff eff.	N eff /ha prévu	Total apport kg/ha N	N total
Aucun apport prévu								

Cahier d'épandage

Date de l'apport	Nature du fertilisant	Surf. (ha)	Qté/ha	Teneur N	Coef N	Neff	N tot /ha	Qté N tot	Conditions d'épandage
Total (par ha)									



ANNEXE 13



Brive-la-Gaillarde – Paris – Caen – Limoges – Clermont-Ferrand – Poitiers – Bordeaux – Gonesse – Antony
Bureau d'études acoustique et vibrations

Orféa
acoustique

Rapport d'étude acoustique relative aux I.C.P.E.



E.A.R.L. FRAIS MARAIS

Folles (87)

<i>Client</i>	E.A.R.L. FRAIS MARAIS
<i>Contacts</i>	M. et Mme LEBON
<i>Adresse</i>	Lieu-dit « Frais Marais » - 87250 FOLLES
<i>Etabli par</i>	Frédéric RICOUX, Acousticien Agence de Limoges
<i>N° Contrat</i>	A1510-028
<i>Version</i>	1F

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous la forme de fac simile photographique intégral

SOMMAIRE

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE	3
CONTEXTE DE L'ÉTUDE.....	3
MISSION D'ORFEA.....	3
RAPPELS REGLEMENTAIRES	4
ARRETE PREFECTORAL DCE BPE N°2015 010 DU 12/01/2015.....	4
ARRETE MINISTERIEL DU 23 JANVIER 1997	5
DEFINITION DES GRANDEURS ACOUSTIQUES.....	6
PRESENTATION DU SITE A L'ÉTUDE	7
MATERIEL ET LOGICIELS	10
APPAREILLAGE UTILISE.....	10
MESURES	11
PERIODE D'INTERVENTION	11
CONDITIONS DE MESURAGE	11
POINTS DE MESURE.....	12
RESULTATS DES MESURES	13
CONCLUSIONS	15
ANNEXES	16
FICHES DE MESURES BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT	16
LES CONDITIONS DE PROPAGATION D'APRES LA NORME NF S 31-010	22
ECHELLE DE BRUIT.....	24
GLOSSAIRE.....	25

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Contexte de l'étude

M. et Mme LEBON, gérants de l' E.A.R.L. FRAIS MARAIS implantée au lieu-dit « Frais Marais » sur la commune de FOLLES (87), ont sollicité le bureau d'études ORFEA Acoustique pour la réalisation de mesures de bruit dans le cadre de l'arrêté préfectoral DCE BPE n°2015 010 du 12/01/2015 portant à l'enregistrement d'un élevage de porcs à l'engraissement exploité par l'E.A.R.L. FRAIS MARAIS, ainsi que selon l'arrêté ministériel du 23/01/1997 relatif à la limitation des bruits émis dans l'environnement par les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (I.C.P.E.).

L'objet de cette étude est de réaliser un constat sonore environnemental selon les arrêtés en vigueur.

Mission d'ORFEA

Pour le site de l'exploitation FRAIS MARAIS, il s'agit de relever en niveau global et en bandes de tiers d'octaves les niveaux sonores existants en Limite de Propriété (LP) et en Zone à Emergence Réglementée (ZER), en 1 point de mesures confondu, suivant les périodes « Jour » (6h00-22h00) et « Nuit » (22h00-6h00) définies par l'arrêté préfectoral en vigueur.

En fonction de la zone considérée (LP ou ZER), chaque mesure sera réalisée :

- site en activité normale (LP et ZER) ;
- site à l'arrêt (uniquement en ZER pour calculer les émergences).

Ces mesures ont pour objectifs de :

- déterminer les émergences en Zones à Emergence Réglementée (ZER) ;
- déterminer les niveaux sonores en Limites de Propriété (LP) du site ;
- mettre en évidence la présence d'éventuelles tonalités marquées.

RAPPELS REGLEMENTAIRES

Arrêté préfectoral DCE BPE n°2015 010 du 12/01/2015

L'arrêté préfectoral DCE BPE n°2015 010 du 12/01/2015 portant enregistrement d'un élevage de porcs à l'engraissement exploité par l'E.A.R.L. FRAIS MARAIS situé au lieu-dit « Frais Marais », sur la commune de Folles au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, fixe les exigences réglementaires acoustiques.

Remarque : L'arrêté préfectoral DCE BPE n°2015 010 du 12/01/2015 reprend les valeurs de l'arrêté du 7 février 2005 fixant les règles techniques auxquelles doivent satisfaire les élevages de bovins, de volailles et/ou de gibier à plumes et de porcs soumis à autorisation au titre du livre V du Code de l'environnement.

Chapitre V : Bruit

Article 32

Les dispositions de l'arrêté du 20 août 1985 susvisé sont comptées en matière d'émergence par les dispositions suivantes :

- 1) Le niveau sonore des bruits en provenance de l'élevage ne compromet pas la santé ou la sécurité du voisinage et ne constitue pas une gêne pour sa tranquillité. A cet effet, son émergence, définie par la différence entre le niveau de bruit ambiant lorsque l'installation fonctionne et celui du bruit résiduel lorsque l'installation n'est pas en fonctionnement, reste inférieure aux valeurs suivantes :
 - Pour la période allant de 6 heures à 22 heures :

DURÉE CUMULÉE d'apparition du bruit particulier T	ÉMERGENCE MAXIMALE Admissible en db (A)
$T < 20$ minutes	10
$20 \text{ minutes} \leq T < 45$ minutes	9
$45 \text{ minutes} \leq T < 2$ heures	7
$2 \text{ heures} \leq T < 4$ heures	6
$T \geq 4$ heures	5

- Pour la période allant de 22 heures à 6 heures : émergence maximale admissible : 3 dB(A), à l'exception de la période de chargement ou de déchargement des animaux.
- 2) L'émergence due aux bruits engendrés par l'installation reste inférieure aux valeurs fixées ci-dessus :
 - En tout point de l'intérieur des habitations ou locaux riverains habituellement occupés par des tiers, que les fenêtres soient ouvertes ou fermées ;
 - Le cas échéant, en tout point des abords immédiats (cour, jardin, terrasse, etc.) de ces mêmes habitations ou locaux.

Des mesures techniques adaptées peuvent être imposées pour parvenir au respect des valeurs maximales d'émergence.

Les véhicules de transport, les matériels de manutention et les engins de chantier et autres matériels qui peuvent être utilisés à l'intérieur de l'installation sont conformes à la réglementation en vigueur (ils répondent aux dispositions de l'arrêté du 18 mars 2002 susvisé).

L'usage de tout appareil de communication par voie acoustique (sirène, avertisseurs, haut-parleurs, etc.) gênant pour le voisinage est interdit, sauf si son emploi est exceptionnel et réservé à la prévention ou au signalement d'incidents graves ou d'accidents.

Les niveaux de bruit sont appréciés par le niveau de pression continu équivalent.

Arrêté ministériel du 23 janvier 1997

L'arrêté préfectoral DCE BPE n°2015 010 du 12/01/2015 ne fixant que des objectifs d'émergences sonores au niveau des tiers, le contrôle du niveau de bruit en limite de propriété de l'exploitation agricole sera réalisé selon l'arrêté ministériel du 23 janvier 1997 est relatif à la limitation des bruits émis dans l'environnement par les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (I.C.P.E.).

L'arrêté ministériel du 23/01/1997 précise que « L'arrêté d'autorisation fixe aussi, pour chacune des périodes de la journée (diurne et nocturne), les niveaux de bruit à ne pas dépasser en Limite de Propriété de l'établissement, déterminés de manière à assurer le respect des valeurs d'émergence admissibles. Les valeurs fixées par l'arrêté d'autorisation **ne peuvent excéder 70 dB(A) pour la période jour et 60 dB(A) pour la période nuit en limite de propriété, sauf si le bruit résiduel pour la période considérée est supérieur à cette limite** ».

Enfin, le critère de tonalité marquée est également à respecter. « La tonalité marquée est détectée dans un spectre non pondéré de tiers d'octave quand la différence de niveau entre la bande de tiers d'octave et les quatre bandes de tiers d'octave les plus proches (les deux bandes immédiatement inférieures et les deux bandes immédiatement supérieures) atteint ou dépasse les valeurs indiquées dans le tableau ci-dessous :

Bandes de tiers d'octave (fréquence centrale)	50Hz à 315Hz	400Hz à 1250Hz	1600Hz à 8kHz
Seuil de détection de tonalité marquée	10dB	5dB	5dB

« Dans le cas où le bruit particulier de l'établissement est à tonalité marquée [...], de manière établie ou cyclique, sa durée d'apparition peut excéder 30 % de la durée de fonctionnement de l'établissement dans chacune des périodes diurne et nocturne [...]. »

Définition des grandeurs acoustiques

Les valeurs d'émergences

L'émergence est évaluée en calculant la différence entre :

- le niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A du bruit ambiant (bruit en présence du bruit de l'installation en marche et que l'on nomme le bruit particulier) ;
- et le niveau de pression acoustique continu équivalent A du bruit résiduel (bruit en l'absence du bruit particulier).

Soit :

$$E = L_{Aeq, Tpart} - L_{Aeq, Tres}$$

où :

- **E** est l'indicateur d'émergence de niveau en dB(A) ;
- **L_{Aeq, Tpart}** est le niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A du bruit ambiant, déterminé pendant les périodes d'apparition du bruit particulier considéré, dont la durée cumulée est Tpart ;
- **L_{Aeq, Tres}** est le niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A du bruit résiduel, déterminé pendant les périodes de disparition du bruit particulier considéré, dont la durée cumulée est Tres.

Niveau acoustique fractile, L_{AN,t}

Par analyse statistique de L_{Aeq} courts, on peut déterminer le niveau de pression acoustique pondéré A qui est dépassé pendant N% de l'intervalle de temps considéré : il se dénomme le « niveau de pression acoustique fractile » et son symbole est L_{AN,t}.

Par exemple, L_{A50,1s} est le niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A dépassé pendant 50% de l'intervalle de mesure, avec une durée d'intégration égale à 1 seconde.

Dans le cas général (voir définition de l'émergence), l'indicateur préférentiel est celui indiquant la différence entre les niveaux de pression continus équivalents pondérés A du bruit ambiant et du bruit résiduel, déterminés selon la norme NF S 31-010.

Dans certaines situations particulières, cet indicateur n'est pas suffisamment adapté et on préfère employer le niveau acoustique fractile. Ces situations se caractérisent par la présence de bruits intermittents, porteurs de beaucoup d'énergie mais qui ont une durée d'apparition suffisamment faible pour ne pas présenter, à l'oreille, d'effet de masque du bruit de l'installation. Une telle situation se rencontre notamment lorsqu'il existe un trafic routier très discontinu.

Le choix sur les niveaux sonores est guidé par la réglementation : elle indique notamment que si la différence L_{Aeq} - L₅₀ est supérieure à 5dB(A), alors est utilisé comme indicateur d'émergence la différence entre les indices fractiles L₅₀ calculés sur le bruit ambiant et le bruit résiduel

Présentation du site à l'étude

Localisation

L'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée «FRAIS MARAIS » est située au lieu-dit « Frais Marais » sur la commune de Folles (87), dans une zone rurale et à proximité d'habitations.

Sa position dans l'environnement est présentée sur la figure ci-dessous :



Légende :



-  Limite de propriété de l'E.A.R.L. FRAIS MARAIS
-  Zone à Emergence Réglementée

Figure 1 : Environnement du site à l'étude

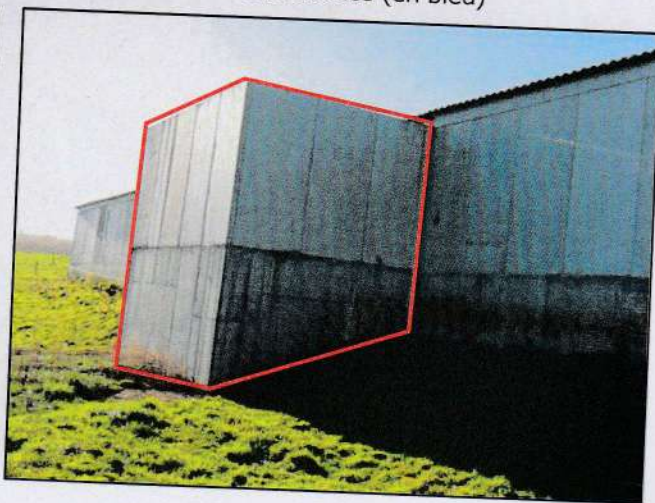
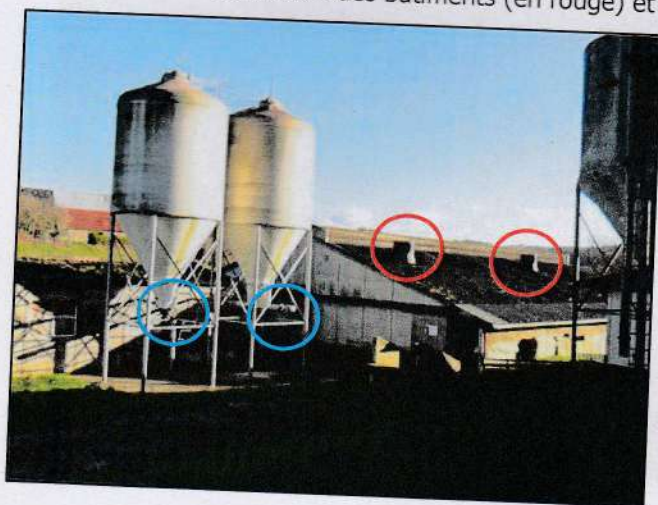
Activité

L'E.A.R.L. « FRAIS MARAIS » est une exploitation agricole dont l'activité principale est l'élevage de porc.

Sources prépondérantes de bruit

Les sources prépondérantes de bruit repérées sur le site perceptibles dans l'environnement sont liées au fonctionnement d'équipements techniques :

- Ventilation des bâtiments (en rouge) et moteur de vis au niveau des silos (en bleu)



- Machine d'alimentation des porcs (composée entre autres d'un compresseur et d'un mélangeur) et tracteur



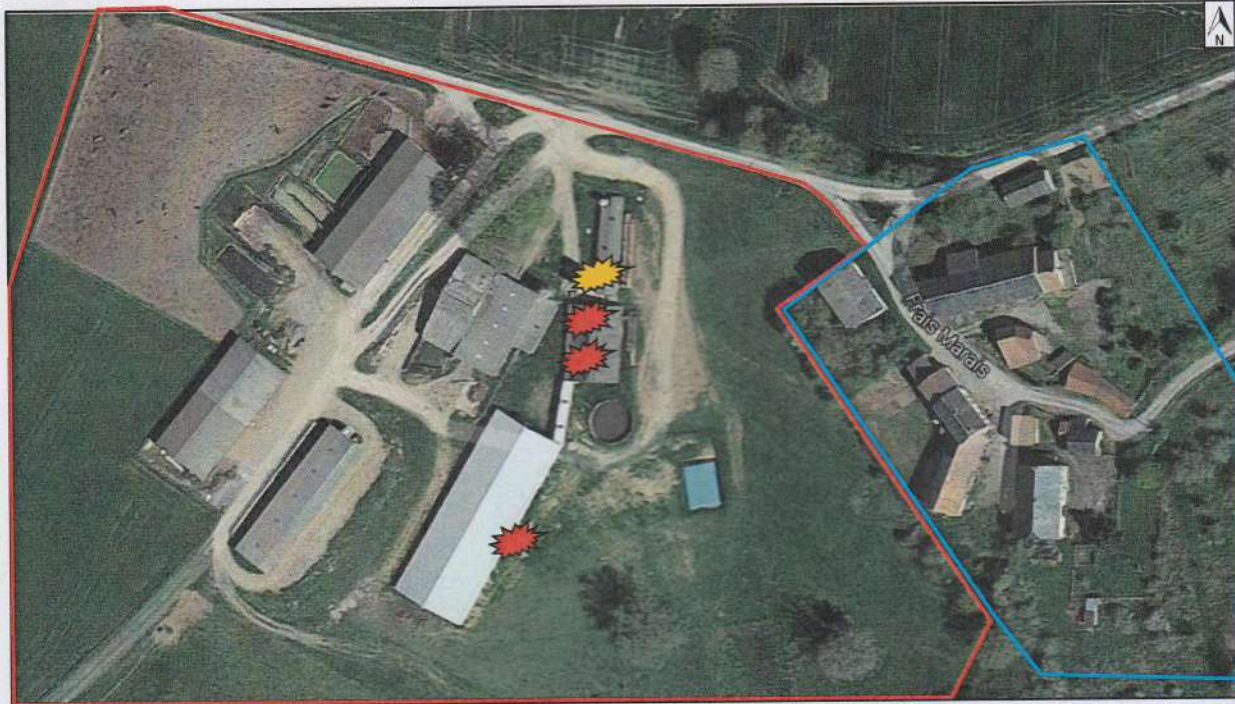
Machine à nourrir les porcs



Tracteur

La ventilation fonctionne en continu 24h/24 et la machine d'alimentation des porcs est en activité aux alentours de 17h00 jusqu'à environ 19h00 tous les jours de la semaine. Cette dernière ne fonctionne donc qu'en période diurne.

Ces sources de nuisances sonores sont situées conformément à la figure ci-dessous :



Légende :





-  : Limite de propriété du site
-  : Zone à Emergence Réglementée
-  : Ventilation des bâtiments
-  : Machine d'alimentation les porcs + moteurs des silos

Figure 2 : Localisation sources prépondérantes de bruit du site

Remarque : La position du tracteur n'est pas constante et son utilisation n'est pas régulière.

MATERIEL ET LOGICIELS

Appareillage utilisé

Les appareils qui ont été utilisés pour effectuer les mesures sont :

Appareils	Marque	Type	N° de série de l'appareil	Type et numéro de série du microphone	Type et numéro de série du préamplificateur	Classe
Sonomètre	ACOEM	DUO 2	10673	GRAS 40CD 145041	/	1
Sonomètre	ACOEM	DUO 3	10674	GRAS 40CD 141137	/	1

Ce matériel permet de :

- faire des mesures de niveau de pression et de niveau équivalent selon la pondération A ;
- faire des analyses temporelles de niveau équivalent et de valeur crête ;
- faire des analyses spectrales.

Les appareils de mesure sont :

- calibrés, avant et après chaque série de mesurages, avec un calibre acoustique de classe 1 ;
- auto contrôlés, tous les 6 mois, avec un contrôleur CDS de chez Norsonic, conformément à la norme NF S 31-010.

Les logiciels d'exploitation des enregistrements sonores permettent de caractériser les différentes sources de bruit particulières repérées lors des enregistrements (codage d'événements acoustiques particuliers et élimination des événements parasites), et de chiffrer leur contribution effective au niveau de bruit global.

La durée d'intégration du L_{Aeq} est de 1 seconde.

MESURES

Période d'intervention

L'intervention sur site a été réalisée le mardi 9 décembre 2015 à partir de 14h00 par Frédéric RICOUX, acousticien de la société ORFEA Acoustique.

Conditions de mesurage

Les mesures ont été réalisées conformément à la norme en vigueur NF S 31-010 de décembre 1996 relative aux mesures dans l'environnement, selon la méthode dite d'expertise.

Les conditions météorologiques durant l'intervention étaient les suivantes :

- Période diurne : vent faible, ciel dégagé, surface sèche ;
- Période nocturne : vent faible, ciel dégagé, surface sèche.

Toutes les conditions météorologiques lors de l'intervention sont reportées dans les fiches de mesures en annexe.

Remarque importante sur le bruit résiduel :

La réglementation en vigueur demande que soit déterminée l'émergence sonore. Celle-ci est déterminée par la différence entre le bruit dit « ambiant » (bruit des installations) et le bruit dit « résiduel » (bruit sans les installations). Ce bruit résiduel est soumis à des variations non maîtrisables telles que : influences significatives des saisons, effets météorologiques, faune, flore, activités humaines,...

Pour mieux cerner la variabilité et le coté imprévisible du bruit résiduel, il serait nécessaire de réaliser de nombreuses mesures de longue durée sur plusieurs périodes de l'année.

La mesure de bruit résiduel présentée dans le présent rapport est donc représentative de la période de mesure.

Par conséquent, ORFEA Acoustique ne pourrait être tenu responsable de l'émergence d'un bruit, en rapport avec le projet traité, si le bruit résiduel devenait plus faible que celui quantifié dans le présent rapport.

Points de mesure

En accord avec le client, un seul point de mesures a été retenu, correspondant à la limite de propriété du site confondue avec la Zone à Emergence Réglementée.

De plus, l'arrêt de la ventilation du site étant impossible, la mesure du bruit résiduel, période nocturne, a été réalisée selon la technique dite du « point masqué » c'est-à-dire au plus proche des emplacements des mesures de bruit ambiant, en un endroit masqué du bruit des équipements techniques de l'établissement et représentatif de l'environnement sonore rencontré autour du site étudiée.

L'emplacement des points de mesures est présenté sur la figure suivante :



Légende :





-  : Limite de propriété du site
-  : Zone à Emergence Réglementée
-  : Point de mesures en LP/ZER confondus
-  : Point masqué

Figure 3 : Emplacement des points de mesures

Résultats des mesures

Les résultats des mesures sont présentés sous forme de tableaux. Ils sont exprimés en dB(A) et arrondis à 0,5 dB(A).

Période diurne

En Limite de Propriété :

Point	Niveau sonore L_{Aeq} dB(A)	Seuil réglementaire dB(A)	Respect du seuil réglementaire
LP	36,2	70,0	OUI

Commentaire : Le seuil réglementaire en limite de propriété est respecté en période diurne.

En Zones à Emergence Réglementée :

Point	Niveau ambiant* L_{50} dB(A)	Niveau résiduel* L_{50} dB(A)	Emergence dB(A)	Seuil réglementaire dB(A)	Respect du seuil réglementaire
ZER	30,5	27,5	3,0	5,0	OUI

* : La différence entre L_{Aeq} et L_{50} étant supérieure à 5,0 dB(A), l'indicateur L_{50} a été retenu afin de s'affranchir des bruits parasites.

Remarques :

- Le bruit engendré par la ventilation des bâtiments du site n'est pas perceptible en période diurne au niveau du point de mesures ;
- L'émergence sonore a été calculé à partir de la configuration la plus défavorable pour le site, à savoir lors de la période d'alimentation des porcs (entre 17h00 et 19h00 pour la mesure du bruit ambiant et de 15h30 à 16h30 pour la mesure du bruit résiduel).

Commentaire : L'émergence réglementaire est respectée en Zone à Emergence Réglementée en période diurne.

Tonalité(s) marquée(s)

Aucune tonalité marquée n'a été détectée.

CONCLUSIONS

M. et Mme LEBON, gérants de l' E.A.R.L. FRAIS MARAIS implantée à au lieu-dit « Frais Marais » sur la commune de FOLLES (87), ont sollicité le bureau d'études ORFEA Acoustique pour la réalisation de mesures acoustiques dans le cadre de l'arrêté préfectoral DCE BPE n°2015 010 du 12/01/2015 portant à l'enregistrement d'un élevage de porcs à l'engraissement exploité par l'E.A.R.L. FRAIS MARAIS, ainsi que selon l'arrêté ministériel du 23/01/1997 relatif à la limitation des bruits émis dans l'environnement par les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (I.C.P.E.).

Les mesures ont permis de positionner le site vis-à-vis de la réglementation en vigueur.



Les constats suivants ont été réalisés pour l'activité du site :

Période diurne

- Aucun dépassement de l'émergence réglementaire aux points ZER n'a été constaté ;
- Aucun dépassement du niveau de bruit réglementaire en limite de propriété n'a été observé ;
- Aucune tonalité marquée n'a été détectée.

Période nocturne

- Aucun dépassement de l'émergence réglementaire aux points ZER n'a été constaté ;
- Aucun dépassement du niveau de bruit réglementaire en limite de propriété n'a été observé ;
- Aucune tonalité marquée n'a été détectée.

<i>Rédacteur</i>	<i>Vérificateur</i>
<i>Frédéric RICOUX</i>	<i>Emmanuel KEDDAH</i>
	

ANNEXE 14



80 rue Arthur Enaud
Z.I de Très le Bois
C.S. 60362
22603 LOUDÉAC CEDEX

0 801 800 100 Service & appel gratuits

Fax : 02 96 28 37 29
www.vital-concept-agriculture.com

Créez votre espace client sur notre site internet.
Retrouvez l'historique de vos factures.

FACTURE

Date	N° Pièce	N° Client	N° TVA
13/04/2023	752495	10944	

Tél. : 06 98 92 74 18

GAEC FRAIS MARAIS
FRAIS MARAIS
87250 FOLLES

Commande : 23463552-1

Reference :

Page : 1

Référence	Désignation	Quantité	PU HT	Remise	PU Net HT	Total Net HT	TVA
26001000	VITALYSE SAC 20 KG	80	5 500,00		5,50	440,00	2
33009005	LASSO COURT POUR PORC	1	29,95		29,95	29,95	2
25002002	MELANGE 3 CEREALES 10 KG (4)	10	7 385,60		7,39	(1) 73,86	2
52000023	ROBINET SPHERIQUE E20/27S26/34	3	7,78		7,78	23,34	2

(4) **EGALIM** : non remisable car soumis à la loi EGALIM

Taxe / TVA	Taux	Base	Montant
2 TVA 20,0 %	20,00	567,15	113,43

Total HT : 567,15 Euros
Montant TVA : 113,43 Euros
TOTAL TTC : 680,58 Euros

Mode de règlement : CARTE BANCAIRE CHAUFFEUR

Date d'échéance : 18/04/2023

Position de votre compte : 680,58 Euros

Pénalités de retard de paiement : 3 fois le taux d'intérêt légal. Nos ventes sont soumises aux conditions générales de ventes figurant au verso du présent document. Le fait de nous passer commande implique l'acceptation pure et simple de ces conditions générales. En cas de retard de paiement, indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.

SAS au capital de 274 500 Euros – RCS SAINT-BRIEUC 421319013 – TVA : FR 06 421 319 013

SIRET : 421 319 013 00049 – Code APE : 4621 Z

N° Agrément Alimentation Animale : α FR221360044

Crédit Agricole – IBAN : FR76 1220 6049 0085 9875 5400 131 – BIC : AGRIFRPP822

BORDEREAU DE REGLEMENT

Compte Client : 10944

No Commande : 23463552-1

No Facture : 752495

Date Facture : 13/04/2023

Net à Payer : 680,58

810241

Facture N° FC_001110

EARL FRAIS MARAIS
M. Mme PASCAL LEBON
FRAIS MARAIS

DATE	CLIENT	PAGE
02/02/2018	CFRAIS	Page 1 / 1

87250 FOLLES

CODE	DESIGNATION	QTE	PRIX UNITAIRE	REM %	MONTANT HT	TVA
	Fourniture de matériels livrés direct. fournisseur le 26/01/18					
AS82300005	DIFFUSEUR PRINTALYS	1	278,00		278,00	4
	Frais de port TVA 20%	1	14,00		14,00	4

Regle

CONDITIONS DE REGLEMENT			
N°	MONTANT	MODE	ECHEANCE
1	350,40	Chèque	17/02/18

Paiement à 15 jours

BASES HT	% TVA	MT TVA
4	292,00	20,00%
		58,40

TOTAL BRUT H.T.	292,00
TOTAL TVA	58,40
TOTAL TTC	350,40
ACOMPTE	0,00

NET A PAYER : 350,40 EUR

Conformément à l'article L441-6 du Code du Commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement qui figure sur la facture.
Le taux d'intérêt de ces pénalités de retard est de 3 fois le taux d'intérêt légal.
Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé. Nous réservant la Propriété des Marchandises livrées jusqu'à leur complet règlement conformément à la loi du 12 mai 1980.
Membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale acceptant le règlement des sommes dues par chèque.

ZA La Devèze Grande - Rue des Cades - 12740 LIOUJAS - Tél. 05.65.71.87.14 - Mail : youuze@cesam-solutions.fr

SARL au capital de 7 500 € - SIRET 515157642 00023 - APE 4661Z - N° TVA intra : FR68515157642

COMPTE	N. FACTURE	DATE
1427	MATV 17 01687	31/05/2017

Date de validation : 26/06/2017

MONTLUCON
N° Ident. Europe : FR 13 417596608

EARL FRAIS MARAIS

Frais Marais
87250 FOLLES

h 21

FACTURE DE VENTE

Matériel

Page 1 / 1

Article	Libellé	GTE	Unité	Quantité	Prix Unit	Montant HT	TVA
Livraison du : 22/05/2017- N° BL : BL139581 - EARL FRAIS MARAIS - Frais Marais - 87250 FOLLES							
1	FLYGTDIV Brasseur à lisier	85	Pièce	1,00	4 350,00	4 350,00	10
2	FLYGTDIV Rallonge tube galvanisé carré 70 x 70 Lg = 1 m	85	Pièce	1,00	125,00	125,00	10
TOTAL BON						4 475,00	
Total HT						4 475,00	

Regle

Code	Taux	Base	Montant	Mt TTC
10	20,00%	4 475,00	895,00	5 370,00

Code GTE	Libellé	Montant HT
85	Frais d'élevage	4 475,00

MONTANT TTC 5 370,00 €

NET A PAYER 5 370,00 €

En votre aimable règlement : chèque au 30/06/2017

En cas de retard de paiement, des intérêts seront facturés au taux de trois fois le taux d'intérêt légal.
Conformément au décret n°2012-1115, tout retard de paiement engendre une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.
En application de l'article L624-16 du Code du Commerce, le transfert de propriété des marchandises concernées par la présente facture n'interviendra qu'au paiement intégral du prix.
Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

373

COMPTE	N. FACTURE	DATE
1427	MATV 15 01233	30/04/2015

EARL FRAIS MARAIS

Frais Marais
87250 FOLLES

Date de validation : 20/05/2015

MONTLUCON
N° Ident. Europe : FR 13 417596608

FACTURE DE VENTE

Matériel

Page 1 / 1

Article	Libellé	GTE	Unité	Quantité	Prix Unit	Montant HT	TVA
Livraison du : 10/04/2015- N° BL : BL099544 - EARL FRAIS MARAIS - Frais Marais - 87250 FOLLES							
1	DIVMAT196 Brumisateur		Pièce	1,00	1 221,60	1 221,60	10
TOTAL BON						1 221,60	
Total HT						1 221,60	

Code	Taux	Base	Montant	Mt TTC
10	20,00%	1 221,60	244,32	1 465,92

Code GTE	Libellé	Montant HT
		1 221,60

MONTANT TTC 1 465,92 €

NET A PAYER 1 465,92 €

En votre aimable règlement : chèque au 31/05/2015

Facture

Facture n° 1234581
Date de Facturation 11/04/16
Numéro de compte 135185
Référence Jasun S0325720
Votre référence COMMANDE N°1114
Numéro de TVA FR



TVA No. GB 218 1271 87

Adresse de Facturation:
GAEC Frais Marais
Frais Marais
Folles, 87250
France

Emetteur
Riverside House, Parrett Way
BRIDGWATER, TA6 5LB.
United Kingdom

Page 1

Produit	Description	H	L	P	Quantité	Prix unitaire	Remise %	Valeur	Type de TVA
AC-1-2424	Filtre charbons actif	594	594	20	48	28.67		1,376.16	STANDARD

Relevé d'Identité Bancaire

Sterling Sort Code: 30-15-99
Sterling Account: 00621705
BIC AGRIFRPP882
IBAN FR76 1820 6004 3265 0048 9881 270

Adresse d'Expédition:
GAEC Frais Marais
Frais Marais
Folles, 87250
France

Total EUR 1,376.16
TVA 275.23
Total TTC % 1,651.39

Conditions de paiement:

Facture Proforma

La société Jasun Envirocare Plc reste propriétaire des biens jusqu'à ce qu'elle reçoive le règlement du montant total de la facture.

Le client devient propriétaire une fois ce paiement réalisé. Pays d'origine : Royaume-Uni



249 Rue Irene Joliot Curie, Zac du Parc Tertiaire et Scientifiques,
Lieu dit la Prairie, 60610 LACROIX SAINT OUEN, FRANCE

Téléphone 03.64.47.72.43

Email ventes@jasun.fr

ANNEXE 15

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial ou désignation du mélange	TH5
Numéro d'enregistrement	-
Synonymes	Aucun(e)(s).
Code de produit	TH5-V
Date de publication	le 05-octobre-2014
Numéro de version	01
Date de révision	-
Date d'entrée en vigueur de la nouvelle version	-

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	PRODUIT BIOCIDES - TP3 : hygiène vétérinaire, désinfectant TP4 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux, désinfectant – Utilisation professionnelle uniquement.
Utilisations déconseillées	Aucun connu.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Nom de la société	THESEO
Adresse	200 Avenue de Mayenne - Zone Industrielle des touches 53000 LAVAL-France
Téléphone	+ 33 2 43 67 96 96
Personne à contacter	theseo@theseo.fr
E-mail	theseo@theseo.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+ 33 1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les dangers physiques, sanitaires et environnementaux du mélange ont été évalués et/ou testés, et la classification suivante s'applique.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CEE et ses amendements

Classification C;R34, Xn;R20/22, R42/43, N;R50

Le texte intégral de toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements

Dangers pour la santé

Toxicité aiguë, orale	Catégorie 4	H302 - Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë, inhalation	Catégorie 4	H332 - Nocif par inhalation.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1B	H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire	Catégorie 1	H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1A	H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Catégorie 3 irritation des voies respiratoires	H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

Dangers pour l'environnement

Dangers pour le milieu aquatique, danger de toxicité aiguë	Catégorie 1	H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
--	-------------	---

Résumé des dangers

Dangers physiques	Pas de classification pour les dangers physiques.
Dangers pour la santé	Nocif par inhalation et par ingestion. Provoque des brûlures. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
Dangers pour l'environnement	Très toxique pour les organismes aquatiques.
Risques particuliers	Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.
Symptômes principaux	Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Dermate. Éruption cutanée. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision brouillée. Risque de lésions oculaires permanentes, y compris cécité. Peut irriter les voies respiratoires. Difficultés respiratoires. Peut provoquer une allergie cutanée. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 telle que modifiée

Contient : Chlorure d'alkyl(C12-16)diméthylbenzylammonium, Glutaraldéhyde

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Prévention

P260	Ne pas respirer les aérosols ou les vapeurs.
P264	Se laver soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P284	Porter un équipement de protection respiratoire.

Intervention

P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P391	Recueillir le produit répandu.

Stockage

P403 + P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.

Élimination

P501	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.
------	---

Informations supplémentaires de l'étiquette EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires.

2.3. Autres dangers Aucun connu.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Informations générales

Nom chimique	%	N° CAS/n° CE	Numéro d'enregistrement REACH	Numéro index	Notes
Chlorure d'alkyl(C12-16)diméthylbenzylammonium	20-50	68424-85-1 270-325-2	-	-	

Classification : DSD: C;R34, Xn;R21/22, N;R50

CLP : Acute Tox. 4;H302, Acute Tox. 4;H312, Skin Corr. 1B;H314, Eye Dam. 1;H318, Aquatic Acute 1;H400

Glutaraldéhyde	10-20	111-30-8 203-856-5	-	605-022-00-X	
----------------	-------	-----------------------	---	--------------	--

Classification : DSD: T;R23/25, C;R34, R42/43, N;R50

CLP : Acute Tox. 3;H301, Skin Corr. 1B;H314, Skin Sens. 1A;H317, Acute Tox. 2;H330, Resp. Sens. 1;H334, STOT SE 3;H335, Aquatic Acute 1;H400, Aquatic Chronic 2;H411

Liste des abréviations et des symboles pouvant être utilisés ci-avant

CLP : Règlement n° 1272/2008.

DSD : Directive 67/548/CEE.

M : facteur M

Remarques sur la composition Le texte intégral de toutes les phrases R et H est présenté dans la rubrique 16. Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

SECTION 4: Premiers secours

Informations générales

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter immédiatement un médecin. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène et surveiller étroitement. Ne pas utiliser le bouche-à-bouche si la victime a inhalé la substance. Pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque raccordé à un insufflateur manuel muni d'une valve à sens unique, ou autre dispositif médical respiratoire approprié. En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Lors d'un contact cutané mineur, éviter d'étaler la substance sur la peau non contaminée. Laver soigneusement la peau pendant plusieurs minutes avec de l'eau et du savon. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Les brûlures chimiques doivent être traitées par un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux

Laver immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Les personnes portant des lentilles de contact doivent autant que possible les enlever. Rincer continuellement. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Ingestion

Contactez immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. Ne jamais faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision brouillée. Risque de lésions oculaires permanentes, y compris cécité. Peut irriter les voies respiratoires. Difficultés respiratoires. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Assurer des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. En cas de brûlure chimique: laver immédiatement avec de l'eau. Enlever, pendant le lavage, les vêtements qui ne collent pas à la peau. Appeler une ambulance. Continuer le lavage pendant le transport à l'hôpital. Garder la victime au chaud. Garder la victime sous observation Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Risques généraux d'incendie

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas lutter contre l'incendie au jet d'eau pour ne pas risquer de propager les flammes.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques. Oxydes de carbone. Chlorure d'hydrogène (HCl). Cyanure d'hydrogène. Oxydes d'azote.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie

Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Tenir à l'écart le personnel superflu. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les aérosols ou les vapeurs. Ne pas mettre dans les yeux, sur la peau ni sur les vêtements. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Pour les secouristes

Tenir à l'écart le personnel superflu. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la rubrique 8 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer les cadres ou superviseurs concernés de tout rejet dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Déversements importants : Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Endiguer le matériau renversé si cela est possible. Couvrir d'une bâche de plastique pour éviter la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements mineurs : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer à fond la surface pour éliminer toute contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Pour les conseils relatifs à l'élimination, voir la rubrique 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas respirer les aérosols ou les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Les personnes sensibles aux réactions allergiques doivent porter des gants lors de l'application de ce produit. Éviter toute exposition prolongée. Ne pas goûter ni avaler. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Respecter les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder sous clef. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart des matières incompatibles (voir la Section 10 de la présente FDS).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

PRODUIT BIOCIDE - TP3 : hygiène vétérinaire, désinfectant TP4 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux, désinfectant – Utilisation professionnelle uniquement.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

La France. INRS, Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques

Composants	Type	Valeur
Glutaraldéhyde (CAS 111-30-8)	VLE	0,8 mg/m ³
	VME	0,2 ppm
		0,4 mg/m ³
		0,1 ppm

Valeurs limites biologiques Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.

Procédures de suivi recommandées Suivre les procédures standard de surveillance.

Dose dérivée sans effet (DNEL) Donnée inconnue.

Concentrations prédites sans effet (PNEC) Donnée inconnue.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable. Des dispositifs de rinçage oculaire et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales	Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection.
Protection des yeux/du visage	Lunettes de sécurité avec protections latérales.
Protection de la peau	
- Protection des mains	Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques. Le liquide peut pénétrer les gants. Par conséquent, changer de gants souvent.
- Divers	Porter des vêtements appropriés résistant aux produits chimiques. L'emploi d'un tablier imperméable est recommandé.
Protection respiratoire	Aucune recommandation particulière en raison des faibles quantités manipulées. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Porter un appareil respiratoire à filtre antigaz, type K.
Risques thermiques	Porter des équipements de protection contre la chaleur, si nécessaire.
Mesures d'hygiène	Éviter le contact avec la nourriture et la boisson. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Informez les cadres ou superviseurs concernés de tout rejet dans l'environnement.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Concentré soluble.
État physique	Liquide.
Forme	Liquide limpide.
Couleur	Jaune à orangé.
Odeur	Agrumes
Seuil olfactif	Donnée inconnue.
pH	2,5 at 20,1°C (CIPAC MT 75,3).
Point de fusion/point de congélation	Donnée inconnue.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Donnée inconnue.
Point d'éclair	Pas de point éclair observée jusqu'à 110 ° C (méthode ECA9).

Taux d'évaporation	Donnée inconnue.
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	
limite inférieure d'inflammabilité (%)	Donnée inconnue.
limite supérieure d'inflammabilité (%)	Donnée inconnue.
Pression de vapeur	Donnée inconnue.
Densité de vapeur	Donnée inconnue.
Densité relative	1,01 (20 °C (68 °F))
Solubilité(s)	Donnée inconnue.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée inconnue.
Température d'auto-inflammabilité	Donnée inconnue.
Température de décomposition	Donnée inconnue.
Viscosité	8,92 mPa·s (40 °C (104 °F)) 18,2 mPa·s (20 °C (68 °F)).
Propriétés explosives	Donnée inconnue.
Propriétés comburantes	Donnée inconnue.

9.2. Autres informations

pH en solution aqueuse 3,8 1% (CIPAC MT75,3).

Acidité ou basicité : acidité : 0,24 % en masse (CIPAC MT191).

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
10.2. Stabilité chimique	Ce produit est stable dans des conditions normales.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Corrosifs pour les métaux.
10.4. Conditions à éviter	Eviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des substances incompatibles.
10.5. Matières incompatibles	Agents oxydants forts. Acides forts. Bases fortes. Amines. Ammoniac. Aluminium et alliages d'aluminium. Composés à base de cuivre. Acier ordinaire Fer Acier.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Les produits de décomposition dépendent de la température, de l'alimentation en air et de la présence d'autres matières.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Informations générales L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut provoquer des effets indésirables.

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Nocif par inhalation. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Contact avec la peau	Provoque de graves brûlures de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact avec les yeux	Provoque des lésions oculaires graves.
Ingestion	Provoque des brûlures de l'appareil digestif. Nocif en cas d'ingestion.

Symptômes Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision brouillée. Risque de lésions oculaires permanentes, y compris cécité. Peut irriter les voies respiratoires. Difficultés respiratoires.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Nocif par inhalation. Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut irriter les voies respiratoires.

Composants	Espèce	Résultats d'essais
Chlorure d'alkyl(C12-16)diméthylbenzylammonium (CAS 68424-85-1)		
Aiguë		
Oral		
DL50	Rat	426 mg/kg

Composants	Espèce	Résultats d'essais
Glutaraldéhyde (CAS 111-30-8)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	0,56 ml/kg, 24 Heures 0,25 ml/kg, 24 Heures
	Rat	2,46 ml/kg, 4 Heures
	Souris	> 4500 mg/kg
<i>Divers</i>		
DL50	Rat	9,8 mg/kg
	Souris	15 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	24 ppm, 4 Heures 0,28 - 0,39 mg/l, 4 Heures
LC100	Rat	15 mg/l, 7 Heures
<i>Oral</i>		
DL50	Lapin	0,5 ml/kg
	Rat	1,07 ml/kg
	Souris	100 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.	
Sensibilisation respiratoire	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.	
Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.	
Mutagénicité sur les cellules germinales	En raison d'un manque partiel ou complet de données, la classification est impossible.	
Cancérogénicité	En raison d'un manque partiel ou complet de données, la classification est impossible.	
Toxicité pour la reproduction	En raison d'un manque partiel ou complet de données, la classification est impossible.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Peut irriter les voies respiratoires.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	En raison d'un manque partiel ou complet de données, la classification est impossible.	
Danger par aspiration	En raison d'un manque partiel ou complet de données, la classification est impossible.	
Informations sur les mélanges et informations sur les substances	Aucune information disponible.	
Autres informations	Donnée inconnue.	
SECTION 12: Informations écologiques		
12.1. Toxicité	Très toxique pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
12.2. Persistance et dégradabilité	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.	
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Aucunes informations disponibles.	
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)	Donnée inconnue.	
Facteur de bioconcentration (FBC)	Donnée inconnue.	
12.4. Mobilité dans le sol	Aucunes informations disponibles.	
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Non disponible.	

12.6. Autres effets néfastes Aucun connu.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets résiduels	Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les doublures intérieures ou récipients vides peuvent conserver des résidus de produit. N'éliminer cette matière et son récipient qu'en prenant toutes les précautions nécessaires (voir : Instructions relatives à l'élimination).
Emballage contaminé	Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination. Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit. Respecter les avertissements de l'étiquette même quand le récipient est vide.
Code des déchets UE	Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.
Informations / Méthodes d'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Empêcher que cette substance ne s'écoule dans les égouts ou le réseau d'eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.
Précautions particulières	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

SECTION 14: Informations relatives au transport

ADR

14.1. Numéro ONU	UN3265
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s. (Chlorure d'alkyl(C12-16)diméthylbenzylammonium)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Classe	8
Risque subsidiaire	-
Label(s)	8
No. de danger (ADR)	Donnée inconnue.
Code de restriction en tunnel	Donnée inconnue.
14.4. Groupe d'emballage	II
14.5. Dangers pour l'environnement	Oui
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Consulter les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.

RID

14.1. Numéro ONU	UN3265
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s. (Chlorure d'alkyl(C12-16)diméthylbenzylammonium)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Classe	8
Risque subsidiaire	-
Label(s)	8
14.4. Groupe d'emballage	II
14.5. Dangers pour l'environnement	Oui
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Consulter les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.

ADN

14.1. Numéro ONU	UN3265
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s. (Chlorure d'alkyl(C12-16)diméthylbenzylammonium)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Classe	8
Risque subsidiaire	-
Label(s)	8
14.4. Groupe d'emballage	II
14.5. Dangers pour l'environnement	Oui
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Consulter les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.

IATA

14.1. UN number	UN3265
14.2. UN proper shipping name	Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s. (Alkyl(C12-16)dimethylbenzylammonium chloride)
14.3. Transport hazard class(es)	
Class	8
Subsidiary risk	-
14.4. Packing group	II
14.5. Environmental hazards	Yes
ERG Code	8L
14.6. Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

IMDG

14.1. UN number	UN3265
14.2. UN proper shipping name	CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S. (Alkyl(C12-16)dimethylbenzylammonium chloride)
14.3. Transport hazard class(es)	
Class	8
Subsidiary risk	-
14.4. Packing group	II
14.5. Environmental hazards	
Marine pollutant	Yes
EmS	F-A, S-B
14.6. Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans objet.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations de l'UE

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe I

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe II

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants, Annexe I et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 1 et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 2 et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 3 et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, Annexe II

N'est pas listé.

Règlement (EC) n° 1907/2006 (REACH), Article 59, paragraphe 10, Liste des substances candidates actualisée par l'ECHA

N'est pas listé.

Autorisations

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements

N'est pas listé.

Restrictions d'utilisation

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation, et ses modifications

N'est pas listé.

Directive 2004/37/CE : concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail

N'est pas listé.

Directive 92/85/CEE : concernant la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail

N'est pas listé.

Other EU regulations

Directive 96/82/CE (Seveso II) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

N'est pas listé.

Directive 98/24/CE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Glutaraldéhyde (CAS 111-30-8)

Directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail

Glutaraldéhyde (CAS 111-30-8)

Autres réglementations

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné. Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) N° 1907/2006.

Réglementations nationales

Conformément à la directive 94/33/CE sur la protection des jeunes au travail, les personnes âgées de moins de 18 ans ne peuvent pas travailler avec ce produit. Se conformer à la réglementation nationale concernant l'emploi des agents chimiques.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

SECTION 16: Autres informations

Liste des abréviations

DSD : Directive 67/548/CEE.
CLP : Règlement n° 1272/2008.
PBT : persistante, bioaccumulable et toxique.
vPvB : très persistante et très bioaccumulable.
TWA : Moyenne pondérée en temps.
STEL : Valeur limite d'exposition à court terme.
TLV : Threshold Limit Value (Valeur limite d'exposition).

Références

ESIS (Système européen d'information sur les substances chimiques)
Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Informations sur la méthode d'évaluation utilisée pour classer le mélange

La classification au titre des risques envers la santé et l'environnement est dérivée d'une combinaison de méthodes de calcul et de données d'essai, le cas échéant.

Texte intégral des avertissements ou des phrases R et des mentions H en Sections 2 à 15

R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.
R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
R23/25 Toxique par inhalation et par ingestion.
R34 Provoque des brûlures.
R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané.
H312 Nocif par contact avec la peau.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H330 Mortel par inhalation.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations de formation

Suivre les instructions dispensées pendant la formation lors de la manipulation de ce matériau.

Clause de non-responsabilité

Ces informations sont fournies sans garantie et sont censées être exactes. Les informations doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité des travailleurs et l'environnement. Les informations contenues dans cette fiche sont exactes dans l'état actuel des connaissances et reposent sur les données disponibles au moment de la préparation du document.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Version: 3.0

Date de révision 15.11.2012

Date d'impression 15.11.2012

AGITA 10 WG

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

Identification	No.-CAS	Classification 67/548/CEE	Classification RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008	Concentration (% w/w)
Thiamethoxam	153719-23-4	Xn, N R22 R50/53	Flam. Sol. 2 Acute Tox. 4 (orale) H228 H302 H410	10.00

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Eloigner la personne atteinte de la zone dangereuse et l'amener dans une pièce bien aérée ou à l'air frais. La protéger de l'hypothermie.
- Inhalation : Amener la victime à l'air libre.
- Contact avec la peau : Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.
- Contact avec les yeux : Rincer les yeux avec de l'eau propre durant plusieurs minutes et appeler immédiatement un médecin.
- Ingestion : En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2 Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

- Symptômes d'intoxication : Aucun cas d'empoisonnement connu à ce jour chez l'homme.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Antidote : Aucun antidote spécifique connu! Appliquer une thérapie symptomatique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Poudre sèche, mousse, dioxyde de carbone (CO₂) ou eau pulvérisée (ne pas utiliser un jet d'eau sous pression).

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Produits de décomposition dangereux : L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Porter un équipement de protection individuel. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Version: 3.0

Date de révision 15.11.2012

Date d'impression 15.11.2012

AGITA 10 WG

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.
 Rabattre la poussière avec de l'eau pulvérisée.
 Éliminer les déchets chimiques en les incinérant dans une installation agréée à cet effet.
 Traiter les surfaces souillées avec de l'eau.
 Récupérer le liquide de lavage dans un récipient, afin de ne pas polluer les eaux, ni la nappe phréatique, ni les canalisations. Rincer ensuite avec beaucoup d'eau.
 Si la terre est fortement souillée, elle doit être enlevée.
 Le produit échappé n'est plus réutilisable et doit être détruit.
 Si l'élimination est impossible sans risque, prendre contact avec le fabricant ou le représentant local.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions pour la manipulation sans danger : Éviter toute formation de poussière.
 Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
 Éviter l'inhalation de la poussière.
 Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
 En plus des mesures prises en production pour assurer un remplissage/dosage exempt de poussière (p.ex. unité locale mobile d'aspiration) des mesures de protection personnelle sont recommandées en cas de contact possible avec le produit.

Stockage

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Novartis classe de stockage : 9

Température de stockage: : min. 2 °C - max. 30 °C

Autres données : Produit à stocker dans les récipients d'origine clos.
 Protéger de la lumière et de l'humidité.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle			
Identification	No.-CAS	Remarques	Limite(s) d'exposition
Thiamethoxam	153719-23-4	Novartis Limite d'exposition interne (NPIEL) 8 h TWA	0.043 mg/m ³

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures de protection : L'utilisation de mesures techniques doit toujours avoir priorité sur l'utilisation d'équipement de protection individuelle.

Équipement de protection individuelle

Manipulation ouverte

Protection respiratoire : Masque à poussière efficace.

Protection des mains : Gants résistants aux produits chimiques

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps : Vêtements de travail (p. ex. bleu de travail, salopette) en coton tissé serré ou en tissu synthétique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Version: 3.0

Date de révision 15.11.2012

Date d'impression 15.11.2012

AGITA 10 WG

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	solide
Forme	:	granuleux
Couleur	:	blanc - beige
Odeur	:	sans odeur
Masse volumique apparente	:	0.5 - 0.7 gcm ³
pH	:	6.8 - 8.8 pH (médium): dans l'eau déionisée - 1 %
Miscibilité dans l'eau	:	miscible
Propriétés comburantes	:	non oxydant
Inflammabilité	:	pas facilement inflammable Méthode: Inflammabilité (solides)
	:	pas de formation de gaz Méthode: Inflammabilité (au contact de l'eau)
Température d'auto-inflammabilité	:	Remarques: non auto-échauffant
Température d'inflammabilité	:	Température relative d'inflammation spontanée pour les solides: non détecté Méthode: Testé selon la directive 92/69/CEE. Test temperature: 220 °C
Sensibilité aux chocs	:	non explosif non sensible à la friction non sensible au choc

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Réactivité : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stabilité Chimique : Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Version: 3.0

Date de révision 15.11.2012

Date d'impression 15.11.2012

AGITA 10 WG

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 > 5,000 mg/kg Espèces: Rat Méthode: OCDE Ligne directrice 401
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 > 20,000 mg/m3 Espèces: Rat Durée d'exposition: 4 h Dérivés de la/des matière(s) active(s)
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 > 2,000 mg/kg Espèces: Rat Méthode: OCDE Ligne directrice 402
Irritation de la peau	: Pas d'irritation de la peau Espèces: lapin Méthode: OCDE Ligne directrice 404
Irritation des yeux	: Pas d'irritation des yeux Espèces: lapin Méthode: OCDE Ligne directrice 405
Sensibilisation	: non sensibilisant Espèces: cochon d'Inde Méthode: OCDE Ligne directrice 406

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité pour le poisson	: CL50 > 100 mg/l Espèces: Salmo trutta (truite) Durée d'exposition: 96 h Remarques: Dérivés de la/des matière(s) active(s)
Toxicité pour daphnie	: CE50 > 100 mg/l Espèces: Daphnia magna (Daphnies) Durée d'exposition: 48 h Remarques: Dérivés de la/des matière(s) active(s)
	: CL50 env. 69 mg/l Espèces: Mysidopsis bahia Durée d'exposition: 96 h Remarques: Dérivés de la/des matière(s) active(s)
	: CE50 env. 0.14 mg/l Espèces: Cloeon sp. Durée d'exposition: 48 h Remarques: Dérivés de la/des matière(s) active(s)
Toxicité pour les algues	: ERC50 > 100 mg/l Espèces: Selenastrum capricornutum (algues vertes) Durée d'exposition: 72 h Remarques: Dérivés de la/des matière(s) active(s)

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité	: Difficilement biodégradable. Remarques: Dérivés de la/des matière(s) active(s)
------------------	---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Version: 3.0

Date de révision 15.11.2012

Date d'impression 15.11.2012

AGITA 10 WG

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Éliminer les déchets chimiques en les incinérant dans une installation agréée à cet effet. En accord avec les réglementations internes, locales et nationales. Le produit échappé n'est plus réutilisable et doit être détruit. Si l'élimination est impossible sans risque, prendre contact avec le fabricant ou le représentant local.
- Emballages contaminés : Pour les grands emballages vides, envisager le recyclage. Emballages endommagés: les mettre tels quels dans des emballages plus grands. Emballages Vides: Les mettre dans un incinérateur agréé pour produits chimiques. En accord avec les réglementations internes, locales et nationales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Transport Condition : Transport et stockage intermédiaire <=40°C

Transport par route (ADR/RID)

- Numéro ONU : 3077
 Classe : 9
 Groupe d'emballage : III
 No. Etiquetage : 9 E
 Identification du danger : 90
 No de CEFIC : 90GM7-III
 Nom d'expédition des Nations unies : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,SOLIDE,N.S.A.
 Information additionnelle : (THIAMETHOXAM)

Transport maritime (IMDG)

- Numéro ONU : 3077
 Classe : 9
 No EMS : aucun(e)
 Groupe d'emballage : III
 No. Etiquetage : 9 E
 Polluant marin : Polluant marin
 Nom d'expédition des Nations unies : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,SOLIDE,N.S.A.
 Information additionnelle : (THIAMETHOXAM)

Transport aérien (ICAO/IATA)

- Numéro ONU : 3077
 Classe : 9
 Groupe d'emballage : III
 No. Etiquetage : 9 E
 Nom d'expédition des Nations unies : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,SOLIDE,N.S.A.
 Information additionnelle : (THIAMETHOXAM)

- Livraison par poste - Suisse : 3 sous restriction "Quantité limitée"

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation nationale

- Seuil quantitatif (Suisse - OPAM) : 2,000 kg

- Risques d'incendie d'après SPI (Suisse) : F4 S CO PN1

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

- Assessment : non demandé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Version: 3.0

Date de révision 15.11.2012

Date d'impression 15.11.2012

AGITA 10 WG

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3	
Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.	
R22	: Nocif en cas d'ingestion.
R50/53	: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
H228	: Matière solide inflammable.
H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : GENERATION MIX

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Produit Biocide (TP14 Rodenticide) - Appât utilisé dans la lutte contre les rongeurs.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : LIPHATECH S.A.S..

Adresse : Bonnel - CS 10005 .47480.Pont-du-Casse.FRANCE.

Téléphone : +33(5) 53 69 35 70. Fax : +33 (5) 53 69 35 71.

E-mail: fds@desangosse.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence : .

Société/Organisme : .

Autres numéros d'appel d'urgence

France : numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

24h sur 24

7 jours sur 7

RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Toxicité pour certains organes cibles (Expositions répétées), Catégorie 2 (STOT RE 2, H373).

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3 (Aquatic Chronic 3, H412).

Ce mélange ne présente pas de danger physique. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

2.2. Éléments d'étiquetage

Le mélange est un produit à usage biocide (voir la rubrique 15).

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Pictogrammes de danger :



GHS08

Mention d'avertissement :

ATTENTION

Identificateur du produit :

EC 600-594-7

DIFETHIALONE

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H373

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (Sang).

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence - Prévention :

P260

Ne pas respirer les poussières.

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

Conseils de prudence - Intervention :

P314

Consulter un médecin en cas de malaise.

Conseils de prudence - Élimination :

P501

Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/nationales.

2.3. Autres dangers

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC) >= 0.1% publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH : <http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>. Se référer à la rubrique 3 pour identifier les substances concernées.

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Composition :

Identification	(CE) 1272/2008	Nota	%
CAS: 104653-34-1 EC: 600-594-7 DIFETHIALONE	GHS06, GHS09, GHS08 Dgr Acute Tox. 1, H300 Acute Tox. 1, H310 Acute Tox. 1, H330 Repr. 1B, H360D STOT RE 1, H372 Aquatic Acute 1, H400 M Acute = 100 Aquatic Chronic 1, H410 M Chronic = 100 EUH:070	[2]	0 <= x % < 2.5

Limites de concentration spécifiques et estimation de la toxicité aiguë

Identification	Limites de concentration spécifiques	ETA
CAS: 104653-34-1 EC: 600-594-7 DIFETHIALONE	Repr. 1B: H360D C >= 0.003% STOT RE 1 (Oral) : H372 C >= 0.02% STOT RE 2: H373 0.002% <= C < 0.02%	dermale: ETA = 7.9 mg/kg PC orale: ETA = 0.55 mg/kg PC

Informations sur les composants :

(Texte complet des phrases H: voir la rubrique 16)

[2] Substance cancérogène, mutagène ou reprotoxique (CMR).

RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1. Description des mesures de premiers secours

En cas de contact avec les yeux :

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

En cas de contact avec la peau :

Enlever les vêtements imprégnés et laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant connu.

En cas d'ingestion :

Consulter un médecin en lui montrant l'étiquette.

Ne rien faire absorber par la bouche.

Ne pas faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes cliniques: saignement nasal, saignement des gencives, crachement de sang, apparition d'hématomes multiples ou étendus, apparition généralement brusque d'une douleur viscérale inhabituelle

Symptômes biologiques: sang dans les urines, augmentation du temps de coagulation. En cas d'exposition suspectée, consulter immédiatement un médecin. Voir l'antidote ci-dessous. A noter que les symptômes d'empoisonnement peuvent surgir dans les jours suivant l'intoxication.

Il est à noter que les symptômes d'empoisonnement peuvent surgir quelques jours après l'exposition.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Le traitement primaire est antidotal plutôt qu'un diagnostic clinique. Antidote : Vitamine K1 spécifique (phytoménadione). Les analogues de la vitamine K1 (vitamine K3 : ménadione par exemple) ne sont pas très actifs et ne doivent pas être utilisés. L'efficacité du traitement est évaluée par la mesure du temps de coagulation.

Ne pas interrompre le traitement jusqu'à ce que le temps de coagulation redevienne et DEMEURE normal. En cas d'intoxication sévère, il pourrait s'avérer nécessaire d'administrer, en complément de la vitamine K1, du sang ou du plasma frais congelé ou un facteur humain de coagulation : PPSB humain pour injection intraveineuse.

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non inflammable.

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie, utiliser :

- mousse
- poudres
- dioxyde de carbone (CO₂)
- eau pulvérisée ou brouillard d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le mélange n'entraîne pas la formation connue de substance de décomposition dangereuse dans les conditions normales de stockage. Des dégagements normaux de combustion organique seront produits en cas de pyrolyse ou combustion.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux. Empêcher les eaux d'extinction de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Les intervenants seront munis d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Récupérer le produit, le mettre dans un récipient, étiqueter et faire détruire par un destructeur agréé selon la réglementation en vigueur.

Si l'eau contaminée atteint les systèmes de canalisation ou eaux courantes, informer immédiatement les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Récupérer le produit par moyen mécanique (balayage/aspirateur).

Disposer dans un récipient étiqueté et détruire selon législation en vigueur.

Nettoyer la zone contaminée avec de l'eau et du détergent. Éviter la dispersion d'eau de nettoyage vers les égouts ou les cours d'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains après chaque utilisation.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Prévention des incendies :

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Ne pas respirer les poussières.

Éviter l'exposition - se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

Equipements et procédures interdits :

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans l'emballage d'origine.

Conserver hors de portée des enfants

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit Biocide (TP14 Rodenticide) - Appât utilisé dans la lutte contre les rongeurs

RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée n'est disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

En cas d'exposition fréquente ou prolongée, il est recommandé de se soumettre à une vérification du temps de coagulation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Pictogramme(s) d'obligation du port d'équipements de protection individuelle (EPI) :



Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

- Protection des mains

La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail.

Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.

Type de gants conseillés :

- Latex naturel

- Protection du corps

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat physique**

Etat Physique :	Solide.
Grains de céréales	

Couleur

Couleur :	Rouge
-----------	-------

Odeur

Seuil olfactif :	Non précisé.
Odeur :	Céréales

Point de fusion

Point/intervalle de fusion :	Non concerné.
------------------------------	---------------

Point de congélation

Point/intervalle de congélation :	Non précisé.
-----------------------------------	--------------

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Point/intervalle d'ébullition :	Non concerné.
---------------------------------	---------------

Inflammabilité

Inflammabilité (solide, gaz) :	Non précisé.
--------------------------------	--------------

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Dangers d'explosion, limite inférieure d'explosivité (%) :	Non précisé.
Dangers d'explosion, limite supérieure d'explosivité (%) :	Non précisé.

Point d'éclair

Intervalle de point d'éclair :	Non concerné.
--------------------------------	---------------

Température d'auto-inflammation

Point/intervalle d'auto-inflammation :	Non concerné.
T°C = 387°C	

Température de décomposition

Point/intervalle de décomposition :	Non concerné.
-------------------------------------	---------------

pH

pH en solution aqueuse :	6.72
pH :	Non précisé.
	Neutre.

Viscosité cinématique

Viscosité :	Non précisé.
Solubilité	
Hydrosolubilité :	Insoluble.
Liposolubilité :	Non précisé.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	
Coefficient de partage n-octanol/eau :	Non précisé.
Pression de vapeur	
Pression de vapeur (50°C) :	Non concerné.
Densité et/ou densité relative	
Densité :	Non précisé.
Densité de vapeur relative	
Densité de vapeur :	Non précisé.

9.2. Autres informations

Aucune donnée n'est disponible.

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Aucune donnée n'est disponible.

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Le mélange n'a pas de réactions violentes connues dans les conditions normales de manipulation .

10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Le mélange n'a pas de réactions violentes connues dans les conditions normales de manipulation .

10.4. Conditions à éviter

Le mélange n'a pas de réactions violentes connues dans les conditions normales de manipulation.

10.5. Matières incompatibles

Le mélange n'a pas de réactions violentes connues dans les conditions normales de manipulation .

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le mélange n'entraîne pas la formation connue de produit de décomposition dangereux dans les conditions normales de stockage.

Des dégagements normaux de combustion organique normale seront produits en cas de pyrolyse ou combustion.

RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'exposition répétées ou d'une exposition prolongée.

11.1.1. Substances**Toxicité aiguë :**

DIFETHIALONE (CAS: 104653-34-1)

Par voie orale :

DL50 = 0.55 mg/kg

Espèce : Rat

EPA OPP 81-1 (Toxicité aiguë par voie orale)

Par voie cutanée :

DL50 = 7.9 mg/kg

Espèce : Rat

EPA OPP 81-2 (Toxicité aiguë par voie cutanée)

Par inhalation (Poussières/brouillard) :

CL50 > 0.005 mg/l

Espèce : Rat

EPA OPP 81-3 (Toxicité aiguë par inhalation)

Toxicité pour la reproduction :

D'après les études réalisées : Aucun effet sur la reproduction. RAC conclusion: Cette substance est considérée comme possiblement toxique pour le développement du fœtus si l'on se base sur les données de tératogénicité humaine obtenue pour le coumafène.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée:

DIFETHIALONE (CAS: 104653-34-1)

Par voie orale : C = 0.004 mg/kg poids corporel/jour
Espèce : Rat
Durée d'exposition : 90 jours
EPA OPP 82-1 (90-Day Oral Toxicity)

11.1.2. Mélange

Toxicité aiguë :

Par voie orale : Aucun effet observé.
Espèce : Rat
DL50 > 5000 mg/kg
OCDE Ligne directrice 401 (Toxicité aiguë par voie orale)

Par voie cutanée :

Aucun effet observé.
Espèce : Lapin
DL50 > 2000 mg/kg
OCDE Ligne directrice 402 (Toxicité aiguë par voie cutanée)

11.2. Informations sur les autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

12.1. Toxicité

12.1.1. Substances

DIFETHIALONE (CAS: 104653-34-1)

Toxicité pour les poissons :

CL50 = 0.051 mg/l
Facteur M = 100
Espèce : *Salmo gairdneri*
Durée d'exposition : 96 h
OCDE Ligne directrice 203 (Poisson, essai de toxicité aiguë)

Toxicité pour les crustacés :

CE50 = 0.004 mg/l
Facteur M = 100
Espèce : *Daphnia magna*
Durée d'exposition : 48 h
OCDE Ligne directrice 202 (*Daphnia* sp., essai d'immobilisation immédiate)

Toxicité pour les algues :

CEr50 = 0.180 mg/l
Facteur M = 1
Espèce : *Scenedesmus capricornutum*
Durée d'exposition : 72 h
OCDE Ligne directrice 201 (Algues, Essai d'inhibition de la croissance)

NOEC = 0.032 mg/l
Facteur M = 100
Espèce : *Scenedesmus capricornutum*
Durée d'exposition : 96 h
OCDE Ligne directrice 201 (Algues, Essai d'inhibition de la croissance)

12.1.2. Mélanges

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

12.2.1. Substances

DIFETHIALONE (CAS: 104653-34-1)

Biodégradation :

Pas rapidement dégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.3.1. Substances

DIFETHIALONE (CAS: 104653-34-1)

Coefficient de partage octanol/eau :

log K_{ow} = 6.29

Facteur de bioconcentration : BCF = 39974

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée n'est disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets :

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

Ne pas réutiliser l'emballage vide pour d'autres usages

Codes déchets (Décision 2014/955/CE, Directive 2008/98/CEE relative aux déchets dangereux) :

06 13 01 * produits phytosanitaires inorganiques, agents de protection du bois et autres biocides

RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport .

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

-

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

-

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

-

14.4. Groupe d'emballage

-

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

-

RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la rubrique 2 :

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2022/692 (ATP 18)

- Dispositions particulières :

Aucune donnée n'est disponible.

- Etiquetage des biocides (Règlement (UE) n° 528/2012) :

Nom	CAS	%	Type de produits
DIFETHIALONE	104653-34-1	0.03 g/kg	14

Type de produits 14 : Rodenticides.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

La substance active contenue dans ce produit est exemptée d'évaluation sur la sécurité chimique.

RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Libellé(s) des phrases mentionnées à la rubrique 3 :

H300	Mortel en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H330	Mortel par inhalation.
H360D	Peut nuire au fœtus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH070	Toxique par contact oculaire.

Abréviations :

DL50 : La dose d'une substance testée entraînant une létalité à 50% au cours d'une période donnée.

CL50 : La concentration d'une substance testée entraînant une létalité de 50 % au cours d'une période donnée.

CE50 : La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

CER50 : La concentration efficace de substance qui provoque 50% de réduction du taux de croissance.

NOEC : La concentration sans effet observé.

REACH : Enregistrement, évaluation, Autorisation et Restriction des Substances Chimiques.

ETA : Estimation Toxicité Aiguë

PC : Poids Corporel

CMR :Cancérogène, mutagène ou reprotoxique.

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.

IMDG : International Maritime Dangerous Goods.

IATA : International Air Transport Association.

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.

GHS08 : Danger pour la santé.

PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : Très persistante et très bioaccumulable.

SVHC : Substance of Very High Concern.

ANNEXE 16

RAPPORT DE VERIFICATION

EARL FRAIS MARAIS

FRAIS MARAIS

87250 FOLLES

Code du Travail

RAPPORT DE VERIFICATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Etablissement vérifié : Grande Porcherie

Frais Marais
87250 FOLLES

Référence client : 3567

Numéro de rapport : 3567-5289-6767-E-01

Date de l'intervention : 21/11/2019

Nom du vérificateur : Marc JASKIEWIEZ

SECOPREV SARL

Siège social : 44 rue Rhin et Danube - 87280

LIMOGES

Téléphone : 05 55 35 87 24 Fax : 05 55 35 87 25

Site internet : www.secoprev.com

Courriel : secoprev@wanadoo.fr

RCS LIMOGES B344 775 721

N° Siret: 344 775 721 000 30 Code APE : 7120B

Accréditation COFRAC
N° 3-038

cofrac



INSPECTION

Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Rapport de vérification réglementaire des installations électriques en application du code du travail

Sommaire

Informations générales	3
Renseignements généraux	4
Cadre de la vérification	4
Renseignements sur l'installation	4
Liste des documents nécessaires à la vérification	5
Liste récapitulative des observations	7
Observations relatives aux installations basse tension	7
Caractéristiques principales des installations	8
Désignation des bâtiments de l'établissement	8
Implantation et caractéristiques des sources d'énergie BT	8
Implantation et désignation des tableaux électriques	8
Implantation et désignation des prises de terre	8
Implantation et désignation des transformateurs de séparation de circuits et de très basse tension (TBT)	8
Caractéristiques des installations de sécurité	9
Classement des locaux en fonction des influences externes	9
Examen de conformité des installations électriques	10
Résultats des essais et mesurages	22
Etendue, méthodologie des mesurages et critères d'appréciation des résultats	22
Symboles et Abréviations	24
Appareils de mesurage utilisés pour la vérification	25
Mesures des prises de terre	25
Installations basse tension : Installations de sécurité	26
Continuités des circuits de protection entre les différents niveaux de la distribution	26
Source d'énergie BT	26
Matériels d'utilisation	29
Plans et schémas	30
Synoptique de l'installation	30

Informations générales

Référentiel applicable :

1- Vérification initiale et périodique des installations électriques

Le référentiel applicable pour la réalisation des missions d'inspection des installations électriques est le décret 2010-1016 du 30 août 2010 relatif aux obligations de l'employeur pour l'utilisation des installations électriques des lieux de travail.

2- Vérification à la demande de l'inspecteur du travail ou le contrôleur du travail

Le référentiel applicable pour la réalisation des missions d'inspection des installations électriques est le décret 2010-1018 du 30 août 2010 portant diverses dispositions relatives à la prévention des risques électriques dans les lieux de travail.

Etendue de la vérification :

C'est l'arrêté du 26 décembre 2011 qui fixe les méthodes et l'étendue des vérifications suivantes :

- Vérification initiale des installations électriques prévue à l'article R.4226-14 du code du travail
- Vérification périodique des installations électriques prévue à l'article R.4226-16 du code du travail
- Vérification des installations électriques temporaires prévue à l'article R.4226-21 du code du travail
- Vérification des installations électriques sur demande de l'inspecteur du travail ou du contrôleur du travail, prévue à l'article R.4722-26 du code du travail

Délimitations de la vérification :

Certaines installations font l'objet de vérifications spécifiques qui sont assujetties à d'autres textes réglementaires applicables.

Il en est ainsi, par exemple :

- Des vérifications dans les établissements recevant du public.
- Des vérifications dans les établissements soumis au code de l'environnement.
- Des vérifications des équipements de travail (machine, appareil de levage et de maintenance)
- Des vérifications contre les risques engendrés par l'électricité statique et les courants vagabonds.

Obligations du chef d'établissement :

Le chef d'établissement a pour obligations :

- D'accompagner ou de faire accompagner les vérificateurs au cours de leur intervention par une personne connaissant les installations.

NOTA : Dans le cas où le vérificateur n'est pas accompagné, il n'est pas tenu d'effectuer les opérations qu'il jugerait susceptibles d'être dangereuses ou de nature à perturber le bon fonctionnement de l'établissement.

- De fournir les moyens d'accès aux locaux et équipements permettant la vérification en toute sécurité.
- La fourniture des éléments d'informations nécessaires à la réalisation des vérifications prescrites par l'annexe III de l'arrêté du 26 décembre 2011 et notamment le plan et la classification des zones à risques d'explosion qui doivent figurer dans "le document relatif à la protection contre les explosions" établi et mis à jour par le chef d'établissement.

NOTA : En l'absence de ce document de classification des zones à risque d'explosion, le vérificateur ne se prononcera pas sur l'adéquation du matériel présent dans les zones présumées à risques.

Renseignements généraux de l'établissement

Cadre de la vérification :

Etablissement vérifié Grande Porcherie

Frais Marais
87250 FOLLES

Activité principale : Porcherie

Nature de la vérification : Première vérification périodique de l'organisme (R4226-16)

Délimitation de la vérification : Vérification partielle limitée aux installations suivantes : Grande Porcherie

Domaine de Tension : BT

Date d'intervention : Du 21/11/2019 au 21/11/2019

Durée d'intervention : 0,50 J

Date d'envoi du rapport : 23/12/2019

Nom du vérificateur : Marc JASKIEWIEZ

Résultat de la vérification validé par : Marc JASKIEWIEZ

Périodicité réglementaire : Annuelle

Périodicité contractuelle : Triennale

Renseignements sur l'installation :

Personne ou entité chargée de la surveillance des installations Personnel de l'établissement
M LEBON - Gérant

Personne ayant accompagnée le vérificateur : Mme LEBON - Gérante

Compte-rendu de fin de visite : Oral / Mme LEBON - Gérante

Registre de sécurité : Non présenté

Modifications de structure de l'installation électrique : Sans objet s'agissant d'une première vérification

Renseignements complémentaires :

Néant

Renseignements généraux de l'établissement

Liste des documents nécessaires à la vérification :

Éléments demandés	Condition de fourniture par l'établissement	Commentaire
1- Plan des locaux avec indication des locaux à risques particuliers d'influences externes, particulièrement BE2 et BE3	Non présenté	Classement des locaux proposé par le vérificateur selon le guide UTE C15-103 (à l'exception des locaux BE3)
2- Plan de masse à l'échelle avec implantation des prises de terre et des canalisations électriques enterrées	Non présenté	
3- Cahier des prescriptions techniques ayant permis la réalisation des installations	Non présenté	
4- Schémas unifilaires des installations électriques, accompagnés si nécessaire d'un synoptique	Incomplet /Non à jour	Un schéma unifilaire à jour doit être joint au dossier technique.
5- Carnets de câbles	Non présenté	
6- Notes de calcul justifiant du dimensionnement des canalisations et des dispositifs de protection	Non présenté	
7- Rapport de vérification initiale et rapport de vérifications périodiques postérieures	Non présenté	
8- Déclaration CE de conformité et notices d'instruction du matériel installé dans les locaux ou emplacements à risque d'explosion.	Sans objet	
9- Liste des installations de sécurité et effectif maximal des différents locaux ou bâtiments.	Non présenté	Les effectifs sont proposés par le vérificateur. Ils devront être validés par le chef d'établissement
10- Copie des attestations de conformité établies en application du décret 72-1120 du 14 décembre 1972	Non présenté	

Renseignements généraux de l'établissement

Limites d'intervention :

Partie d'installation non vérifiée	Motif de la non-vérification
Autres bâtiments de l'exploitation	Hors prestation, voir le rapport correspondant
Mesure de continuité de mise à la terre sur les appareils d'éclairage repérés 'non vérifiés' au chapitre Résultats des mesurages et essais	Raison d'inaccessibilité en l'absence de moyens sécurisés mis à disposition ou en l'absence d'un point de mesure accessible sans démontage du matériel. En cas d'intervention ultérieure sur ces appareils d'éclairage ou dans leur voisinage, procéder ou faire procéder à cette vérification.

Liste récapitulative des observations

N° Obs.	Code du travail	Norme ou Arrêté	Libellé constat / Préconisation	Obs. Déjà signalée
---------	-----------------	-----------------	---------------------------------	--------------------

Observations relatives aux installations basse tension

Observations sur l'éclairage de sécurité

1	R4215-17	Arrêté du 14/12/2011 Art 5	Porcherie Absence d'une installation fixe d'éclairage de sécurité Mettre en place une installation fixe d'éclairage de sécurité conformément aux prescriptions de l'arrêté du 14/12/2011	
---	----------	----------------------------	--	--

Caractéristiques principales de l'installation

Désignation des bâtiments de l'établissement :

- 1 - Grande porcherie
- 2 - Extérieur (Bord de route)

Implantation et caractéristiques des sources d'énergie BT :

Localisation : Extérieur (Bord de route)

Nature de la source et désignation : Réseau de distribution Public B.T.

Origine de l'installation vérifiée : Bornes avales du disjoncteur de branchement

Installations alimentées : Ensemble des installations de l'établissement

Caractéristiques de la source :

Puissance souscrite : 30 KVA Puissance limitée

Tension : 400V Tri

Intensité : 50A

Schéma des liaisons à la terre : TT

Implantation et désignation des tableaux électriques :

Désignation	Localisation
COFFRET SOUPE	Grande porcherie - Local soupe
ARMOIRE GÉNÉRALE	Grande porcherie - Couloir

Implantation et désignation des prises de terre :

Désignation	Localisation	Constitution	Nature
Terre des masses BT	Porcherie, couloir	Non défini	Cuivre

Configuration du réseau de terre :

Le réseau général de terre de l'établissement est constitué par un ensemble de prises de terre interconnectées.

Configuration du réseau des conducteurs de protection :

Canalisations avec conducteurs de protection incorporés sur l'ensemble des circuits terminaux

Canalisations avec conducteurs de protection incorporés sur l'ensemble des circuits de distribution

Implantation et désignation des transformateurs de protection par séparation de circuits, ou par TBTS ou TBTP :

Absence de transformateur (ou source) de ce type dans l'installation

Caractéristiques principales de l'installation

Caractéristiques des installations de sécurité

Désignation (Bâtiment ou local)	Seuil Assuj.	Effectif public	Effectif total	Absence d'éclairage fixe	Eclairage fixe réalisé			
					Evacuation (balisage)		Anti-panique (ambiance)	
					Type	Fonct.	Type	Fonct.
Porcherie	<20 Pers.	0	2	X				

Nature de la source centrale : Sans Objet

Dispositif de mise à l'état de repos des blocs autonomes d'éclairage de sécurité :

Absent

Classement des locaux en fonction des influences externes :

Classement des locaux proposé par le vérificateur selon les prescriptions du guide UTE C15-103. Sauf avis contraire du chef d'établissement, les influences externes déterminées dans ce classement sont applicables à l'établissement.

Accès aux parties actives			Présence de substances corrosives ou polluantes			Compétence des personnes			Nature des matières traitées ou entreposées		
Non protégé		IP0X	AF1		Négligeable	BA1	Ordinaires		BE1		Négligeable
A	Avec le dos de la main	IP1X ou IPXXA	AF2	D'origine atmosphérique		BA2	Enfants IP3X ou IPXXC		BE2	Risques d'incendie	
B	Avec un doigt	IP2X ou IPXXB	AF3	Intermittente / accidentelle		BA3	Handicapés		BE3	Risques d'explosion	
C	Avec un outil	IP3X ou IPXXC	AF4	Permanente		BA4	Averties		BE4	Risques de contamination	
D	Avec un fil	IP4X ou IPXXD				BA5	Qualifiées				

Présence de corps solides			Présence d'eau						Chocs mécaniques		
AE1	Négligeable	IP2X	AD1	Négligeable	IPX0	AD5	Jets d'eau	IPX5	AG1	Faibles (< 0,2joules)	IK02
AE2	Petits objets (>2,5mm)	IP3X	AD2	Gouttes d'eau	IPX1	AD6	Paquets d'eau	IPX6	AG2	Moyens (< 2joules)	IK07
AE3	Très petits objets (>1mm)	IP4X	AD3	Aspersion d'eau	IPX3	AD7	Immersion	IPX7	AG3	Importants (<5joules)	IK08
AE4	Poussières	IP5X	AD4	Projections d'eau	IPX4	AD8	Submersion	IPX8	AG4	Très importants (<20j)	IK10

Indice de protection	IP	Degrés de protection minimaux concernant l'accès aux parties dangereuses et à la pénétration de corps solides et de l'eau
	IK	Degrés de protection contre les impacts mécaniques externes

N°	Locaux ou emplacements	Influences externes						Indice de protection minimum	
		AF	BA	BE	AE	AD	AG	IP	IK
1	Porcherie	3	1	2	2	5	2	35	07
2	Extérieur	1	1	1	2	4	2	34	07

Examen de conformité des installations électriques

Norme(s) applicable(s) : C15-100

Norme C13-100 (2001) : Installations électriques Haute Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
				Protection contre les chocs électriques	Sans Objet
				Voisinage entre installations de domaine de tension différente	Sans Objet
				Risques liés à l'élévation de température des matériels électriques en service normal	Sans Objet
				Protection contre les surintensités	Sans Objet
				Sectionnement	Sans Objet
				Mise en oeuvre des canalisations	Sans Objet
				Identification des circuits et des appareillages – repérage des conducteurs	Sans Objet
				Choix et mise en oeuvre des matériels	Sans Objet
				Locaux ou emplacements de service électrique	Sans Objet
				Conformité des matériels électriques ayant une fonction de sécurité	Sans Objet
				Maintien en conformité des installations électriques permanentes	Sans Objet
				Surveillance et opérations de maintenance	Sans Objet
				Locaux ou emplacements où la présence de parties actives accessibles dangereuses résulte d'une nécessité technique inhérente aux principes mêmes de fonctionnement des matériels ou installations	Sans Objet
				Conditions d'utilisation et de raccordement des appareils amovibles	Sans Objet

Norme C13-100 (2015) : Installations électriques Haute Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
				Protection contre les chocs électriques	Sans Objet
				Voisinage entre installations de domaine de tension différente	Sans Objet
				Risques liés à l'élévation de température des matériels électriques en service normal	Sans Objet
				Protection contre les surintensités	Sans Objet
				Sectionnement	Sans Objet
				Mise en oeuvre des canalisations	Sans Objet
				Identification des circuits et des appareillages – repérage des conducteurs	Sans Objet
				Choix et mise en oeuvre des matériels	Sans Objet
				Locaux ou emplacements de service électrique	Sans Objet
				Conformité des matériels électriques ayant une fonction de sécurité	Sans Objet
				Maintien en conformité des installations électriques permanentes	Sans Objet

Examen de conformité des installations électriques

Norme : C13-100 (2015) : Installations électriques Haute Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
				Surveillance et opérations de maintenance	Sans Objet
				Locaux ou emplacements où la présence de parties actives accessibles dangereuses résulte d'une nécessité technique inhérente aux principes mêmes de fonctionnement des matériels ou installations	Sans Objet
				Conditions d'utilisation et de raccordement des appareils amovibles	Sans Objet

Norme C13-200 (2009) : Installations électriques Haute Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
				Protection contre les chocs électriques	Sans Objet
				Voisinage entre installations de domaine de tension différente	Sans Objet
				Risques liés à l'élévation de température des matériels électriques en service normal	Sans Objet
				Protection contre les surintensités	Sans Objet
				Sectionnement	Sans Objet
				Coupure d'urgence	Sans Objet
				Mise en oeuvre des canalisations	Sans Objet
				Identification des circuits et des appareillages – repérage des conducteurs	Sans Objet
				Choix et mise en oeuvre des matériels	Sans Objet
				Locaux ou emplacements à risque BE2 / BE3	Sans Objet
				Locaux ou emplacements de service électrique	Sans Objet
				Locaux ou emplacements de service électrique	Sans Objet
				Conformité des matériels électriques ayant une fonction de sécurité	Sans Objet
				Maintien en conformité des installations électriques permanentes	Sans Objet
				Surveillance et opérations de maintenance	Sans Objet
				Locaux ou emplacements où la présence de parties actives accessibles dangereuses résulte d'une nécessité technique inhérente aux principes mêmes de fonctionnement des matériels ou installations	Sans Objet
				Conditions d'utilisation et de raccordement des appareils amovibles	Sans Objet

Examen de conformité des installations électriques

Norme C13-200 (2018) : Installations électriques Haute Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
				Protection contre les chocs électriques	Sans Objet
				Voisinage entre installations de domaine de tension différente	Sans Objet
				Risques liés à l'élévation de température des matériels électriques en service normal	Sans Objet
				Protection contre les surintensités	Sans Objet
				Sectionnement	Sans Objet
				Coupure d'urgence	Sans Objet
				Mise en oeuvre des canalisations	Sans Objet
				Identification des circuits et des appareillages – repérage des conducteurs	Sans Objet
				Choix et mise en oeuvre des matériels	Sans Objet
				Locaux ou emplacements à risque BE2 / BE3	Sans Objet
				Locaux ou emplacements de service électrique	Sans Objet
				Locaux ou emplacements de service électrique	Sans Objet
				Conformité des matériels électriques ayant une fonction de sécurité	Sans Objet
				Maintien en conformité des installations électriques permanentes	Sans Objet
				Surveillance et opérations de maintenance	Sans Objet
				Locaux ou emplacements où la présence de parties actives accessibles dangereuses résulte d'une nécessité technique inhérente aux principes mêmes de fonctionnement des matériels ou installations	Sans Objet
				Conditions d'utilisation et de raccordement des appareils amovibles	Sans Objet

Norme C15-100 : Installations électriques Basse Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
				Protection contre les chocs électriques	
R4215-3		C15-100	529.7 - 41 Annexe B.2	1) Protection par éloignement	Sans Objet
R4215-3		C15-100	411.2 - ANNEXE A2-B1	2) Protection par enveloppes ou barrières	Conforme

Examen de conformité des installations électriques

Norme C15-100 : Installations électriques Basse Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
R4215-3		C15-100	411.2 - ANNEXE A1	4) Protection par isolation	Conforme
R4215-3		C15-100	411.3.1 544.1	5) Liaison équipotentielle principale (mise en oeuvre, section)	Conforme
R4215-3		C15-100	411.3 542.1 558.3.2	6) Mise à la terre des masses et interconnexion des masses simultanément accessibles	Conforme
R4215-3		C15-100	542	7) Prise de terre (mise en oeuvre, section, valeur)	Conforme
R4215-3		C15-100	543 612.6	8) Conducteurs de protection (Type, section, mise en oeuvre, continuité)	Conforme
R4215-3		C15-100	612.3	9) Isolement des installations basse tension	Conforme
R4215-3		C15-100	314	10) Division des installations	Conforme
R4215-3		C15-100	411.3.3 415.1 531.2.3	11) Protection complémentaire contre les contacts indirects (DDR 30 mA sur PC<32A, PC locaux AD4, PC sur chantiers) Protection complémentaire contre les contacts directs par DDR 30mA	Conforme
R4215-3		C15-100	411.1	12) Protection contre les contacts indirects suivant les schémas des liaisons à la terre (domaine BT et HT)	Conforme
R4215-3		C15-100	411.4 531 543.4 461.3 543.1.4	13) Schéma TN	Sans Objet
R4215-3		C15-100	411.5 531	14) Schéma TT	Conforme
R4215-3		C15-100	411.6 531 411.6.3 537 543.1.4 552 612.7	15) Schéma IT	Sans Objet
R4215-3		C15-100	411.7	16) Très basse tension fonctionnelle (TBTF)	Sans Objet
R4215-3		C15-100	412 558.3.2	17) Protection par isolation double ou renforcée	Conforme
R4215-3		C15-100	413	18) Protection par séparation électrique	Sans Objet
R4215-3		C15-100	414	19) Protection par très basse tension (TBTS et TBTP)	Sans Objet
R4215-3		C15-100	415.2 544.2	20) Protection complémentaire contre les contacts indirects par LES (BT)	Sans Objet

Examen de conformité des installations électriques

Norme C15-100 : Installations électriques Basse Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
R4215-3		C15-100	701	21) Locaux contenant une baignoire ou une douche (Salles d'eau)	Sans Objet
R4215-3		C15-100	702	22) Piscines et autres bassins	Sans Objet
R4215-3		C15-100	703	23) Locaux contenant des radiateurs pour saunas	Sans Objet
R4215-3		C15-100	704	24) Installations de chantiers	Sans Objet
R4215-3		C15-100	705	25) Installations électriques dans les établissements agricoles	Conforme
R4215-3		C15-100	706	26) Enceintes conductrices exigües	Sans Objet
R4215-3		C15-100	708	27) Installations électriques des parcs de caravanes	Sans Objet
R4215-3		C15-100	709	28) Installations électriques des marinas	Sans Objet
R4215-3		C15-100	711	29) Installations électriques temporaires de structures, baraques, stands dans des champs de foire, des marchés, des parcs de loisirs, des cirques et des lieux d'expositions ou de spectacles	Sans Objet
R4215-3		C15-100	717	30) Unités mobiles ou transportables	Sans Objet
R4215-3		C15-100	752	31) Aires de distribution de carburants liquides	Sans Objet
R4215-3		C15-100	753	32) Equipements de chauffage électriques des locaux	Sans Objet
R4215-3		C15-100	756	33) Parcs de stationnement	Sans Objet
R4215-3		C15-100	773	34) Protection d'installations non surveillées	Sans Objet
Voisinage entre installations de domaine de tension différente					
R4215-4		C15-100	528.1	1) Voisinage entre canalisations électriques de domaine BT et TBT	Sans Objet
R4215-4		C15-100	442.2.6	2) Voisinage entre canalisations électriques de domaine BT et HT	Sans Objet
R4215-4		C15-100	534.2	3) Défaut d'isolement entre les installations HT et BT Mise en oeuvre des limiteurs de surtension (IT)	Sans Objet
Risques liés à l'élévation de température des matériels électriques en service normal					
R4215-5		C15-100	423	1) Protection contre les risques de brûlures pour les travailleurs	Conforme
R4215-5		C15-100	421	2) Protection contre les risques de dégradation des objets au voisinage	Conforme
R4215-5		C15-100	559	3) Mise en oeuvre des luminaires : dissipation thermique	Conforme
Protection contre les surintensités					
R4215-6		C15-100	431	1) Protection suivant la nature des circuits (protection des conducteurs de phase et conducteur neutre)	Conforme
R4215-6		C15-100	433 523 524 533.2	2) Protection contre les surcharges	Conforme

Examen de conformité des installations électriques

Norme C15-100 : Installations électriques Basse Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
R4215-6		C15-100	434 533	3) Protection contre les courts-circuits	Conforme
R4215-6		C15-100	Partie 5-53 533.3.1	4) Appareillages de sectionnement, commande et de protection (choix et mise en oeuvre), PdC	Conforme
R4215-6		C15-100	555	5) Matériels d'utilisation (mise en oeuvre – séparation hors charge)	Conforme
R4215-6		C15-100	526	6) Connexions entre conducteurs et entre conducteurs et autres matériels	Conforme
R4215-6		C15-100	421.5	8) Protection contre les risques d'incendie des matériels contenant des diélectriques liquides inflammables et des transformateurs de type sec	Sans Objet
Sectionnement					
R4215-7		C15-100	462 536.2	1) Choix, mise en oeuvre des dispositifs de sectionnement	Conforme
Coupure d'urgence					
R4215-8		C15-100	463 536.3	1) Choix, mise en oeuvre des dispositifs de coupure d'urgence	Conforme
Mise en oeuvre des canalisations					
R4215-9		C15-100	521 529	1) Mise en oeuvre des canalisations en fonction des différents modes de pose, tension assignée	Conforme
R4215-9		C15-100	527	2) Maintien des degrés coupe feu des parois à la traversée des canalisations	Conforme
R4215-9		C15-100	528.2	3) Voisinage avec des canalisations non électriques (Chauffage, conduits de fumée ...)	Sans Objet
R4215-9		C15-100	522	4) Adéquation des canalisations aux conditions d'influences externes	Conforme
Identification des circuits et des appareillages – repérage des conducteurs					
R4215-10		C15-100	514	1) Identification des circuits et matériels	Conforme
R4215-10		C15-100	514.3	2) Repérage des conducteurs isolés	Conforme
R4215-10		C15-100	514.2	3) Repérage des canalisations enterrées	Conforme
Choix et mise en oeuvre des matériels					
R4215-11		C15-100	512.1	1) Conception et réalisation des installations en fonction de la tension de service	Conforme
R4215-11		C15-100	512.2	2) Adéquation des matériels aux conditions d'influences externes	Conforme
R4215-11		C15-100	530	4) Fixation et état apparent du matériel	Conforme
R4215-11		C15-100	701	11) Locaux contenant une baignoire ou une douche (Salles d'eau)	Sans Objet
R4215-11		C15-100	702	12) Piscines et autres bassins	Sans Objet
R4215-11		C15-100	703	13) Locaux contenant des radiateurs pour saunas	Sans Objet

Examen de conformité des installations électriques

Norme C15-100 : Installations électriques Basse Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
R4215-11		C15-100	704	14) Installations de chantiers	Sans Objet
R4215-11		C15-100	705	15) Installations électriques dans les établissements agricoles	Conforme
R4215-11		C15-100	706	16) Enceintes conductrices exigües	Sans Objet
R4215-11		C15-100	708	18) Installations électriques des parcs de caravanes	Sans Objet
R4215-11		C15-100	709	19) Installations électriques des marinas	Sans Objet
R4215-11		C15-100	711	20) Installations électriques temporaires de structures, baraques, stands, dans des champs de foire, des marchés, des parcs de loisirs, des cirques, et des lieux d'exposition ou de spectacle	Sans Objet
R4215-11		C15-100	717	21) Unités mobiles ou transportables	Sans Objet
R4215-11		C15-100	752	22) Aires de distribution de carburants liquides	Sans Objet
R4215-11		C15-100	753	23) Equipements de chauffage électrique des locaux	Sans Objet
R4215-11		C15-100	756	24) Parcs de stationnement	Sans Objet
R4215-11		C15-100	773	25) Protection d'installations non surveillées	Sans Objet
Locaux ou emplacements à risque BE2 / BE3					
R4215-12		C15-100	422	1) Locaux à risque d'incendie (BE2)	Conforme
R4215-12		C15-100	424	2) Emplacements à risque d'explosion (BE3)	Sans Objet
Locaux ou emplacements de service électrique					
R4215-13		C15-100	781.2 781.3 781.4	1) Locaux électriques – Protection contre les chocs électriques	Sans Objet
R4215-13		C15-100	781.5	2) Aménagement de l'emplacement ou du local (Dimensions, ventilation, éclairage, portes...)	Sans Objet
Locaux ou emplacements de service électrique					
R4226-9				1) Désignation et délimitation des locaux de service électrique	Sans Objet
R4226-9				2) Porte d'accès fermées à clef et équipées d'un système de fermeture pouvant s'ouvrir librement de l'intérieur des locaux de service électrique	Sans Objet
Conformité des matériels électriques ayant une fonction de sécurité					
R4215-16		C15-100	511	1) Conformité des installations aux normes	Conforme
Eclairage de sécurité					
R4215-17	14/12/2011 Art 5			1) Eclairage d'évacuation	Non Conforme Obs N°1

Examen de conformité des installations électriques

Norme C15-100 : Installations électriques Basse Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
R4215-17	14/12/2011 Art 6			2) Eclairage d'ambiance ou d'anti-panique	Sans Objet
R4215-17	14/12/2011 Art 7 et 8			3) Alimentation de l'éclairage de sécurité par source centralisée	Sans Objet
R4215-17	14/12/2011 Art 7 et 9			4) Eclairage de sécurité réalisé par blocs autonomes	Conforme
R4226-13	14/12/2011 Art 10			1) Fonctionnement de la télécommande des blocs	Conforme
R4226-13	14/12/2011 Art 11			2) Conditions d'utilisation et de maintenance de l'éclairage de sécurité	Conforme
R4226-13	14/12/2011 Art 12			3) Lampes de rechanges	Conforme
Maintien en conformité des installations électriques permanentes					
R4226-5		C15-100	6.63	1) L'employeur maintient l'ensemble des installations électriques permanentes en conformité avec les dispositions relatives à la conception des installations électriques	Conforme
Surveillance et opérations de maintenance					
R4226-7		C15-100	6.63	1) Les installations électriques et les matériels électriques qui les composent font l'objet de mesures de surveillance et opérations de maintenance.	Conforme
Locaux ou emplacements où la présence de parties actives accessibles dangereuses résulte d'une nécessité technique inhérente aux principes mêmes de fonctionnement des matériels ou installations					
R4226-10	15/12/2011			1) Dispositions particulières applicables aux installations de galvanoplastie et d'électrophorèse, aux cellules d'électrolyse et aux fours électriques à arc	Sans Objet
R4226-10	16/12/2011			2) Dispositions particulières applicables à certains laboratoires et plate-forme d'essais	Sans Objet
R4226-10	26/02/1993			3) Anesthésie des animaux d'élevage	Sans Objet
R4226-10	02/02/1989			4) Pêche à l'électricité	Sans Objet
R4226-10	17/03/1993			5) Barrières à poissons	Sans Objet
Installations de soudage électrique à l'arc et par résistance et dans les techniques connexes					
R4226-11	19/12/2011			1) Installations de soudage électrique à l'arc et par résistance et dans les techniques connexes	Sans Objet
Conditions d'utilisation et de raccordement des appareils amovibles					
R4226-12	20/12/2011 Art 2-1			1) Appareils portatifs à main : Alimentation limitée à une tension d'alimentation de 500V en CA et 750V en CC	Conforme
R4226-12	20/12/2011 Art 2-2			2) Alimentation des autres appareils amovibles sous tension plus élevée si enveloppe IP3X à minima	Sans Objet
R4226-12	20/12/2011 Art 3			3) Adéquation des appareils amovibles aux conditions d'influences externes	Conforme

Examen de conformité des installations électriques

Norme C15-100 : Installations électriques Basse Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
R4226-12	20/12/2011 Art 4			4) Choix et mise en oeuvre des canalisations servant au raccordement des appareils amovibles	Conforme
R4226-12	20/12/2011 Art 5			5) Raccordement des appareils amovibles aux installations fixes (PC, prolongateurs, connecteurs)	Conforme
R4226-12	20/12/2011 Art 6			6) Réunion ou séparation hors charge obligatoire pour les PC, prolongateurs ou connecteurs de calibre > 32A	Sans Objet
R4226-12	20/12/2011 Art 7	C15-100	706	7) Enceintes conductrices exigües (applicable aux appareils portatifs à mains)	Sans Objet

Norme C17-200 HT (2007) : Installations d'éclairage extérieur Haute Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
				Protection contre les chocs électriques	Sans Objet
				Risques liés à l'élévation de température des matériels électriques en service normal	Sans Objet
				Protection contre les surintensités	Sans Objet
				Sectionnement	Sans Objet
				Mise en oeuvre des canalisations	Sans Objet
				Identification des circuits et des appareillages – repérage des conducteurs	Sans Objet
				Choix et mise en oeuvre des matériels	Sans Objet
				Locaux ou emplacements de service électrique	Sans Objet
				Conformité des matériels électriques ayant une fonction de sécurité	Sans Objet

Norme C17-200 HT (2016) : Installations d'éclairage extérieur Haute Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
				Protection contre les chocs électriques	Sans Objet

Examen de conformité des installations électriques

Norme : C17-200 HT (2016) : Installations d'éclairage extérieur Haute Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
				Risques liés à l'élévation de température des matériels électriques en service normal	Sans Objet
				Protection contre les surintensités	Sans Objet
				Sectionnement	Sans Objet
				Mise en oeuvre des canalisations	Sans Objet
				Identification des circuits et des appareillages – repérage des conducteurs	Sans Objet
				Choix et mise en oeuvre des matériels	Sans Objet
				Locaux ou emplacements de service électrique	Sans Objet
				Conformité des matériels électriques ayant une fonction de sécurité	Sans Objet

Norme C17-200 BT (2007) : Installations d'éclairage extérieur Basse Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
				Protection contre les chocs électriques	Sans Objet
				Voisinage entre installations de domaine de tension différente	Sans Objet
				Risques liés à l'élévation de température des matériels électriques en service normal	Sans Objet
				Protection contre les surintensités	Sans Objet
				Sectionnement	Sans Objet
				Coupure d'urgence	Sans Objet
				Mise en oeuvre des canalisations	Sans Objet
				Identification des circuits et des appareillages – repérage des conducteurs	Sans Objet
				Choix et mise en oeuvre des matériels	Sans Objet
				Conformité des matériels électriques ayant une fonction de sécurité	Sans Objet

Examen de conformité des installations électriques

Norme C17-200 BT (2016) : Installations d'éclairage extérieur Basse Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
				Protection contre les chocs électriques	Sans Objet
				Voisinage entre installations de domaine de tension différente	Sans Objet
				Risques liés à l'élévation de température des matériels électriques en service normal	Sans Objet
				Protection contre les surintensités	Sans Objet
				Sectionnement	Sans Objet
				Coupure d'urgence	Sans Objet
				Mise en oeuvre des canalisations	Sans Objet
				Identification des circuits et des appareillages – repérage des conducteurs	Sans Objet
				Choix et mise en oeuvre des matériels	Sans Objet
				Conformité des matériels électriques ayant une fonction de sécurité	Sans Objet

Norme C15-211 (2006) : Installations dans les locaux à usage médical

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
				Protection contre les chocs électriques	Sans Objet
				Protection contre les surintensités	Sans Objet
				Locaux ou emplacements à risque BE2 / BE3	Sans Objet

Norme C15-150-1 : Enseignes lumineuses

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
				Sectionnement	Sans Objet
				Coupure d'urgence	Sans Objet
				Choix et mise en oeuvre des matériels	Sans Objet
				Conformité des matériels électriques ayant une fonction de sécurité	Sans Objet

Examen de conformité des installations électriques

Norme EN50107-1 : Enseignes lumineuses

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
				Protection contre les chocs électriques	Sans Objet
				Mise en oeuvre des canalisations	Sans Objet
				Identification des circuits et des appareillages – repérage des conducteurs	Sans Objet
				Choix et mise en oeuvre des matériels	Sans Objet
				Conformité des matériels électriques ayant une fonction de sécurité	Sans Objet

Résultats des mesurages et essais

Etendue, méthodologie des mesurages et critères d'appréciation des résultats Contrôleurs permanents d'isolement

Etendue :

L'essai des contrôleurs permanents d'isolement (CPI) est effectué sur les installations à neutre isolé ou impédant (schéma de liaison à la terre IT)

Méthodologie :

Tous les CPI sont testés :

- Par action sur le bouton test de l'appareil.
- Par création d'un défaut réel sur l'installation à l'aide d'une boîte à résistances calibrées, à la condition d'absence de signalisation de défaut d'isolement sur l'installation.

Critères d'appréciation des résultats :

Cohérence entre la valeur de la résistance calibrée utilisée pour le test et la valeur de réglage du seuil de déclenchement du CPI. Vérification du bon fonctionnement de la signalisation de report de défaut ainsi que la pertinence de son emplacement.

Mesures de continuité des mises à la terre

Etendue :

Les mesures de continuité sont effectuées lors de chaque vérification quel qu'en soit le type et concernent :

- Les liaisons entre chaque niveau de la distribution (vérifications visuelles en cas d'impossibilité de mesure)
- La totalité des matériels fixes autres que les appareils d'éclairage et prises de courant.
- La totalité des matériels amovibles, y compris prolongateurs et leurs accessoires.

Dans le cas des vérifications initiales, vérification de :

- La totalité des prises de courant accessibles et de la totalité des appareils d'éclairage fixes.

Dans le cas des vérifications périodiques, vérification de :

- La moitié des prises de courant accessibles dans les locaux de bureaux et de la totalité des prises de courant accessibles dans les autres locaux.
- Le tiers des appareils d'éclairage fixes.

NOTA : La totalité des prises de courant des bureaux doit être vérifiée au bout de deux vérifications et la totalité des appareils d'éclairage doit être vérifiée au bout de trois vérifications.

Méthodologie :

Mesure effectuée entre chaque masse concernée et le point le plus proche de la liaison équipotentielle principale. Cette mesure est effectuée à l'aide d'un ohmmètre délivrant un courant d'au moins 0.2A sous une tension inférieure à 24V (NFC 15-100 chapitre 612.2).

Critères d'appréciation des résultats :

La valeur de continuité est considérée comme satisfaisante dans les conditions suivantes :

	Domaine BT	Domaine HT
Vérification initiale en schéma IT et TN en l'absence de note de calcul Vérification à la demande de l'inspecteur ou du contrôleur du travail	Suivant les valeurs du tableau DC et DD du guide UTE-C15 -105	Vérification visuelle ou à défaut RC = UL/IE
Vérification périodique Vérification initiale en schéma TT Vérification initiale en schéma IT et TN en présence de note de calcul	RC <= à 2 ohms (RC : Résistance de continuité)	IE : courant de défaut de terre max. UL : Tension limite de sécurité (50V)

Essais des dispositifs à courant différentiel résiduel (DDR)

Etendue :

L'essai est effectué sur l'ensemble des dispositifs à courant différentiel- résiduel (DDR) lorsque les conditions d'exploitation ou le maintien de la sécurité des personnes le permettent.

Méthodologie :

Les DDR sont testés :

- Par action sur le bouton test de l'appareil, s'il existe.
- Par création soit d'un défaut réel sur l'installation, soit d'un défaut en amont / aval sur l'appareil.

Les essais sont effectués à l'aide d'un appareil de mesure équipé d'une résistance variable permettant une augmentation progressive du courant d'essai.

Critères d'appréciation des résultats :

Le résultat d'essai est jugé correct :

- si la valeur de déclenchement est comprise entre la valeur assignée du dispositif (I Delta n) et la moitié de cette valeur (I Delta n/2)
- si l'essai au bouton test a été satisfaisant

Résultats des mesurages et essais

Mesures d'isolement en BT

Etendue :

Les mesures d'isolement sont effectuées sur :

- les circuits dont la protection contre les contacts indirects n'est pas assurée (absence de DDR)
- les circuits dont le dispositif à courant différentiel résiduel est défectueux.
- les circuits alimentant des matériels BT fixes dont la mise à la terre est constatée défectueuse.
- les appareils portatifs à main ou mobiles présentés à l'exception de ceux de classe 2 et de classe 3.

Méthodologie :

La mesure d'isolement est effectuée entre chaque conducteur actif et le circuit de protection (NFC 15-100 chapitre 612.3) à l'aide d'un mégohmmètre approprié suivant le domaine de tension.

Critères d'appréciation des résultats :

La valeur de résistance d'isolement est considérée comme satisfaisante dans les conditions suivantes :

Tension nominale du circuit (V)	Tension d'essai en courant continu (V)	Résistance d'isolement (M. ohms)
Inférieure ou égale à 500V à l'exception de la TBT	500	≥ 0.50
Supérieure à 500V	1000	≥ 1

Mesure de la résistance des prises de terre

Etendue :

Les mesures des résistances des prises de terre sont effectuées lors de chaque vérification, quel qu'en soit le type.

Méthodologie :

Les mesures sont effectuées :

- Soit par la méthode des deux terres auxiliaires (piquets de terre)
- Soit par la méthode de la résistance de boucle de défaut lorsque l'emplacement de l'installation ne permet pas de disposer de deux prises de terre auxiliaires (milieu urbain).

La mesure des prises de terre est effectuée barrette fermée et barrette ouverte. Toutefois, une mesure barrette fermée seule est possible en cas de certitude d'absence de liaison de l'installation à une prise de terre de fait.

Critères d'appréciation des résultats :

La valeur de la prise de terre est considérée comme satisfaisante dans les conditions suivantes :

Masses BT	Schémas des liaisons à la terre	Désignation des prises de terre	Valeurs maximales des prises de terre				
			Réseau Souterrain (IE=1000A)	Réseau Aérien ou mixte (IE=300A)	Réseau aérien mixte (IE=150A)	Réseau à neutre compensé (IE=40A)	
Schéma TT	Schémas TNR-ITR	Masses du poste + Neutre BT + Masses BT (RPAB)	(*)				
	Schémas TTN-ITN	Masses du poste + Neutre BT (RPB)	1	3	6	26	
Ra=50/Delta In	Schémas TTS-ITS	Masses du poste (Rp)	UTP (KV)				
			2	1	5	10	30
			4	3	12	24	30
	10	10	30	30	30		
		Neutre BT (RB)	1	3	6	26	

Delta In : Courant différentiel- résiduel assigné du dispositif de protection en tête de l'installation.

Schémas des liaisons à la terre

- Première lettre : Situation de l'installation à basse tension par rapport à la terre

T : Un point (généralement le neutre) est relié directement à la terre

I : Aucun point n'est relié directement à la terre (neutre isolé ou impédant)

- Deuxième lettre : Situation des masses de l'installation à basse tension

N : Masses reliées directement au point de l'alimentation mis à la terre

T : Masses reliées directement à une prise de terre distincte de celle du point d'alimentation

- Troisième lettre : Situation des masses du poste haute tension

R : Masses du poste, neutre BT et masses BT interconnectés à une même prise de terre

N : Masses du poste reliées à la terre du neutre, mais ne sont pas reliées aux masses de l'installation BT

S : Masses du poste reliées à une prise de terre électriquement séparée de celle du neutre BT et de celle des masses BT

(*) : Aucune valeur prescrite dans la mesure où les installations alimentées par le poste se trouvent entièrement dans la zone d'équipotentialité. Si des masses sont situées hors de cette zone, la résistance de la prise de terre ne doit pas dépasser 1 ohm.

(**) Si les installations alimentées par le poste se trouvent entièrement dans la zone d'équipotentialité, appliquer les valeurs suivantes : Réseau aéro souterrain : 30 ohms réseau souterrain : 10 ohms. Si des masses sont situées hors de cette zone, appliquer les valeurs des schémas TTN - ITN

UTP : Contrainte de tension à fréquence industrielle des matériels à basse tension du poste. (2KV pour matériel de classe I - 4KV pour matériel de classe II - 10KV pour matériel surisolé)

Résultats des mesurages et essais

IE : Intensité maximale du courant de premier défaut monophasé à la terre du réseau à haute tension alimentant le poste.

Symboles et Abréviations

1- Tableau électrique

IK : Courant de court-circuit (IK3 : triphasé, IK2 : biphasé, IK1 : monophasé)		In : Intensité nominale ou assignée du dispositif de protection	
DDR : Dispositif à courant différentiel résiduel		Ir : Courant de réglage thermique du dispositif de protection	
Pdc : Pouvoir de coupure		Im : Courant de réglage magnétique du dispositif de protection	
Type (1)	ACC : Alimentation courant continu AT : Auto-transformateur C : Contacteur D : Disjoncteur magnéto- thermique DC : Discontacteur DD : Disjoncteur différentiel DE : Démarreur électronique DM : Disjoncteur moteur DRD : Disjoncteur + relais différentiel FD : Fusible de « distribution »	FM : Fusible type aM « accompagnement moteur » I : Interrupteur ID : Interrupteur différentiel INV : Inverseur IS : Interrupteur-sectionneur ISFD : Interrupteur-sectionneur avec Fu de distribution ISFM : Interrupteur-sectionneur avec Fu type aM O : Onduleur	RD : Relais différentiel RT : Relais thermique S : Sectionneur SFD : Sectionneur avec Fu de distribution SFDT : Association sectionneur fusibles de distribution + relais thermique SFM : Sectionneur avec Fu type aM SFMT : Association sectionneur fusibles type aM + relais thermique T : transformateur VE : Variateur électronique
Nb Pôles / Calibre (2)	Le premier chiffre indique le nombre total de pôles du dispositif Le deuxième chiffre indique le calibre en ampères (A) suivi le cas échéant de l'abréviation +N si le dispositif n'assure pas la protection surintensité du conducteur neutre.		
Magnétique courbe ou valeur (3)	Courbe L : $2.6 I_n < I_m \leq 3.85 I_n$ Courbe U : $5.5 I_n < I_m \leq 8.8 I_n$ Courbe B : $3 I_n < I_m \leq 5 I_n$	Courbe C : $5 I_n < I_m \leq 10 I_n$ Courbe D : $10 I_n < I_m \leq 20 I_n$ Courbe K : $10 I_n < I_m \leq 14 I_n$	Courbe Z : $2.4 I_n < I_m \leq 3.6 I_n$ Courbe Ma : $12 I_n$
Pdc (4)	Valeur du pouvoir de coupure du dispositif de protection. Dans le cas d'une filiation, le Pdc indiqué (correspondant à la filiation) est suivi du symbole *.		
Nb, section, nature des conducteurs et canalisations (5)	PH : Conducteur de phase PE : Conducteur de protection En l'absence d'indication, la nature de la canalisation est du cuivre. Le symbole AL correspond à une canalisation aluminium.	N : Conducteur neutre PEN : Conducteur de protection et conducteur neutre confondus	
Coef. global ou IZ (6)	Coefficient global : Ensemble des facteurs de correction applicables au mode de pose de la canalisation afin de déterminer l'intensité admissible dans la canalisation. IZ : Courant admissible dans la canalisation en tenant compte des facteurs de correction.		
Fonctionnement DDR (7)	B : Fonctionnement correct	M : Fonctionnement défectueux	
Non vérifié (8)	NV : Non vérifié (voir chapitre limites d'intervention)		

2- Essai des dispositifs à courant différentiel résiduel en circuits terminaux

Type (1)	DD : Disjoncteur différentiel	ID : Interrupteur différentiel	RD : Relais différentiel
Fonctionnement (2)	B : Fonctionnement correct		M : Fonctionnement défectueux

3- Matériels d'utilisation

Nombre (1)	Pour les appareils d'éclairage et prises de courant, il est indiqué le nombre total et le nombre dont la continuité a été vérifiée lors de la visite.		
Marque / In (2)	ND : Non déterminé		
Type (3)	D : Disjoncteur magnéto- thermique DC : Discontacteur DE : Démarreur électronique DM : Disjoncteur moteur FD : Fusible de « distribution »	FDT : Fusibles de distribution (colonne calibre) + Relais thermique (colonne réglage) FM : Fusible « accompagnement moteur » FMT : Fusibles accompagnement moteur (colonne calibre) + Relais thermique (colonne réglage)	F/RT : Fusibles + relais thermique PC : Alimentation sur prise de courant PI : Protection Interne RT : Relais thermique VE : Variateur électronique
Résistance de continuité RC (4)	2 : Matériel de classe II 3 : Matériel de classe III M : Matériel de classe I dont la valeur de continuité est insuffisante NV : Mesure de continuité non effectuée pour cause d'inaccessibilité B : Matériel de classe I dont la valeur de continuité est satisfaisante		

Résultats des mesurages et essais

Appareils de mesurage de Marc JASKIEWIEZ utilisés pour la vérification :

Fonction	Marque	Type	Sans Objet
Essai des contrôleurs permanents d'isolement	PONTAMESURE (N°interne 19)	3BS	<input type="checkbox"/>
Mesure de la prise de terre avec piquets	METRIX (N°interne 42)	MX435D	<input type="checkbox"/>
Mesure de la prise de terre en boucle	METRIX (N°interne 42)	MX435D	<input type="checkbox"/>
Essai des dispositifs différentiels	PONTAMESURE (N°interne 19)	3BS	<input type="checkbox"/>
Mesure des isolements	METRIX (N°interne 42)	MX435D	<input type="checkbox"/>
Mesure des continuités	DIMCEE (N°interne 46)	CF 200	<input type="checkbox"/>

INSTALLATIONS BASSE TENSION

Mesures des prises de terre :

Désignation	Localisation	Conditions de mesurage (3) et valeurs (ohms)			Méthode de Mesurage (4)		Constat
		BO	BF	NM	TA	RB	
Terre des masses BT	Porcherie, couloir		22	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Valeur satisfaisante

(3) BO : Barrette ouverte

BF : Barrette fermée

NM : Non mesurée

(4) TA : Terres auxiliaires

RB : Résistance de boucle

Résultats des mesurages et essais

Installation de sécurité :

Désignation (Bâtiment ou local)	Seuil Assujet. (1)	Effectif Public	Effectif total	Eclairage fixe non imposé (2)	Eclairage Fixe Imposé (2)		Absence d'éclairage fixe (2)	Eclairage Fixe Réalisé				Constat
					Evacuation (Balisage)	Anti-panique (Ambiance)		Evacuation (Balisage)		Anti-panique (ambiance)		
								Type (3)	Fct (4)	Type (3)	Fct (4)	
Porcherie	A		2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>					Obs N° 1

(1) Renseigner le seuil d'assujettissement (par local ou bâtiment)

A : si effectif < 20 personnes B : si effectif >= 20 pers. C : si effectif >= 100 pers.

(2) : Mettre une croix dans la case correspondante

(3) BA : Blocs autonomes SC : Source centralisée

(4) NP : Non permanent P : Permanent

Continuités des circuits de protection entre les différents niveaux de la distribution :

Tableaux électriques

Désignation du point de mesure (Localisation)	Point de référence	Valeur mesurée (m.ohms)	Constat
Coffret soupe (Local soupe)	Terre des masses	< 2000	Correct
Armoire générale (Couloir)	Terre des masses	< 2000	Correct

Source d'énergie BT

Désignation :

IK3 : 3 KA

Extérieur (Bord de route)

Numéro	Position	Désignation du circuit	Type (1)	DDR		Référence constructeur	Nbre pôles / Calibre (A) (2)	Protection surintensité			Canalisation		Essais des DDR			Observations
				Delta In (mA)	Tempo (ms)			Thermique Réglage ou valeur (A)	Magnétique Courbe ou valeur (A) (3)	Pdc (KA) (4)	Nbr, section, nature des conducteurs et canalisations (5)	Coef. global ou Iz (A) (6)	Fonctionnement DDR (7)	Isolément Circuit (M. ohms)	Non Vérifié (LI...) (8)	
1	1	Disjoncteur de branchement	DD	500	200		4 / 60+N	50		3	4x25mm ²	0.84	B			

Résultats des mesurages et essais

Tableaux Electriques

Désignation : Coffret soupe
Grande porcherie - Local soupe

IK3 : 2 KA

Numéro	Position	Désignation du circuit	Type (1)	DDR		Référence constructeur	Nbre pôles / Calibre (A) (2)	Protection surintensité			Canalisation		Essais des DDR			Observations
				Delta In (mA)	Tempo (ms)			Thermique Réglage ou valeur (A)	Magnétique Courbe ou valeur (A) (3)	Pdc (KA) (4)	Nbr, section, nature des conducteurs et canalisations (5)	Coef. global ou Iz (A) (6)	Fonctionnement DDR (7)	Isolément Circuit (M. ohms)	Non Vérifié (L1..) (8)	
1	1	Protection générale	ID	30		PFGM	4 / 63						B			
2	2	Machine à soupe	D			PLS6	4 / 16	16	C	6	5G1.5mm ²	0.9				
3	2	Prise tri	D			PLS6	3 / 20	20	C	6	4G2.5mm ²	0.9				
4	2	Prise mono	D			PLG4	2 / 16+N	16	C	4.5	3G2.5mm ²	0.9				
5	2	Eclairage	D			PLG4	2 / 10+N	10	C	4.5	3G1.5mm ²	0.9				
6	2	Vocalys	D			PLG4	2 / 4+N	4	C	4.5	3G1.5mm ²	0.9				
7	1	Engraissement	D			PLS6	4 / 40	40	C	6	4x16mm ²	0.7				

Désignation : Armoire générale
Grande porcherie - Couloir

IK3 : 2 KA

Numéro	Position	Désignation du circuit	Type (1)	DDR		Référence constructeur	Nbre pôles / Calibre (A) (2)	Protection surintensité			Canalisation		Essais des DDR			Observations
				Delta In (mA)	Tempo (ms)			Thermique Réglage ou valeur (A)	Magnétique Courbe ou valeur (A) (3)	Pdc (KA) (4)	Nbr, section, nature des conducteurs et canalisations (5)	Coef. global ou Iz (A) (6)	Fonctionnement DDR (7)	Isolément Circuit (M. ohms)	Non Vérifié (L1..) (8)	
1	1	Général	IS			IS63	4 / 63									
2	2	Diff éclairage	ID	300		PFGM	4 / 40						B			
3	3	PS	D			PLG4	2 / 10+N	10	C	4.5	3G1.5mm ²	0.7				
4	3	ENG 1/2	D			PLG4	2 / 10+N	10	C	4.5	3G1.5mm ²	0.7				
5	3	ENG 3/4	D			PLG4	2 / 10+N	10	C	4.5	3G1.5mm ²	0.7				
6	3	Couloir	D			PLG4	2 / 10+N	10	C	4.5	3G1.5mm ²	0.7				
7	3	Gaine ventil	D			PLG4	2 / 10+N	10	C	4.5	3G1.5mm ²	0.7				
8	3	Libre	D			PLG4	2 / 10+N	10	C	4.5	libre					
9	2	Diff PC	ID	30		PFGM	4 / 40						B			
10	3	PC Tri	D			PLS6	3 / 20	20	C	6	4G2.5mm ²	0.7				

Résultats des mesurages et essais

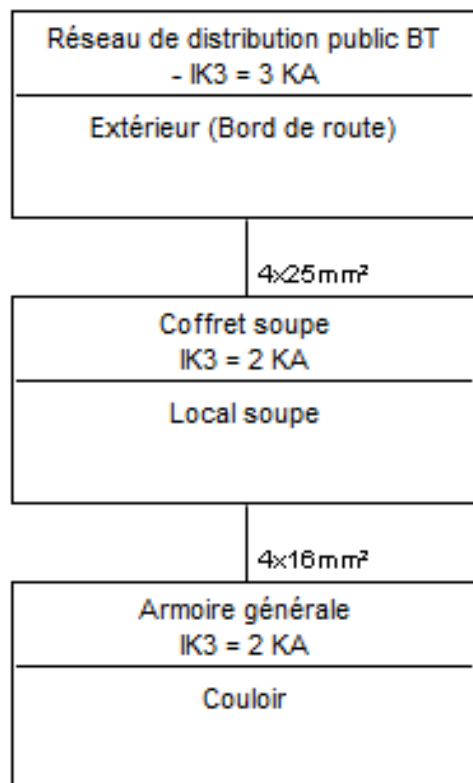
Numéro	Position	Désignation du circuit	Type (1)	DDR		Référence constructeur	Nbre pôles / Calibre (A) (2)	Protection surintensité			Canalisation		Essais des DDR			Observations
				Delta In (mA)	Tempo (ms)			Thermique Réglage ou valeur (A)	Magnétique Courbe ou valeur (A) (3)	Pdc (KA) (4)	Nbr, section, nature des conducteurs et canalisations (5)	Coef. global ou Iz (A) (6)	Fonctionnement DDR (7)	Isolément Circuit (M. ohms)	Non Vérifié (LI...) (8)	
11	3	PC Mono	D			PLG4	2 / 16+N	16	C	4.5	3G2.5mm ²	0.7				
12	2	Diff Régulateur	ID	300		PFGM	4 / 40						B			
13	3	Transfo 1	D			PLG4	2 / 4+N	4	C	4.5	3G1.5mm ²	0.7				
14	3	Transfo 2	D			PLG4	2 / 4+N	4	C	4.5	3G1.5mm ²	0.7				
15	3	ENG 1	D			PLG4	2 / 2+N	2	C	4.5	3G1.5mm ²	0.7				
16	3	ENG 2	D			PLG4	2 / 2+N	2	C	4.5	3G1.5mm ²	0.7				
17	3	ENG 3	D			PLG4	2 / 2+N	2	C	4.5	3G1.5mm ²	0.7				
18	3	ENG 4	D			PLG4	2 / 2+N	2	C	4.5	3G1.5mm ²	0.7				
19	3	PS	D			PLG4	2 / 2+N	2	C	4.5	3G1.5mm ²	0.7				
20	3	Gaine	D			PLG4	2 / 2+N	2	C	4.5	3G1.5mm ²	0.7				
21	2	Diff Var 1	ID	300		PFGM	4 / 40						B			
22	3	Var 1	D			PLS6	3 / 20	20	C	6	4G6mm ²	0.7				
23	2	Diff Chauff/cooking	ID	30		PFGM	4 / 40						B			
24	3	RSB312 / 1	D			PLS6	4 / 16	16	C	6	5G2.5mm ²	0.7				
25	3	RSB312 / 2	D			PLS6	4 / 16	16	C	6	5G2.5mm ²	0.7				
26	3	Laveur d'air	D			PLS6	4 / 10	10	C	6	5G1.5mm ²	0.7				
27	2	Diff Var 2	ID	300		PFGM	4 / 40						B			
28	3	Var 2	D			PLS6	3 / 20	20	C	6	4G6mm ²	0.7				
29	2	Diff Divers	ID	300		PFGM	4 / 40						B			
30	3	Lisier	D			PLS6	4 / 16	16	C	6	5G1.5mm ²	0.7				
31	3	Spire	D			PLS6	4 / 16	16	C	6	5G1.5mm ²	0.7				
32	3	Centrale FBI	D			PLS6	4 / 4	4	C	6	5G1.5mm ²	0.7				
33	3	Sécurité 1	D			PLG4	2 / 4+N	4	C	4.5	3G1.5mm ²	0.7				
34	3	Sécurité 2	D			PLG4	2 / 4+N	4	C	4.5	3G1.5mm ²	0.7				
35	3	Libre	D			PLG4	2 / 4+N	4	C	4.5	libre	0.7				

Résultats des mesurages et essais

Matériels d'utilisation

Nombre Verif / Exist. (1)	Désignation	Marque Numéro (2)	In (A) (2)	Protection surintensité			CE	RC (4)	Isol. (M.o hms)	Obs.
				Type (3)	Calibre	Reglage				
Grande porcherie - Local soupe										
0/3	Tube fluorescent étanche			D	10		<input type="checkbox"/>	NV		
2/2	Prise de courant à 2P+T			D	16		<input type="checkbox"/>	B		
1/1	Prise de courant à 3P+T			D	20		<input type="checkbox"/>	B		
1	Compresseur	ABAC		PC			<input checked="" type="checkbox"/>	B		
1	Coffret machine à soupe			D	16		<input type="checkbox"/>	B		
1	Onduleur (3KVA)	INFOSEC		PC			<input type="checkbox"/>	B		
1	Moteur cuve eau	CALPEDA	1.6	DM	4	2.5	<input type="checkbox"/>	B		
1	Moteur cuve séparation			DM	6.3	4.5	<input type="checkbox"/>	B		
1	Moteur pompe soupe		10.5	DM	14	14	<input type="checkbox"/>	B		
Grande porcherie - Couloir										
0/6	Tube fluorescent étanche			D	10		<input type="checkbox"/>	NV		
5/5	Prise de courant à 2P+T			D	16		<input type="checkbox"/>	B		
5/5	Prise de courant à 3P+T			D	20		<input type="checkbox"/>	B		
1	Centrale alarme	FANCOM		D	4		<input type="checkbox"/>	2		
2	Régulation chauffage	FANCOM RSB		D	16		<input type="checkbox"/>	2		
6	Coffret de ventilation	FANCOM		D	2		<input type="checkbox"/>	2		
1	Agitateur	AGITO 100		PC			<input type="checkbox"/>	B		
2	Coffret ventilation			D	20		<input type="checkbox"/>	B		
1	Variateur	LENZE		D	20		<input type="checkbox"/>	B		
Grande porcherie - Salle d'engraissement 1										
0/8	Tube fluorescent étanche			D	10		<input type="checkbox"/>	NV		
Grande porcherie - Salle d'engraissement 2										
0/8	Tube fluorescent étanche			D	10		<input type="checkbox"/>	NV		
Grande porcherie - Salle d'engraissement 3										
0/8	Tube fluorescent étanche			D	10		<input type="checkbox"/>	NV		
Grande porcherie - Salle d'engraissement 4										
0/8	Tube fluorescent étanche			D	10		<input type="checkbox"/>	NV		
Grande porcherie - Salle d'engraissement 5										
0/8	Tube fluorescent étanche			D	10		<input type="checkbox"/>	NV		

Synoptique de l'installation



RAPPORT DE VERIFICATION

EARL FRAIS MARAIS

FRAIS MARAIS

87250 FOLLES

Code du Travail

RAPPORT DE VERIFICATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Etablissement vérifié : EARL FRAIS MARAIS

Frais Marais

87250 FOLLES

Référence client : 3567

Numéro de rapport : 3567-3289-6767-E-03

Date de l'intervention : 21/11/2019

Nom du vérificateur : Marc JASKIEWIEZ

SECOPREV SARL

Siège social : 44 rue Rhin et Danube - 87280

LIMOGES

Téléphone : 05 55 35 87 24 Fax : 05 55 35 87 25

Site internet : www.secoprev.com

Courriel : secoprev@wanadoo.fr

RCS LIMOGES B344 775 721

N° Siret: 344 775 721 000 30 Code APE : 7120B

Accréditation COFRAC
N° 3-038

cofrac



INSPECTION

Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Rapport de vérification réglementaire des installations électriques en application du code du travail

Sommaire

Informations générales	3
Renseignements généraux	4
Cadre de la vérification	4
Renseignements sur l'installation	4
Liste des documents nécessaires à la vérification	5
Liste récapitulative des observations	7
Observations relatives aux installations basse tension	7
Caractéristiques principales des installations	8
Désignation des bâtiments de l'établissement	8
Implantation et caractéristiques des sources d'énergie BT	8
Implantation et désignation des tableaux électriques	8
Implantation et désignation des prises de terre	9
Implantation et désignation des transformateurs de séparation de circuits et de très basse tension (TBT)	9
Caractéristiques des installations de sécurité	9
Classement des locaux en fonction des influences externes	10
Examen de conformité des installations électriques	11
Résultats des essais et mesurages	23
Etendue, méthodologie des mesurages et critères d'appréciation des résultats	23
Symboles et Abréviations	25
Appareils de mesurage utilisés pour la vérification	26
Installations basse tension : Remarques générales	26
Mesures des prises de terre	26
Installations basse tension : Installations de sécurité	27
Continuités des circuits de protection entre les différents niveaux de la distribution	27
Source d'énergie BT	27
Matériels d'utilisation	31
Plans et schémas	33
Synoptique de l'installation	33

Informations générales

Référentiel applicable :

1- Vérification initiale et périodique des installations électriques

Le référentiel applicable pour la réalisation des missions d'inspection des installations électriques est le décret 2010-1016 du 30 août 2010 relatif aux obligations de l'employeur pour l'utilisation des installations électriques des lieux de travail.

2- Vérification à la demande de l'inspecteur du travail ou le contrôleur du travail

Le référentiel applicable pour la réalisation des missions d'inspection des installations électriques est le décret 2010-1018 du 30 août 2010 portant diverses dispositions relatives à la prévention des risques électriques dans les lieux de travail.

Etendue de la vérification :

C'est l'arrêté du 26 décembre 2011 qui fixe les méthodes et l'étendue des vérifications suivantes :

- Vérification initiale des installations électriques prévue à l'article R.4226-14 du code du travail
- Vérification périodique des installations électriques prévue à l'article R.4226-16 du code du travail
- Vérification des installations électriques temporaires prévue à l'article R.4226-21 du code du travail
- Vérification des installations électriques sur demande de l'inspecteur du travail ou du contrôleur du travail, prévue à l'article R.4722-26 du code du travail

Délimitations de la vérification :

Certaines installations font l'objet de vérifications spécifiques qui sont assujetties à d'autres textes réglementaires applicables.

Il en est ainsi, par exemple :

- Des vérifications dans les établissements recevant du public.
- Des vérifications dans les établissements soumis au code de l'environnement.
- Des vérifications des équipements de travail (machine, appareil de levage et de maintenance)
- Des vérifications contre les risques engendrés par l'électricité statique et les courants vagabonds.

Obligations du chef d'établissement :

Le chef d'établissement a pour obligations :

- D'accompagner ou de faire accompagner les vérificateurs au cours de leur intervention par une personne connaissant les installations.

NOTA : Dans le cas où le vérificateur n'est pas accompagné, il n'est pas tenu d'effectuer les opérations qu'il jugerait susceptibles d'être dangereuses ou de nature à perturber le bon fonctionnement de l'établissement.

- De fournir les moyens d'accès aux locaux et équipements permettant la vérification en toute sécurité.
- La fourniture des éléments d'informations nécessaires à la réalisation des vérifications prescrites par l'annexe III de l'arrêté du 26 décembre 2011 et notamment le plan et la classification des zones à risques d'explosion qui doivent figurer dans "le document relatif à la protection contre les explosions" établi et mis à jour par le chef d'établissement.

NOTA : En l'absence de ce document de classification des zones à risque d'explosion, le vérificateur ne se prononcera pas sur l'adéquation du matériel présent dans les zones présumées à risques.

Renseignements généraux de l'établissement

Cadre de la vérification :

Etablissement vérifié EARL FRAIS MARAIS

Frais Marais

87250 FOLLES

Activité principale : ELEVAGE BOVINS ET PORCHERIES

Nature de la vérification : Vérification périodique quadriennale des installations électriques (R4226-16)

Délimitation de la vérification : Vérification partielle limitée aux installations suivantes : 3 stabulations d'élevage bovins et 2 bâtiments de la porcherie

Domaine de Tension : BT

Date d'intervention : Du 21/11/2019 au 21/11/2019

Durée d'intervention : 0,50 J

Date de la précédente intervention : 24/10/2014

Date d'envoi du rapport : 23/12/2019

Nom du vérificateur : Marc JASKIEWIEZ

Résultat de la vérification validé par : Marc JASKIEWIEZ

Périodicité réglementaire : Annuelle

Périodicité contractuelle : Triennale

Renseignements sur l'installation :

Personne ou entité chargée de la surveillance des installations Personnel de l'établissement
M. LEBON - Gérant

Personne ayant accompagnée le vérificateur : Mme LEBON - Gérante

Compte-rendu de fin de visite : Oral / Mme et M. LEBON - Gérants

Registre de sécurité : Non présenté

Modifications de structure de l'installation électrique : Aucune modification de structure ne nous a été signalée

Renseignements complémentaires :

Néant

Renseignements généraux de l'établissement

Liste des documents nécessaires à la vérification :

Éléments demandés	Condition de fourniture par l'établissement	Commentaire
1- Plan des locaux avec indication des locaux à risques particuliers d'influences externes, particulièrement BE2 et BE3	Non présenté	Classement des locaux proposé par le vérificateur selon le guide UTE C15-103 (à l'exception des locaux BE3)
2- Plan de masse à l'échelle avec implantation des prises de terre et des canalisations électriques enterrées	Non présenté	
3- Cahier des prescriptions techniques ayant permis la réalisation des installations	Non présenté	
4- Schémas unifilaires des installations électriques, accompagnés si nécessaire d'un synoptique	Incomplet /Non à jour	Un schéma unifilaire à jour doit être joint au dossier technique.
5- Carnets de câbles	Non présenté	
6- Notes de calcul justifiant du dimensionnement des canalisations et des dispositifs de protection	Non présenté	
7- Rapport de vérification initiale et rapport de vérifications périodiques postérieures	Présenté	Rapport de vérification périodique quadriennal : Organisme : SECOPREV Année : 2014 N° Rapport : 3567-3289-6767-E-02
8- Déclaration CE de conformité et notices d'instruction du matériel installé dans les locaux ou emplacements à risque d'explosion.	Sans objet	
9- Liste des installations de sécurité et effectif maximal des différents locaux ou bâtiments.	Non présenté	Les effectifs sont proposés par le vérificateur. Ils devront être validés par le chef d'établissement
10- Copie des attestations de conformité établies en application du décret 72-1120 du 14 décembre 1972	Non présenté	

Renseignements généraux de l'établissement

Limites d'intervention :

Partie d'installation non vérifiée	Motif de la non-vérification
Mesure de continuité de mise à la terre sur les appareils d'éclairage repérés 'non vérifiés' au chapitre Résultats des mesurages et essais	Raison d'inaccessibilité en l'absence de moyens sécurisés mis à disposition ou en l'absence d'un point de mesure accessible sans démontage du matériel. En cas d'intervention ultérieure sur ces appareils d'éclairage ou dans leur voisinage, procéder ou faire procéder à cette vérification.
Mesure de continuité de mise à la terre sur les matériels d'utilisation repérés 'non vérifiés' au chapitre Résultats des mesurages et essais	Raison d'inaccessibilité en l'absence de moyens sécurisés mis à disposition ou en l'absence d'un point de mesure accessible sans démontage du matériel.
Bâtiment Grande porcherie	Hors prestation, voir le rapport correspondant

Liste récapitulative des observations

N° Obs.	Code du travail	Norme ou Arrêté	Libellé constat / Préconisation	Obs. Déjà signalée
---------	-----------------	-----------------	---------------------------------	--------------------

Observations relatives aux installations basse tension

Observations d'ordre général

ENSEMBLE DE L'ETABLISSEMENT

1	R4215-3	C15-100 705	Absence de liaison équipotentielle supplémentaire (LES) Réaliser une liaison équipotentielle supplémentaire dans tous les locaux où se trouvent les animaux	X
---	---------	----------------	--	---

Observations sur les tableaux électriques

Désignation TABLEAU ETABLE ENTRAVÉE

Localisation Étable entravée

2	R4215-10	C15-100 514.3	La couleur conventionnelle d'une conducteur de protection n'est pas respectée (conducteur gris) A identifier par un marquage vert/jaune sur toute la longueur visible	
---	----------	------------------	--	--

Désignation TABLEAU STABULATION VACHE

Localisation Stabulation vache

3	R4215-10	C15-100 514	Absence d'identification des circuits A réaliser	X
---	----------	----------------	---	---

4	R4215-6	C15-100 5-53	Circuit : Sans indication Coupure du neutre non réalisé Assurer la coupure du neutre	X
---	---------	-----------------	--	---

Désignation TGBT

Localisation Porcherie

5	R4215-7	C15-100 : 462 536.2	Absence de dispositif de séparation général à l'origine du tableau Mettre en place un interrupteur sectionneur pour couper l'ensemble des circuits du tableau	X
---	---------	------------------------	--	---

Observations sur les matériels d'utilisation

Localisation FRAIS MARAIS - Stabulation vache

6	R4226-5	C15-100 6.63	Hublot Verrine (ou vasque) manquante ou cassée A remplacer	
---	---------	-----------------	--	--

Localisation FRAIS MARAIS - Stabulation engraissement

7	R4226-5	C15-100 6.63	Hublot Verrine manquante sur un hublot à l'arrière du bâtiment A remplacer	
---	---------	-----------------	--	--

Caractéristiques principales de l'installation

Désignation des bâtiments de l'établissement :

- 1 - FRAIS MARAIS
- 2 - Porcherie (petit bâtiment)
- 3 - Habitation (hors prestation)

Implantation et caractéristiques des sources d'énergie BT :

Localisation : Habitation (hors prestation)

Nature de la source et désignation : Réseau de distribution Public B.T.

Origine de l'installation vérifiée : Bornes avales du disjoncteur de branchement

Installations alimentées : Ensemble des installations de l'établissement

Caractéristiques de la source :

Puissance souscrite : 3 KVA Puissance limitée

Tension : 400V Tri

Intensité : 25A

Schéma des liaisons à la terre : TT

Implantation et désignation des tableaux électriques :

Désignation	Localisation
TABLEAU ETABLE ENTRAVÉE	FRAIS MARAIS - Étable entravée
TABLEAU STABULATION VACHE	FRAIS MARAIS - Stabulation vache
TABLEAU STABULATION ENGRAISSEMENT	FRAIS MARAIS - Stabulation engraissement
TGBT	Porcherie (petit bâtiment) - Porcherie
TABLEAU SEVRAGE	Porcherie (petit bâtiment) - Sevrage

Caractéristiques principales de l'installation

Implantation et désignation des prises de terre :

Désignation	Localisation	Constitution	Nature
Terre des masses BT	Porcherie (petite)	Non défini	Cuivre
Terre des masses BT	Stabulation vache	Non défini	Cuivre
Terre des masses BT	Stabulation entravée	Non défini	Cuivre
Terre des masses BT	Stabulation engraissement	Non défini	Cuivre

Configuration du réseau de terre :

Le réseau général de terre de l'établissement est constitué par un ensemble de prises de terre interconnectées.

Configuration du réseau des conducteurs de protection :

Canalisations avec conducteurs de protection incorporés sur l'ensemble des circuits terminaux
Canalisations avec conducteurs de protection incorporés sur l'ensemble des circuits de distribution

Implantation et désignation des transformateurs de protection par séparation de circuits, ou par TBTS ou TBTP :

Absence de transformateur (ou source) de ce type dans l'installation

Caractéristiques des installations de sécurité

Désignation (Bâtiment ou local)	Seuil Assuj.	Effectif public	Effectif total	Absence d'éclairage fixe	Eclairage fixe réalisé			
					Evacuation (balisage)		Anti-panique (ambiance)	
					Type	Fonct.	Type	Fonct.
EARL Frais Marais	<20 Pers.	0	2	X				
Porcherie	<20 Pers.	0	2	X				

Nature de la source centrale : Sans Objet

Dispositif de mise à l'état de repos des blocs autonomes d'éclairage de sécurité :

Sans objet

Caractéristiques principales de l'installation

Classement des locaux en fonction des influences externes :

Classement des locaux proposé par le vérificateur selon les prescriptions du guide UTE C15-103. Sauf avis contraire du chef d'établissement, les influences externes déterminées dans ce classement sont applicables à l'établissement.

Accès aux parties actives			Présence de substances corrosives ou polluantes		Compétence des personnes			Nature des matières traitées ou entreposées	
Non protégé		IP0X			BA1	Ordinaires			
A	Avec le dos de la main	IP1X ou IPXXA	AF1	Négligeable	BA2	Enfants IP3X ou IPXXC		BE1	Négligeable
B	Avec un doigt	IP2X ou IPXXB	AF2	D'origine atmosphérique	BA3	Handicapés		BE2	Risques d'incendie
C	Avec un outil	IP3X ou IPXXC	AF3	Intermittente / accidentelle	BA4	Averties		BE3	Risques d'explosion
D	Avec un fil	IP4X ou IPXXD	AF4	Permanente	BA5	Qualifiées		BE4	Risques de contamination

Présence de corps solides			Présence d'eau				Chocs mécaniques				
AE1	Négligeable	IP2X	AD1	Négligeable	IPX0	AD5	Jets d'eau	IPX5	AG1	Faibles (< 0,2joules)	IK02
AE2	Petits objets (>2,5mm)	IP3X	AD2	Gouttes d'eau	IPX1	AD6	Paquets d'eau	IPX6	AG2	Moyens (< 2joules)	IK07
AE3	Très petits objets (>1mm)	IP4X	AD3	Aspersion d'eau	IPX3	AD7	Immersion	IPX7	AG3	Importants (<5joules)	IK08
AE4	Poussières	IP5X	AD4	Projections d'eau	IPX4	AD8	Submersion	IPX8	AG4	Très importants (<20j)	IK10

Indice de protection	IP	Degrés de protection minimaux concernant l'accès aux parties dangereuses et à la pénétration de corps solides et de l'eau
	IK	Degrés de protection contre les impacts mécaniques externes

N°	Locaux ou emplacements	Influences externes						Indice de protection minimum	
		AF	BA	BE	AE	AD	AG	IP	IK
1	Stabulation / Etables / Porcherie / Sevrage	3	1	2	2	5	2	35	07
2	Extérieur	1	1	1	2	4	2	34	07

Examen de conformité des installations électriques

Norme(s) applicable(s) : C15-100

Norme C13-100 (2001) : Installations électriques Haute Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
				Protection contre les chocs électriques	Sans Objet
				Voisinage entre installations de domaine de tension différente	Sans Objet
				Risques liés à l'élévation de température des matériels électriques en service normal	Sans Objet
				Protection contre les surintensités	Sans Objet
				Sectionnement	Sans Objet
				Mise en oeuvre des canalisations	Sans Objet
				Identification des circuits et des appareillages – repérage des conducteurs	Sans Objet
				Choix et mise en oeuvre des matériels	Sans Objet
				Locaux ou emplacements de service électrique	Sans Objet
				Conformité des matériels électriques ayant une fonction de sécurité	Sans Objet
				Maintien en conformité des installations électriques permanentes	Sans Objet
				Surveillance et opérations de maintenance	Sans Objet
				Locaux ou emplacements où la présence de parties actives accessibles dangereuses résulte d'une nécessité technique inhérente aux principes mêmes de fonctionnement des matériels ou installations	Sans Objet
				Conditions d'utilisation et de raccordement des appareils amovibles	Sans Objet

Norme C13-100 (2015) : Installations électriques Haute Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
				Protection contre les chocs électriques	Sans Objet
				Voisinage entre installations de domaine de tension différente	Sans Objet
				Risques liés à l'élévation de température des matériels électriques en service normal	Sans Objet
				Protection contre les surintensités	Sans Objet
				Sectionnement	Sans Objet
				Mise en oeuvre des canalisations	Sans Objet
				Identification des circuits et des appareillages – repérage des conducteurs	Sans Objet
				Choix et mise en oeuvre des matériels	Sans Objet
				Locaux ou emplacements de service électrique	Sans Objet
				Conformité des matériels électriques ayant une fonction de sécurité	Sans Objet
				Maintien en conformité des installations électriques permanentes	Sans Objet

Examen de conformité des installations électriques

Norme : C13-100 (2015) : Installations électriques Haute Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
				Surveillance et opérations de maintenance	Sans Objet
				Locaux ou emplacements où la présence de parties actives accessibles dangereuses résulte d'une nécessité technique inhérente aux principes mêmes de fonctionnement des matériels ou installations	Sans Objet
				Conditions d'utilisation et de raccordement des appareils amovibles	Sans Objet

Norme C13-200 (2009) : Installations électriques Haute Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
				Protection contre les chocs électriques	Sans Objet
				Voisinage entre installations de domaine de tension différente	Sans Objet
				Risques liés à l'élévation de température des matériels électriques en service normal	Sans Objet
				Protection contre les surintensités	Sans Objet
				Sectionnement	Sans Objet
				Coupure d'urgence	Sans Objet
				Mise en oeuvre des canalisations	Sans Objet
				Identification des circuits et des appareillages – repérage des conducteurs	Sans Objet
				Choix et mise en oeuvre des matériels	Sans Objet
				Locaux ou emplacements à risque BE2 / BE3	Sans Objet
				Locaux ou emplacements de service électrique	Sans Objet
				Locaux ou emplacements de service électrique	Sans Objet
				Conformité des matériels électriques ayant une fonction de sécurité	Sans Objet
				Maintien en conformité des installations électriques permanentes	Sans Objet
				Surveillance et opérations de maintenance	Sans Objet
				Locaux ou emplacements où la présence de parties actives accessibles dangereuses résulte d'une nécessité technique inhérente aux principes mêmes de fonctionnement des matériels ou installations	Sans Objet
				Conditions d'utilisation et de raccordement des appareils amovibles	Sans Objet

Examen de conformité des installations électriques

Norme C13-200 (2018) : Installations électriques Haute Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
				Protection contre les chocs électriques	Sans Objet
				Voisinage entre installations de domaine de tension différente	Sans Objet
				Risques liés à l'élévation de température des matériels électriques en service normal	Sans Objet
				Protection contre les surintensités	Sans Objet
				Sectionnement	Sans Objet
				Coupure d'urgence	Sans Objet
				Mise en oeuvre des canalisations	Sans Objet
				Identification des circuits et des appareillages – repérage des conducteurs	Sans Objet
				Choix et mise en oeuvre des matériels	Sans Objet
				Locaux ou emplacements à risque BE2 / BE3	Sans Objet
				Locaux ou emplacements de service électrique	Sans Objet
				Locaux ou emplacements de service électrique	Sans Objet
				Conformité des matériels électriques ayant une fonction de sécurité	Sans Objet
				Maintien en conformité des installations électriques permanentes	Sans Objet
				Surveillance et opérations de maintenance	Sans Objet
				Locaux ou emplacements où la présence de parties actives accessibles dangereuses résulte d'une nécessité technique inhérente aux principes mêmes de fonctionnement des matériels ou installations	Sans Objet
				Conditions d'utilisation et de raccordement des appareils amovibles	Sans Objet

Norme C15-100 : Installations électriques Basse Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
				Protection contre les chocs électriques	
R4215-3		C15-100	529.7 - 41 Annexe B.2	1) Protection par éloignement	Sans Objet
R4215-3		C15-100	411.2 - ANNEXE A2-B1	2) Protection par enveloppes ou barrières	Conforme

Examen de conformité des installations électriques

Norme C15-100 : Installations électriques Basse Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
R4215-3		C15-100	411.2 - ANNEXE A1	4) Protection par isolation	Conforme
R4215-3		C15-100	411.3.1 544.1	5) Liaison équipotentielle principale (mise en oeuvre, section)	Conforme
R4215-3		C15-100	411.3 542.1 558.3.2	6) Mise à la terre des masses et interconnexion des masses simultanément accessibles	Conforme
R4215-3		C15-100	542	7) Prise de terre (mise en oeuvre, section, valeur)	Conforme
R4215-3		C15-100	543 612.6	8) Conducteurs de protection (Type, section, mise en oeuvre, continuité)	Conforme
R4215-3		C15-100	612.3	9) Isolement des installations basse tension	Conforme
R4215-3		C15-100	314	10) Division des installations	Conforme
R4215-3		C15-100	411.3.3 415.1 531.2.3	11) Protection complémentaire contre les contacts indirects (DDR 30 mA sur PC<32A, PC locaux AD4, PC sur chantiers) Protection complémentaire contre les contacts directs par DDR 30mA	Conforme
R4215-3		C15-100	411.1	12) Protection contre les contacts indirects suivant les schémas des liaisons à la terre (domaine BT et HT)	Conforme
R4215-3		C15-100	411.4 531 543.4 461.3 543.1.4	13) Schéma TN	Sans Objet
R4215-3		C15-100	411.5 531	14) Schéma TT	Conforme
R4215-3		C15-100	411.6 531 411.6.3 537 543.1.4 552 612.7	15) Schéma IT	Sans Objet
R4215-3		C15-100	411.7	16) Très basse tension fonctionnelle (TBTF)	Sans Objet
R4215-3		C15-100	412 558.3.2	17) Protection par isolation double ou renforcée	Conforme
R4215-3		C15-100	413	18) Protection par séparation électrique	Sans Objet
R4215-3		C15-100	414	19) Protection par très basse tension (TBTS et TBTP)	Sans Objet
R4215-3		C15-100	415.2 544.2	20) Protection complémentaire contre les contacts indirects par LES (BT)	Sans Objet

Examen de conformité des installations électriques

Norme C15-100 : Installations électriques Basse Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
R4215-3		C15-100	701	21) Locaux contenant une baignoire ou une douche (Salles d'eau)	Sans Objet
R4215-3		C15-100	702	22) Piscines et autres bassins	Sans Objet
R4215-3		C15-100	703	23) Locaux contenant des radiateurs pour saunas	Sans Objet
R4215-3		C15-100	704	24) Installations de chantiers	Sans Objet
R4215-3		C15-100	705	25) Installations électriques dans les établissements agricoles	Non Conforme Obs N°1
R4215-3		C15-100	706	26) Enceintes conductrices exigués	Sans Objet
R4215-3		C15-100	708	27) Installations électriques des parcs de caravanes	Sans Objet
R4215-3		C15-100	709	28) Installations électriques des marinas	Sans Objet
R4215-3		C15-100	711	29) Installations électriques temporaires de structures, baraques, stands dans des champs de foire, des marchés, des parcs de loisirs, des cirques et des lieux d'expositions ou de spectacles	Sans Objet
R4215-3		C15-100	717	30) Unités mobiles ou transportables	Sans Objet
R4215-3		C15-100	752	31) Aires de distribution de carburants liquides	Sans Objet
R4215-3		C15-100	753	32) Equipements de chauffage électriques des locaux	Sans Objet
R4215-3		C15-100	756	33) Parcs de stationnement	Sans Objet
R4215-3		C15-100	773	34) Protection d'installations non surveillées	Sans Objet
Voisinage entre installations de domaine de tension différente					
R4215-4		C15-100	528.1	1) Voisinage entre canalisations électriques de domaine BT et TBT	Sans Objet
R4215-4		C15-100	442.2.6	2) Voisinage entre canalisations électriques de domaine BT et HT	Sans Objet
R4215-4		C15-100	534.2	3) Défaut d'isolement entre les installations HT et BT Mise en oeuvre des limiteurs de surtension (IT)	Sans Objet
Risques liés à l'élévation de température des matériels électriques en service normal					
R4215-5		C15-100	423	1) Protection contre les risques de brûlures pour les travailleurs	Conforme
R4215-5		C15-100	421	2) Protection contre les risques de dégradation des objets au voisinage	Conforme
R4215-5		C15-100	559	3) Mise en oeuvre des luminaires : dissipation thermique	Conforme
Protection contre les surintensités					
R4215-6		C15-100	431	1) Protection suivant la nature des circuits (protection des conducteurs de phase et conducteur neutre)	Conforme
R4215-6		C15-100	433 523 524 533.2	2) Protection contre les surcharges	Conforme

Examen de conformité des installations électriques

Norme C15-100 : Installations électriques Basse Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
R4215-6		C15-100	434 533	3) Protection contre les courts-circuits	Conforme
R4215-6		C15-100	Partie 5-53 533.3.1	4) Appareillages de sectionnement, commande et de protection (choix et mise en oeuvre), PdC	Non Conforme Obs N°4
R4215-6		C15-100	555	5) Matériels d'utilisation (mise en oeuvre – séparation hors charge)	Conforme
R4215-6		C15-100	526	6) Connexions entre conducteurs et entre conducteurs et autres matériels	Conforme
R4215-6		C15-100	421.5	8) Protection contre les risques d'incendie des matériels contenant des diélectriques liquides inflammables et des transformateurs de type sec	Sans Objet
Sectionnement					
R4215-7		C15-100	462 536.2	1) Choix, mise en oeuvre des dispositifs de sectionnement	Non Conforme Obs N°5
Coupure d'urgence					
R4215-8		C15-100	463 536.3	1) Choix, mise en oeuvre des dispositifs de coupure d'urgence	Conforme
Mise en oeuvre des canalisations					
R4215-9		C15-100	521 529	1) Mise en oeuvre des canalisations en fonction des différents modes de pose, tension assignée	Conforme
R4215-9		C15-100	527	2) Maintien des degrés coupe feu des parois à la traversée des canalisations	Conforme
R4215-9		C15-100	528.2	3) Voisinage avec des canalisations non électriques (Chauffage, conduits de fumée ...)	Conforme
R4215-9		C15-100	522	4) Adéquation des canalisations aux conditions d'influences externes	Conforme
Identification des circuits et des appareillages – repérage des conducteurs					
R4215-10		C15-100	514	1) Identification des circuits et matériels	Non Conforme Obs N°3
R4215-10		C15-100	514.3	2) Repérage des conducteurs isolés	Non Conforme Obs N°2
R4215-10		C15-100	514.2	3) Repérage des canalisations enterrées	Conforme
Choix et mise en oeuvre des matériels					
R4215-11		C15-100	512.1	1) Conception et réalisation des installations en fonction de la tension de service	Conforme
R4215-11		C15-100	512.2	2) Adéquation des matériels aux conditions d'influences externes	Conforme
R4215-11		C15-100	530	4) Fixation et état apparent du matériel	Conforme

Examen de conformité des installations électriques

Norme C15-100 : Installations électriques Basse Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
R4215-11		C15-100	701	11) Locaux contenant une baignoire ou une douche (Salles d'eau)	Sans Objet
R4215-11		C15-100	702	12) Piscines et autres bassins	Sans Objet
R4215-11		C15-100	703	13) Locaux contenant des radiateurs pour saunas	Sans Objet
R4215-11		C15-100	704	14) Installations de chantiers	Sans Objet
R4215-11		C15-100	705	15) Installations électriques dans les établissements agricoles	Sans Objet
R4215-11		C15-100	706	16) Enceintes conductrices exiguës	Sans Objet
R4215-11		C15-100	708	18) Installations électriques des parcs de caravanes	Sans Objet
R4215-11		C15-100	709	19) Installations électriques des marinas	Sans Objet
R4215-11		C15-100	711	20) Installations électriques temporaires de structures, baraques, stands, dans des champs de foire, des marchés, des parcs de loisirs, des cirques, et des lieux d'exposition ou de spectacle	Sans Objet
R4215-11		C15-100	717	21) Unités mobiles ou transportables	Sans Objet
R4215-11		C15-100	752	22) Aires de distribution de carburants liquides	Sans Objet
R4215-11		C15-100	753	23) Equipements de chauffage électrique des locaux	Sans Objet
R4215-11		C15-100	756	24) Parcs de stationnement	Sans Objet
R4215-11		C15-100	773	25) Protection d'installations non surveillées	Sans Objet
Locaux ou emplacements à risque BE2 / BE3					
R4215-12		C15-100	422	1) Locaux à risque d'incendie (BE2)	Conforme
R4215-12		C15-100	424	2) Emplacements à risque d'explosion (BE3)	Sans Objet
Locaux ou emplacements de service électrique					
R4215-13		C15-100	781.2 781.3 781.4	1) Locaux électriques – Protection contre les chocs électriques	Sans Objet
R4215-13		C15-100	781.5	2) Aménagement de l'emplacement ou du local (Dimensions, ventilation, éclairage, portes...)	Sans Objet
Locaux ou emplacements de service électrique					
R4226-9				1) Désignation et délimitation des locaux de service électrique	Sans Objet
R4226-9				2) Porte d'accès fermées à clef et équipées d'un système de fermeture pouvant s'ouvrir librement de l'intérieur des locaux de service électrique	Sans Objet
Conformité des matériels électriques ayant une fonction de sécurité					
R4215-16		C15-100	511	1) Conformité des installations aux normes	Conforme

Examen de conformité des installations électriques

Norme : C15-100 : Installations électriques Basse Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
Eclairage de sécurité					
R4215-17	14/12/2011 Art 5			1) Eclairage d'évacuation	Sans Objet
R4215-17	14/12/2011 Art 6			2) Eclairage d'ambiance ou d'anti-panique	Sans Objet
R4215-17	14/12/2011 Art 7 et 8			3) Alimentation de l'éclairage de sécurité par source centralisée	Sans Objet
R4215-17	14/12/2011 Art 7 et 9			4) Eclairage de sécurité réalisé par blocs autonomes	Sans Objet
R4226-13	14/12/2011 Art 10			1) Fonctionnement de la télécommande des blocs	Sans Objet
R4226-13	14/12/2011 Art 11			2) Conditions d'utilisation et de maintenance de l'éclairage de sécurité	Sans Objet
R4226-13	14/12/2011 Art 12			3) Lampes de rechanges	Sans Objet
Maintien en conformité des installations électriques permanentes					
R4226-5		C15-100	6.63	1) L'employeur maintient l'ensemble des installations électriques permanentes en conformité avec les dispositions relatives à la conception des installations électriques	Non Conforme Obs N°6, 7
Surveillance et opérations de maintenance					
R4226-7		C15-100	6.63	1) Les installations électriques et les matériels électriques qui les composent font l'objet de mesures de surveillance et opérations de maintenance.	Conforme
Locaux ou emplacements où la présence de parties actives accessibles dangereuses résulte d'une nécessité technique inhérente aux principes mêmes de fonctionnement des matériels ou installations					
R4226-10	15/12/2011			1) Dispositions particulières applicables aux installations de galvanoplastie et d'électrophorèse, aux cellules d'électrolyse et aux fours électriques à arc	Sans Objet
R4226-10	16/12/2011			2) Dispositions particulières applicables à certains laboratoires et plate-forme d'essais	Sans Objet
R4226-10	26/02/1993			3) Anesthésie des animaux d'élevage	Sans Objet
R4226-10	02/02/1989			4) Pêche à l'électricité	Sans Objet
R4226-10	17/03/1993			5) Barrières à poissons	Sans Objet
Installations de soudage électrique à l'arc et par résistance et dans les techniques connexes					
R4226-11	19/12/2011			1) Installations de soudage électrique à l'arc et par résistance et dans les techniques connexes	Sans Objet
Conditions d'utilisation et de raccordement des appareils amovibles					
R4226-12	20/12/2011 Art 2-1			1) Appareils portatifs à main : Alimentation limitée à une tension d'alimentation de 500V en CA et 750V en CC	Conforme

Examen de conformité des installations électriques

Norme C15-100 : Installations électriques Basse Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
R4226-12	20/12/2011 Art 2-2			2) Alimentation des autres appareils amovibles sous tension plus élevée si enveloppe IP3X à minima	Sans Objet
R4226-12	20/12/2011 Art 3			3) Adéquation des appareils amovibles aux conditions d'influences externes	Conforme
R4226-12	20/12/2011 Art 4			4) Choix et mise en oeuvre des canalisations servant au raccordement des appareils amovibles	Conforme
R4226-12	20/12/2011 Art 5			5) Raccordement des appareils amovibles aux installations fixes (PC, prolongateurs, connecteurs)	Conforme
R4226-12	20/12/2011 Art 6			6) Réunion ou séparation hors charge obligatoire pour les PC, prolongateurs ou connecteurs de calibre > 32A	Sans Objet
R4226-12	20/12/2011 Art 7	C15-100	706	7) Enceintes conductrices exigües (applicable aux appareils portatifs à mains)	Sans Objet

Norme C17-200 HT (2007) : Installations d'éclairage extérieur Haute Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
				Protection contre les chocs électriques	Sans Objet
				Risques liés à l'élévation de température des matériels électriques en service normal	Sans Objet
				Protection contre les surintensités	Sans Objet
				Sectionnement	Sans Objet
				Mise en oeuvre des canalisations	Sans Objet
				Identification des circuits et des appareillages – repérage des conducteurs	Sans Objet
				Choix et mise en oeuvre des matériels	Sans Objet
				Locaux ou emplacements de service électrique	Sans Objet
				Conformité des matériels électriques ayant une fonction de sécurité	Sans Objet

Examen de conformité des installations électriques

Norme C17-200 HT (2016) : Installations d'éclairage extérieur Haute Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
				Protection contre les chocs électriques	Sans Objet
				Risques liés à l'élévation de température des matériels électriques en service normal	Sans Objet
				Protection contre les surintensités	Sans Objet
				Sectionnement	Sans Objet
				Mise en oeuvre des canalisations	Sans Objet
				Identification des circuits et des appareillages – repérage des conducteurs	Sans Objet
				Choix et mise en oeuvre des matériels	Sans Objet
				Locaux ou emplacements de service électrique	Sans Objet
				Conformité des matériels électriques ayant une fonction de sécurité	Sans Objet

Norme C17-200 BT (2007) : Installations d'éclairage extérieur Basse Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
				Protection contre les chocs électriques	Sans Objet
				Voisinage entre installations de domaine de tension différente	Sans Objet
				Risques liés à l'élévation de température des matériels électriques en service normal	Sans Objet
				Protection contre les surintensités	Sans Objet
				Sectionnement	Sans Objet
				Coupure d'urgence	Sans Objet
				Mise en oeuvre des canalisations	Sans Objet
				Identification des circuits et des appareillages – repérage des conducteurs	Sans Objet
				Choix et mise en oeuvre des matériels	Sans Objet
				Conformité des matériels électriques ayant une fonction de sécurité	Sans Objet

Examen de conformité des installations électriques

Norme C17-200 BT (2016) : Installations d'éclairage extérieur Basse Tension

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
				Protection contre les chocs électriques	Sans Objet
				Voisinage entre installations de domaine de tension différente	Sans Objet
				Risques liés à l'élévation de température des matériels électriques en service normal	Sans Objet
				Protection contre les surintensités	Sans Objet
				Sectionnement	Sans Objet
				Coupure d'urgence	Sans Objet
				Mise en oeuvre des canalisations	Sans Objet
				Identification des circuits et des appareillages – repérage des conducteurs	Sans Objet
				Choix et mise en oeuvre des matériels	Sans Objet
				Conformité des matériels électriques ayant une fonction de sécurité	Sans Objet

Norme C15-211 (2006) : Installations dans les locaux à usage médical

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
				Protection contre les chocs électriques	Sans Objet
				Protection contre les surintensités	Sans Objet
				Locaux ou emplacements à risque BE2 / BE3	Sans Objet

Norme C15-150-1 : Enseignes lumineuses

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
				Sectionnement	Sans Objet
				Coupure d'urgence	Sans Objet
				Choix et mise en oeuvre des matériels	Sans Objet
				Conformité des matériels électriques ayant une fonction de sécurité	Sans Objet

Examen de conformité des installations électriques

Norme EN50107-1 : Enseignes lumineuses

Code du Travail	Arrêté	Référentiels normatifs		Prescriptions réglementaires	
		Norme	Article		
				Protection contre les chocs électriques	Sans Objet
				Mise en oeuvre des canalisations	Sans Objet
				Identification des circuits et des appareillages – repérage des conducteurs	Sans Objet
				Choix et mise en oeuvre des matériels	Sans Objet
				Conformité des matériels électriques ayant une fonction de sécurité	Sans Objet

Résultats des mesurages et essais

Etendue, méthodologie des mesurages et critères d'appréciation des résultats Contrôleurs permanents d'isolement

Etendue :

L'essai des contrôleurs permanents d'isolement (CPI) est effectué sur les installations à neutre isolé ou impédant (schéma de liaison à la terre IT)

Méthodologie :

Tous les CPI sont testés :

- Par action sur le bouton test de l'appareil.
- Par création d'un défaut réel sur l'installation à l'aide d'une boîte à résistances calibrées, à la condition d'absence de signalisation de défaut d'isolement sur l'installation.

Critères d'appréciation des résultats :

Cohérence entre la valeur de la résistance calibrée utilisée pour le test et la valeur de réglage du seuil de déclenchement du CPI. Vérification du bon fonctionnement de la signalisation de report de défaut ainsi que la pertinence de son emplacement.

Mesures de continuité des mises à la terre

Etendue :

Les mesures de continuité sont effectuées lors de chaque vérification quel qu'en soit le type et concernent :

- Les liaisons entre chaque niveau de la distribution (vérifications visuelles en cas d'impossibilité de mesure)
- La totalité des matériels fixes autres que les appareils d'éclairage et prises de courant.
- La totalité des matériels amovibles, y compris prolongateurs et leurs accessoires.

Dans le cas des vérifications initiales, vérification de :

- La totalité des prises de courant accessibles et de la totalité des appareils d'éclairage fixes.

Dans le cas des vérifications périodiques, vérification de :

- La moitié des prises de courant accessibles dans les locaux de bureaux et de la totalité des prises de courant accessibles dans les autres locaux.
- Le tiers des appareils d'éclairage fixes.

NOTA : La totalité des prises de courant des bureaux doit être vérifiée au bout de deux vérifications et la totalité des appareils d'éclairage doit être vérifiée au bout de trois vérifications.

Méthodologie :

Mesure effectuée entre chaque masse concernée et le point le plus proche de la liaison équipotentielle principale. Cette mesure est effectuée à l'aide d'un ohmmètre délivrant un courant d'au moins 0.2A sous une tension inférieure à 24V (NFC 15-100 chapitre 612.2).

Critères d'appréciation des résultats :

La valeur de continuité est considérée comme satisfaisante dans les conditions suivantes :

	Domaine BT	Domaine HT
Vérification initiale en schéma IT et TN en l'absence de note de calcul Vérification à la demande de l'inspecteur ou du contrôleur du travail	Suivant les valeurs du tableau DC et DD du guide UTE-C15 -105	Vérification visuelle ou à défaut RC = UL/IE
Vérification périodique Vérification initiale en schéma TT Vérification initiale en schéma IT et TN en présence de note de calcul	RC <= à 2 ohms (RC : Résistance de continuité)	IE : courant de défaut de terre max. UL : Tension limite de sécurité (50V)

Essais des dispositifs à courant différentiel résiduel (DDR)

Etendue :

L'essai est effectué sur l'ensemble des dispositifs à courant différentiel- résiduel (DDR) lorsque les conditions d'exploitation ou le maintien de la sécurité des personnes le permettent.

Méthodologie :

Les DDR sont testés :

- Par action sur le bouton test de l'appareil, s'il existe.
- Par création soit d'un défaut réel sur l'installation, soit d'un défaut en amont / aval sur l'appareil.

Les essais sont effectués à l'aide d'un appareil de mesure équipé d'une résistance variable permettant une augmentation progressive du courant d'essai.

Critères d'appréciation des résultats :

Le résultat d'essai est jugé correct :

- si la valeur de déclenchement est comprise entre la valeur assignée du dispositif (I Delta n) et la moitié de cette valeur (I Delta n/2)
- si l'essai au bouton test a été satisfaisant

Résultats des mesurages et essais

Mesures d'isolement en BT

Etendue :

Les mesures d'isolement sont effectuées sur :

- les circuits dont la protection contre les contacts indirects n'est pas assurée (absence de DDR)
- les circuits dont le dispositif à courant différentiel résiduel est défectueux.
- les circuits alimentant des matériels BT fixes dont la mise à la terre est constatée défectueuse.
- les appareils portatifs à main ou mobiles présentés à l'exception de ceux de classe 2 et de classe 3.

Méthodologie :

La mesure d'isolement est effectuée entre chaque conducteur actif et le circuit de protection (NFC 15-100 chapitre 612.3) à l'aide d'un mégohmmètre approprié suivant le domaine de tension.

Critères d'appréciation des résultats :

La valeur de résistance d'isolement est considérée comme satisfaisante dans les conditions suivantes :

Tension nominale du circuit (V)	Tension d'essai en courant continu (V)	Résistance d'isolement (M. ohms)
Inférieure ou égale à 500V à l'exception de la TBT	500	≥ 0.50
Supérieure à 500V	1000	≥ 1

Mesure de la résistance des prises de terre

Etendue :

Les mesures des résistances des prises de terre sont effectuées lors de chaque vérification, quel qu'en soit le type.

Méthodologie :

Les mesures sont effectuées :

- Soit par la méthode des deux terres auxiliaires (piquets de terre)
- Soit par la méthode de la résistance de boucle de défaut lorsque l'emplacement de l'installation ne permet pas de disposer de deux prises de terre auxiliaires (milieu urbain).

La mesure des prises de terre est effectuée barrette fermée et barrette ouverte. Toutefois, une mesure barrette fermée seule est possible en cas de certitude d'absence de liaison de l'installation à une prise de terre de fait.

Critères d'appréciation des résultats :

La valeur de la prise de terre est considérée comme satisfaisante dans les conditions suivantes :

Masses BT	Schémas des liaisons à la terre	Désignation des prises de terre	Valeurs maximales des prises de terre				
			Réseau Souterrain (IE=1000A)	Réseau Aérien ou mixte (IE=300A)	Réseau aérien mixte (IE=150A)	Réseau à neutre compensé (IE=40A)	
Schéma TT	Schémas TNR-ITR	Masses du poste + Neutre BT + Masses BT (RPAB)	(*)				
	Schémas TTN-ITN	Masses du poste + Neutre BT (RPB)	1	3	6	26	
Ra=50/Delta In	Schémas TTS-ITS	Masses du poste (Rp)	UTP (KV)				
			2	1	5	10	30
			4	3	12	24	30
	10	10	30	30	30		
		Neutre BT (RB)	1	3	6	26	

Delta In : Courant différentiel- résiduel assigné du dispositif de protection en tête de l'installation.

Schémas des liaisons à la terre

- Première lettre : Situation de l'installation à basse tension par rapport à la terre

T : Un point (généralement le neutre) est relié directement à la terre

I : Aucun point n'est relié directement à la terre (neutre isolé ou impédant)

- Deuxième lettre : Situation des masses de l'installation à basse tension

N : Masses reliées directement au point de l'alimentation mis à la terre

T : Masses reliées directement à une prise de terre distincte de celle du point d'alimentation

- Troisième lettre : Situation des masses du poste haute tension

R : Masses du poste, neutre BT et masses BT interconnectés à une même prise de terre

N : Masses du poste reliées à la terre du neutre, mais ne sont pas reliées aux masses de l'installation BT

S : Masses du poste reliées à une prise de terre électriquement séparée de celle du neutre BT et de celle des masses BT

(*) : Aucune valeur prescrite dans la mesure où les installations alimentées par le poste se trouvent entièrement dans la zone d'équipotentialité. Si des masses sont situées hors de cette zone, la résistance de la prise de terre ne doit pas dépasser 1 ohm.

(**) Si les installations alimentées par le poste se trouvent entièrement dans la zone d'équipotentialité, appliquer les valeurs suivantes : Réseau aéro souterrain : 30 ohms réseau souterrain : 10 ohms. Si des masses sont situées hors de cette zone, appliquer les valeurs des schémas TTN - ITN

UTP : Contrainte de tension à fréquence industrielle des matériels à basse tension du poste. (2KV pour matériel de classe I - 4KV pour matériel de classe II - 10KV pour matériel surisolé)

Résultats des mesurages et essais

IE : Intensité maximale du courant de premier défaut monophasé à la terre du réseau à haute tension alimentant le poste.

Symboles et Abréviations

1- Tableau électrique

IK : Courant de court-circuit (IK3 : triphasé, IK2 : biphasé, IK1 : monophasé)		In : Intensité nominale ou assignée du dispositif de protection	
DDR : Dispositif à courant différentiel résiduel		Ir : Courant de réglage thermique du dispositif de protection	
Pdc : Pouvoir de coupure		Im : Courant de réglage magnétique du dispositif de protection	
Type (1)	ACC : Alimentation courant continu AT : Auto-transformateur C : Contacteur D : Disjoncteur magnéto- thermique DC : Discontacteur DD : Disjoncteur différentiel DE : Démarreur électronique DM : Disjoncteur moteur DRD : Disjoncteur + relais différentiel FD : Fusible de « distribution »	FM : Fusible type aM « accompagnement moteur » I : Interrupteur ID : Interrupteur différentiel INV : Inverseur IS : Interrupteur-sectionneur ISFD : Interrupteur-sectionneur avec Fu de distribution ISFM : Interrupteur-sectionneur avec Fu type aM O : Onduleur	RD : Relais différentiel RT : Relais thermique S : Sectionneur SFD : Sectionneur avec Fu de distribution SFDT : Association sectionneur fusibles de distribution + relais thermique SFM : Sectionneur avec Fu type aM SFMT : Association sectionneur fusibles type aM + relais thermique T : transformateur VE : Variateur électronique
Nb Pôles / Calibre (2)	Le premier chiffre indique le nombre total de pôles du dispositif Le deuxième chiffre indique le calibre en ampères (A) suivi le cas échéant de l'abréviation +N si le dispositif n'assure pas la protection surintensité du conducteur neutre.		
Magnétique courbe ou valeur (3)	Courbe L : $2.6 I_n < I_m \leq 3.85 I_n$ Courbe U : $5.5 I_n < I_m \leq 8.8 I_n$ Courbe B : $3 I_n < I_m \leq 5 I_n$	Courbe C : $5 I_n < I_m \leq 10 I_n$ Courbe D : $10 I_n < I_m \leq 20 I_n$ Courbe K : $10 I_n < I_m \leq 14 I_n$	Courbe Z : $2.4 I_n < I_m \leq 3.6 I_n$ Courbe Ma : $12 I_n$
Pdc (4)	Valeur du pouvoir de coupure du dispositif de protection. Dans le cas d'une filiation, le Pdc indiqué (correspondant à la filiation) est suivi du symbole *.		
Nb, section, nature des conducteurs et canalisations (5)	PH : Conducteur de phase PE : Conducteur de protection En l'absence d'indication, la nature de la canalisation est du cuivre. Le symbole AL correspond à une canalisation aluminium.	N : Conducteur neutre PEN : Conducteur de protection et conducteur neutre confondus	
Coef. global ou IZ (6)	Coefficient global : Ensemble des facteurs de correction applicables au mode de pose de la canalisation afin de déterminer l'intensité admissible dans la canalisation. IZ : Courant admissible dans la canalisation en tenant compte des facteurs de correction.		
Fonctionnement DDR (7)	B : Fonctionnement correct	M : Fonctionnement défectueux	
Non vérifié (8)	NV : Non vérifié (voir chapitre limites d'intervention)		

2- Essai des dispositifs à courant différentiel résiduel en circuits terminaux

Type (1)	DD : Disjoncteur différentiel	ID : Interrupteur différentiel	RD : Relais différentiel
Fonctionnement (2)	B : Fonctionnement correct		M : Fonctionnement défectueux

3- Matériels d'utilisation

Nombre (1)	Pour les appareils d'éclairage et prises de courant, il est indiqué le nombre total et le nombre dont la continuité a été vérifiée lors de la visite.		
Marque / In (2)	ND : Non déterminé		
Type (3)	D : Disjoncteur magnéto- thermique DC : Discontacteur DE : Démarreur électronique DM : Disjoncteur moteur FD : Fusible de « distribution »	FDT : Fusibles de distribution (colonne calibre) + Relais thermique (colonne réglage) FM : Fusible « accompagnement moteur » FMT : Fusibles accompagnement moteur (colonne calibre) + Relais thermique (colonne réglage)	F/RT : Fusibles + relais thermique PC : Alimentation sur prise de courant PI : Protection Interne RT : Relais thermique VE : Variateur électronique
Résistance de continuité RC (4)	2 : Matériel de classe II 3 : Matériel de classe III M : Matériel de classe I dont la valeur de continuité est insuffisante NV : Mesure de continuité non effectuée pour cause d'inaccessibilité B : Matériel de classe I dont la valeur de continuité est satisfaisante		

Résultats des mesurages et essais

Appareils de mesurage de Marc JASKIEWIEZ utilisés pour la vérification :

Fonction	Marque	Type	Sans Objet
Mesure des continuités	DIMCEE (N°interne 46)	CF 200	<input type="checkbox"/>
Mesure des isolements	METRIX (N°interne 42)	MX435D	<input type="checkbox"/>
Essai des dispositifs différentiels	PONTAMESURE (N°interne 19)	3BS	<input type="checkbox"/>
Mesure de la prise de terre en boucle	METRIX (N°interne 42)	MX435D	<input type="checkbox"/>
Mesure de la prise de terre avec piquets	METRIX (N°interne 42)	MX435D	<input type="checkbox"/>
Essai des contrôleurs permanents d'isolement	PONTAMESURE (N°interne 19)	3BS	<input type="checkbox"/>

INSTALLATIONS BASSE TENSION

Remarques générales :

Localisation	Constat
ENSEMBLE DE L'ETABLISSEMENT	Obs N°1

Mesures des prises de terre :

Désignation	Localisation	Conditions de mesurage (3) et valeurs (ohms)			Méthode de Mesurage (4)		Constat
		BO	BF	NM	TA	RB	
Terre des masses BT	Porcherie (petite)		18	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Valeur satisfaisante
Terre des masses BT	Stabulation vache		23	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Valeur satisfaisante
Terre des masses BT	Stabulation entravée		20	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Valeur satisfaisante
Terre des masses BT	Stabulation engraissement		23	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Valeur satisfaisante

(3) BO : Barrette ouverte
(4) TA : Terres auxiliaires

BF : Barrette fermée
RB : Résistance de boucle

NM : Non mesurée

Résultats des mesurages et essais

Installation de sécurité :

Désignation (Bâtiment ou local)	Seuil Assujet. (1)	Effectif Public	Effectif total	Eclairage fixe non imposé (2)	Eclairage Fixe Imposé (2)		Absence d'éclairage fixe (2)	Eclairage Fixe Réalisé				Constat
					Evacuation (Balisage)	Anti-panique (Ambiance)		Evacuation (Balisage)		Anti-panique (ambiance)		
								Type (3)	Fct (4)	Type (3)	Fct (4)	
EARL Frais Marais	A		2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>					
Porcherie	A		2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>					

(1) Renseigner le seuil d'assujettissement (par local ou bâtiment)
A : si effectif < 20 personnes B : si effectif >= 20 pers. C : si effectif >= 100 pers.

(2) : Mettre une croix dans la case correspondante

(3) BA : Blocs autonomes
SC : Source centralisée

(4) NP : Non permanent
P : Permanent

Continuités des circuits de protection entre les différents niveaux de la distribution :

Tableaux électriques

Désignation du point de mesure (Localisation)	Point de référence	Valeur mesurée (m.ohms)	Constat
Tableau Etable entravée (Étable entravée)	Terre des masses	< 2000	Correct
Tableau Stabulation vache (Stabulation vache)	Terre des masses BT	< 2000	Correct
Tableau Stabulation engraissement (Stabulation engraissement)	Terre des masses BT	< 2000	Correct
TGBT (Porcherie)	Terre des masses BT	< 2000	Correct
Tableau sevrage (Sevrage)	TGBT	< 2000	Correct

Source d'énergie BT

Désignation :

IK3 : 3 KA

Habitation (hors prestation)

Numéro	Position	Désignation du circuit	Type (1)	DDR		Référence constructeur	Nbre pôles / Calibre (A) (2)	Protection surintensité			Canalisation		Essais des DDR			Observations
				Delta In (mA)	Tempo (ms)			Thermique Réglage ou valeur (A)	Magnétique Courbe ou valeur (A) (3)	Pdc (KA) (4)	Nbr. section, nature des conducteurs et canalisations (5)	Coef. global ou Iz (A) (6)	Fonctionnement DDR (7)	Isolément Circuit (M. ohms)	Non Vérifié (L...) (8)	
1	1	Disjoncteur de branchement	DD	500			4 / 25+N	25		3	4x16mm ²		B			

Résultats des mesurages et essais

Tableaux Electriques

Désignation : Tableau Etable entravée
FRAIS MARAIS - Étable entravée

IK3 : <3 KA

Observation(s) générale(s) : N°2

Numéro	Position	Désignation du circuit	Type (1)	DDR		Référence constructeur	Nbre pôles / Calibre (A) (2)	Protection surintensité			Canalisation		Essais des DDR			Observations
				Delta In (mA)	Tempo (ms)			Thermique Réglage ou valeur (A)	Magnétique Courbe ou valeur (A) (3)	Pdc (KA) (4)	Nbr, section, nature des conducteurs et canalisations (5)	Coef. global ou Iz (A) (6)	Fonctionnement DDR (7)	Isolément Circuit (M. ohms)	Non Vérifié (L1..) (8)	
1	1	Général	IS				4 / 40									
2	2	Général	DD	30		DT40	4 / 32+N	32	C	6	5x10mm ² + 5x4mm ²	0.9	B			
3	2	Vis aplatisseur	D			NF432	4 / 32	32	C	10	5x4mm ² + 4x4mm ²	0.9				
4	2	PC	D				2 / 20	20	C	4.5	3x2.5mm ²	0.9				
5	2	Eclairage	D				2 / 10+N	10	C	4.5	3x1.5mm ²	0.9				
6	2	Eclairage	D				2 / 10+N	10	C	4.5	2x2.5mm ²	0.9				
7	2	Abrev chauffant	D				2 / 16+N	16	C	4.5	3x2.5mm ²	0.9				
8	2	Conducteur	DM				3 / 6.3	5	GV2	100	4x1.5mm ²	0.9				

Désignation : Tableau Stabulation vache
FRAIS MARAIS - Stabulation vache

IK3 : <3 KA

Observation(s) générale(s) : N°3

Numéro	Position	Désignation du circuit	Type (1)	DDR		Référence constructeur	Nbre pôles / Calibre (A) (2)	Protection surintensité			Canalisation		Essais des DDR			Observations
				Delta In (mA)	Tempo (ms)			Thermique Réglage ou valeur (A)	Magnétique Courbe ou valeur (A) (3)	Pdc (KA) (4)	Nbr, section, nature des conducteurs et canalisations (5)	Coef. global ou Iz (A) (6)	Fonctionnement DDR (7)	Isolément Circuit (M. ohms)	Non Vérifié (L1..) (8)	
1	1	Sans indication	D				4 / 25	25	C	10	5x4mm ²	0.9				
2	2	Sans indication	D				2 / 16+N	16	C	6	3x2.5mm ²	0.9				
3	2	Sans indication	D				2 / 10+N	10	C	4.5	1.5mm ²	0.9				N°4

Résultats des mesurages et essais

Désignation : Tableau Stabulation engraissement
FRAIS MARAIS - Stabulation engraissement

IK3 : <3 KA

Numéro	Position	Désignation du circuit	Type (1)	DDR		Référence constructeur	Nbre pôles / Calibre (A) (2)	Protection surintensité			Canalisation		Essais des DDR			Observations
				Delta In (mA)	Tempo (ms)			Thermique Réglage ou valeur (A)	Magnétique Courbe ou valeur (A) (3)	Pdc (KA) (4)	Nbr, section, nature des conducteurs et canalisations (5)	Coef. global ou Iz (A) (6)	Fonctionnement DDR (7)	Isolément Circuit (M. ohms)	Non Vérifié (L...) (8)	
1	1	Coupure générale	ID	30			4 / 40						B			
2	2	Prise	D				2 / 20+N	20	C	4.5	3x2.5mm ²	0.9				
3	2	Eclairage	D				2 / 10+N	10	C	4.5	3x1.5mm ²	0.9				
4	2	Eclairage	D				2 / 10+N	10	C	4.5	3x1.5mm ²	0.9				

Désignation : TGBT

IK3 : 3 KA

Observation(s) générale(s) : N°5

Porcherie (petit bâtiment) - Porcherie

Numéro	Position	Désignation du circuit	Type (1)	DDR		Référence constructeur	Nbre pôles / Calibre (A) (2)	Protection surintensité			Canalisation		Essais des DDR			Observations
				Delta In (mA)	Tempo (ms)			Thermique Réglage ou valeur (A)	Magnétique Courbe ou valeur (A) (3)	Pdc (KA) (4)	Nbr, section, nature des conducteurs et canalisations (5)	Coef. global ou Iz (A) (6)	Fonctionnement DDR (7)	Isolément Circuit (M. ohms)	Non Vérifié (L...) (8)	
1	1	Lumière ventilation	ID	300			4 / 40						B			
2	3	Néons salle 1/2	FD				2 / 32+N	10	gG	120	3x2.5mm ²	0.9				
3	2	Néons couloir	FD				2 / 32+N	10	gG	120	3x1.5mm ²	0.9				
4	2	Feta salle 1	FD				2 / 32+N	10	gG	120	3x1.5mm ²	0.9				
5	2	Feta salle 2	FD				2 / 32+N	10	gG	120	3x1.5mm ²	0.9				
6	2	Vérin	FD				2 / 32+N	4	gF	120	3x2.5mm ²	0.9				
7	2	Transfo 220 V	FD				2 / 32+N	6	gG	120	3x2.5mm ²	0.9				
8	3	Transfo 24 V	FD				2 / 32+N	4	gG	120	3x1.5mm ²	0.9				
9	2	Départ P5 (sevrage)	DD	30		C60N	4 / 32	32	C	10	5G6mm ²	0.9	B			
10	1	PC 380 V 220 V	ID	30			4 / 40						B			
11	2	PC 380 V	FD				3 / 32	20	gG	120	4x2.5mm ²	0.9				
12	2	PC 220 V	FD				2 / 32+N	16	gG	120	3x2.5mm ²	0.9				
13	2	Extracteur	D				2 / 16+N	16	C	3	3G1.5mm ²	0.9				

Résultats des mesurages et essais

Désignation : Tableau sevrage

IK3 : 3 KA

Porcherie (petit bâtiment) - Sevrage

Numéro	Position	Désignation du circuit	Type (1)	DDR		Référence constructeur	Nbre pôles / Calibre (A) (2)	Protection surintensité				Canalisation		Essais des DDR			Observations
				Delta In (mA)	Tempo (ms)			Thermique Réglage ou valeur (A)	Magnétique Courbe ou valeur (A) (3)	Pdc (KA) (4)	Nbr, section, nature des conducteurs et canalisations (5)	Coef. global ou Iz (A) (6)	Fonctionnement DDR (7)	Isolément Circuit (M. ohms)	Non Vérifié (L...) (8)		
1	1	PC 220 380 V	ID	300			4 / 40						B				
2	2	PC 220 V	FD			GOULD	2 / 32+N	20	gG		3G2.5mm ²	0.9					
3	2	PC 380 V	FD			GOULD	3 / 20	20	gG		4G2.5mm ²	0.9					
4	1	Général divers	ID	30			4 / 40						B				
5	2	Lumière	FD				2 / 32+N	10	gG		3G1.5mm ²	0.9					
6	2	FCT	FD				2 / 32+N	10	gG		3G1.5mm ²	0.9					
7	2	Secours (vérin)	FD				2 / 32+N	10	gG		3G1.5mm ²	0.9					
8	2	Transfo primaire	FD				2 / 32+N	4	AM		3G1.5mm ²	0.9					
9	2	Transfo secondaire	D				2 / 2+N	2	C		3G1.5mm ²	0.9					
10	2	Chauffage	FD				4 / 32+N	20	gG		5G2.5mm ²	0.9					

Résultats des mesurages et essais

Matériels d'utilisation

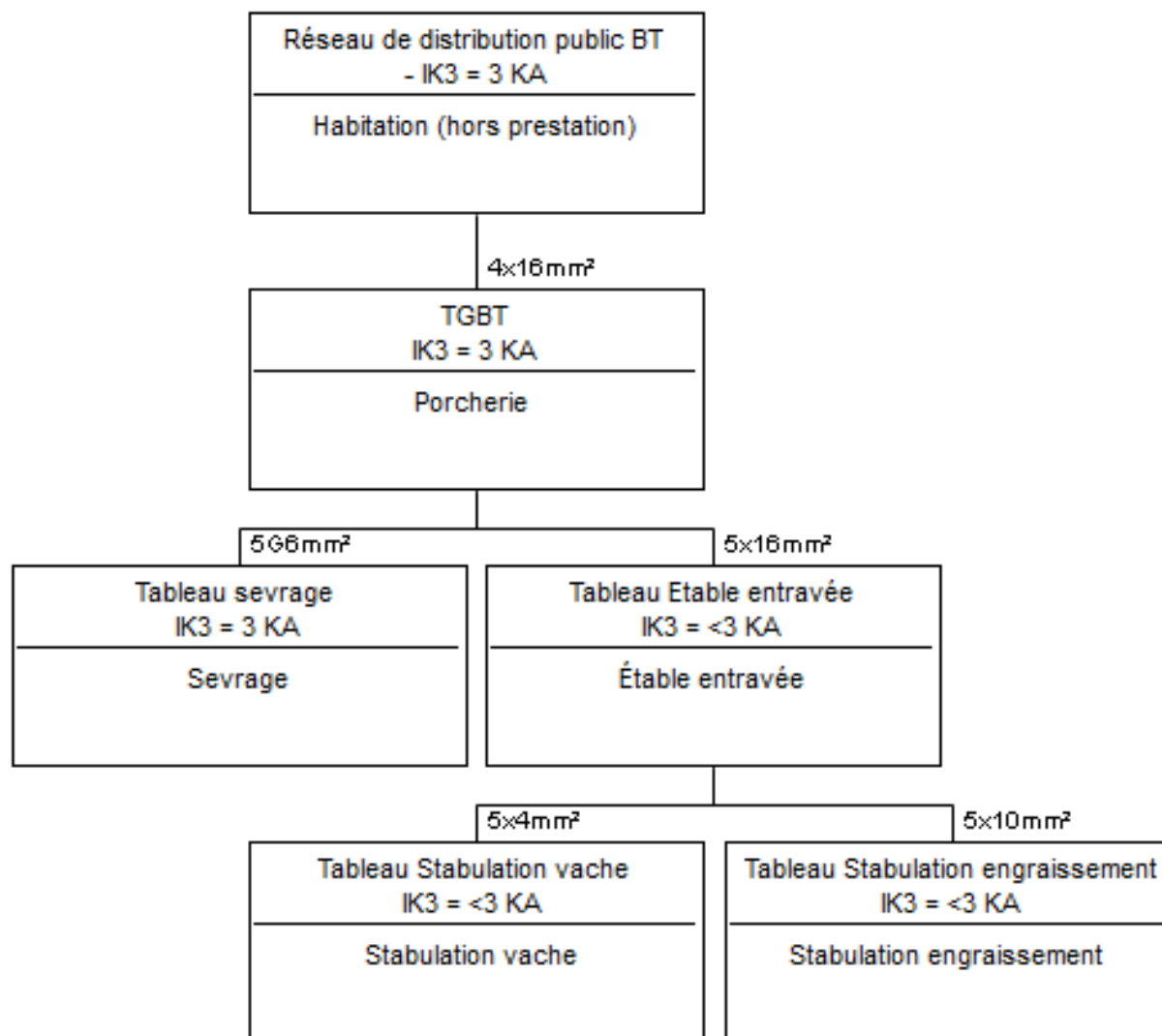
Nombre Verif / Exist. (1)	Désignation	Marque Numéro (2)	In (A) (2)	Protection surintensité			CE	RC (4)	Isol. (M.o hms)	Obs.
				Type (3)	Calibre	Reglage				
FRAIS MARAIS - Étable entravée										
0/5	Tube fluorescent	ERCA		D	10	10	<input type="checkbox"/>	NV		
1/1	Projecteur		D			<input type="checkbox"/>	B			
2/2	Prise de courant 2 P+T		D			<input type="checkbox"/>	B			
2/2	Prise de courant 3 P+T		D			<input type="checkbox"/>	B			
1	Transformateur Abrevoir		D		16		<input type="checkbox"/>	2		
0/1	Vis applatisseur		RT			<input type="checkbox"/>	NV			
0/1	Vis applatisseur		RT			<input type="checkbox"/>	NV			
1/1	Lampe extérieur		D			<input type="checkbox"/>	2			
1	Evacuateur		SETA	5	D			<input type="checkbox"/>	B	
FRAIS MARAIS - Stabulation vache										
0/8	Tube fluorescent	ACME		FD	20	20	<input type="checkbox"/>	NV		
0/3	Projecteur		FD	20	20	<input type="checkbox"/>	NV			
1/1	Prise de courant 3 P+T		FD	20	20	<input type="checkbox"/>	B			
3/3	Prise de courant 2 P+T		FD	20	20	<input type="checkbox"/>	B			
2	Caméra		PC			<input type="checkbox"/>	2			
1	Clôture		PC			<input type="checkbox"/>	2			
1/1	Hublot		D			<input type="checkbox"/>	2		6	
FRAIS MARAIS - Stabulation engraissement										
0/6	Tube fluorescent			D	16	16	<input type="checkbox"/>	NV		
3/3	Hublot		D	16	16	<input type="checkbox"/>	2		7	
1/1	Prise de courant 2 P+T		D	16	16	<input type="checkbox"/>	B			
1/1	Prise de courant 3 P+T		D			<input type="checkbox"/>	B			
Porcherie (petit bâtiment) - Porcherie										
0/12	Tube fluorescent	LEGRAND		FD	10		<input type="checkbox"/>	NV		
2/2	Prise de courant 2 P+T		FD	10		<input type="checkbox"/>	B			
3/3	Prise de courant 3 P+T		FD	32		<input type="checkbox"/>	B			
1	Transfo sécurité		FD	6		<input type="checkbox"/>	2			
2	Ventilation		FD	32		<input type="checkbox"/>	B			
2	Boitier commande ventilation		FANDOM FTA		FD			<input type="checkbox"/>	2	

Résultats des mesurages et essais

Matériels d'utilisation

Nombre Verif / Exist. (1)	Désignation	Marque Numéro (2)	In (A) (2)	Protection surintensité			CE	RC (4)	Isol. (M.o hms)	Obs.
				Type (3)	Calibre	Reglage				
1	Extracteur			D	16		<input type="checkbox"/>	B		
	Porcherie (petit bâtiment) - Sevrage									
0/3	Tube fluorescent			FD	10		<input type="checkbox"/>	NV		
1/1	Prise de courant 2 P+T			FD	16		<input type="checkbox"/>	B		
1/1	Prise de courant 3P+T			FD	20		<input type="checkbox"/>	B		
1	Transfo sécurité	LEGRAND		FD	4		<input type="checkbox"/>	2		
3	Radian	CHROMELOX		FD	20		<input type="checkbox"/>	B		
0/1	Ventilation			FD			<input type="checkbox"/>	NV		
0/1	Electrovanne vérin			FD			<input type="checkbox"/>	NV		

Synoptique de l'installation



ANNEXE 17

**GAEC FRAIS MARAIS
FRAIS MARAIS
87250 FOLLES**

S.A.S. au capital de 3.500.000 €
PARC D'ENTREPRISES - B.P. 9 - 01121 MONTLUEL CEDEX FRANCE
TÉL. + 33 (0)4 72 25 33 00 - FAX + 33 (0)4 72 25 33 33
E-mail : comptabilite@desautel.fr - Site : www.desautel.fr
LA BANQUE POSTALE - IBAN : FR 03 2004 1010 0700 5543 0Y03 856 - BIC : PSSTFRPPLYO
SIÈGE SOCIAL : 99, RUE PIERRE CORNEILLE - 69003 LYON
SIRET 955 503 982 00014 R.C.S. LYON - Code APE 4669B - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 65 955 503 982
DECLARATION D'EXISTENCE 82 69 00 309 69

FACTURE N° : FC220911869

Date : 28-09-22
Client : 8700214

Destination :
**GAEC FRAIS MARAIS
FRAIS MARAIS
87250 FOLLES**

Descriptif	PU HT	Qté Unité	Total HT	Dev	CT
BL N° BL3985488 du 22/09/22 Nos réf.: CCEN2163990 (Agent : 251 45050)					
Vos réf. : VERIFICATIONS EN AGENCE					
DESAUTEL POUR GAEC FRAIS MARAIS ZI NORD 20 RUE N. APPERT 87280 LIMOGES					
E4 8030020 VERIF. EXT. PORT. POUDRE	7,03	3 UN	21,09	EUR	005
E4 8030030 VERIF. EXT. PORT. CO2	7,03	1 UN	7,03	EUR	005
E4 0306890 SCELLE MILLESIME POSE	0,67	4 UN	2,68	EUR	005
E4 0312250 JOINT CAOUTCHOUC -EXT. P-E 6-9 P25	1,01	3 UN	3,03	EUR	005
E4 0306990 TEMOIN SURETE VIGI'CLIP POSE	0,65	3 UN	1,95	EUR	005
Sous-total :			35,78		

MONTLUEL LE

- 1 FEV. 2023

**DUPLICATA CERTIFIEE
CONFORME A L'ORIGINAL**

Port	Emballage	FF	Base HT	CT	%Tva	Tva+Taxe	Total HT	Total TTC	Dev	
			35,78	005	20,00	7,16	Total facture :	35,78	42,94	EUR

Règlement : Paiement Comptant AU 28-09-22

Net à payer : 42,94 EUR

TVA acquittée sur les encaissements

Indemnité forfaitaire de recouvrement : 40€

2-SBONN-ENT-E-FC220911869-2
COMPTANT-

N° FACTURE	N° CLIENT	MONTANT
FC220911869	8700214	42,94 EUR

**AYEZ L'AMABILITÉ
DE JOINDRE CE
PAPILLON A
VOTRE
RÈGLEMENT**

Conditions générales de ventes : Toute contestation devra être portée devant le Tribunal de Commerce de Lyon seul compétent.
Les marchandises vendues restent la propriété du vendeur jusqu'au complet paiement de leur prix. Le vendeur se réserve le droit de les reprendre au cas où elles ne seraient pas payées à l'échéance (Loi N° 80-335 du 15 mai 1980).
Paiement anticipé : escompte de 0.2 % du montant T.T.C. par mois. Retard de paiement : pénalité de 3 fois le taux de l'intérêt légal (Article L441-8 Loi LME).
De convention expresse, le défaut de paiement d'une seule échéance ou le manquement quelconque à l'une des obligations mises à la charge de l'acheteur :
a - "entraîne" : 1) L'exigibilité immédiate de toutes sommes restant dues, quel que soit le mode et le terme de paiement initialement prévu.
2) A titre de clause pénale, le paiement d'une indemnité égale à 15% des sommes dues, outre les dommages-intérêts, intérêts légaux et les frais judiciaires éventuels avec un minimum forfaitaire de 200 € par créance.
b - "Autorise la Société Desautel à surseoir à de nouvelles livraisons".

ANNEXE 18

GAEC Frais Marais

Designation				Surface			Caractéristiques	
Commune	Section	Numéro	Ilot	SAU Totale	SAU Epondable	SAU Exclue	Motif exclusion	Aptitude épandage
Laurière	C	72	1 FM	3.53	3.53	-	-	2
Folles	C	50	10 FM	13.09	11.2	1.89	Tiers	1 et 2
	C	52						
	C	422						
	C	427						
	C	428						
	C	429						
	C	430						
	C	431						
	C	432						
	C	433						
	C	434						
	C	435						
	C	436						
	C	437						
	C	438						
	C	439						
	C	450						
	C	456						
	C	457						
C	1247							
C	1249							
C	1326							
Folles	C	531	12 FM	7.35	7.25	0.10	Hydrologie	1 et 2
	C	533						
	C	534						
	C	535						
	C	536						
	C	537						
	C	538						
	C	540						
	C	542						
	C	543						
	C	544						
	C	546						
	C	547						
	C	548						
	C	549						
	C	550						
C	554							
C	555							
C	556							
C	557							
Folles	ZE	29	13 FM	4.29	3.26	1.03	Hydrologie	2
	ZE	30						
Fursac	BW	37	14 FM	5.23	5.23	-	-	2
	BW	38						
	BW	39						
	BW	41						
Fursac	BW	61	15 FM	1.74	1.74	-	-	2
	BW	62						
	BW	63						

Fursac	BV	10	16 FM	20.94	20.48	0.45	Hydrologie, autre exclusion	1 et 2
	BV	11						
Folles	ZC	29						
	C	850						
	C	851						
	B	1354						
	B	1355						
	B	1356						
	B	1398						
	B	1399						
	B	1400						
	B	1401						
	B	1402						
	B	1403						
	B	1404						
	B	1405						
	B	1406						
	B	1407						
	B	1408						
	B	1409						
	B	1410						
	B	1411						
B	1412							
B	1413							
B	1416							
B	1417							
B	1418							
B	1420							
B	1529							
Fursac	BN	21	17 FM	0.90	0.80	0.10	Autre exclusion	2
	BN	22						
	BN	23						
	E	1532						
	E	1533						
Folles	ZD	23	18 FM	1.08	0.92	0.15	Tiers	2
Folles	C	48	19 FM	0.82	0.82	-	-	2
	C	1245						
Folles	C	524	20 FM	0.69	0.69	-	-	2
Folles	D	266	21 FM	0.36	0.36	-	-	1
Folles	ZC	27	22 FM	1.27	1.27	-	-	1
	ZC	31						
Folles	D	371	5 FM	13.13	12.79	0.34	Hydrologie	0, 1 et 2
	D	378						
	D	379						
	D	384						
	D	385						
	D	386						
	D	387						
	D	388						
	D	389						
	D	390						
	D	555						
D	557							

Folles	D	292	6 FM	6.89	3.42	3.47	Hydrologie, autre exclusion	1
	D	295						
	D	296						
	D	297						
	D	299						
	D	547						
	D	563						
	D	564						
	D	565						
	D	566						
Folles	D	270	7 FM	5.53	5.52	0.01	Hydrologie	1
	D	278						
	D	279						
	D	280						
	D	281						
	D	284						
	D	285						
	D	286						
	D	287						
	D	288						
Folles	D	58	8 FM	4.63	4.57	0.06	Tiers	2
	D	59						
	D	60						
	D	61						
	D	62						
	D	63						
	D	81						
Folles	C	408	9 FM	7.15	5.81	1.34	Hydrologie, tiers	1 et 2
	C	409						
	C	410						
	C	411						
	C	412						
	C	413						
	C	414						
	C	415						
	C	416						
	C	417						
	C	418						
	C	419						
	C	420						
	C	421						
	C	458						
	C	461						
	C	462						
	C	464						
C	465							
C	466							
C	467							

18	98.6	89.64	8.94
-----------	-------------	--------------	-------------

CONVENTION D'EPANDAGE
Dans le cadre d'une valorisation agricole des effluents d'élevage ICPE par épandage

Il est convenu entre :

Nom de l'exploitant fournisseur des effluents : GAEC FRAIS MARAIS

dénommé producteur d'effluent dans ce qui suit.

Demeurant à Frais Marais, sur la commune de FOLLES (87250)

et

Nom de l'exploitant receveur des effluents : LEFORT Laurent

dénommé agriculteur bénéficiaire dans ce qui suit.

Demeurant à Puy Gerben

Sur la commune de 23290 FURSAC

Article 1 – Engagement du producteur

Le producteur d'effluent s'engage, chaque année, à mettre à disposition de l'agriculteur bénéficiaire, une quantité d'effluents d'élevage sous forme de lisier de porcs correspondant au total à un volume d'environ 700 m³.

En période d'utilisation appropriée au plan agronomique et conformément à un programme prévisionnel établi chaque année entre les cocontractants.

Le producteur d'effluent complète le bon de livraison (qui figure dans le cahier de fertilisation) à chaque apport. Il informe annuellement les services de la Préfecture des quantités exportés.

Article 2 – Engagement de l'agriculteur-bénéficiaire (receveur des effluents)

L'agriculteur-bénéficiaire atteste que son exploitation agricole comporte :

Catégories d'animaux : 1

Effectifs :

uN totales produites :

SAU totale (ha) :

Surface Epandable mise à disposition (ha) : 63.52

L'agriculteur bénéficiaire s'engage à valoriser annuellement la quantité de 700 m³ de lisier mis à disposition par le producteur d'effluent sur les surfaces de terres épandables répertoriées en annexe technique de la présente convention et figurant au plan d'épandage du producteur d'effluent.

L'agriculteur bénéficiaire signe le bon de livraison correspondant à la quantité importée.

L'agriculteur bénéficiaire s'engage à assurer une bonne utilisation agronomique de ces effluents, en respectant les règles définies par la législation sur les Installations Classées en vigueur (précisées dans l'arrêté préfectoral du producteur).

L'agriculteur bénéficiaire atteste que les surfaces épandables et pâturées de son exploitation sont aptes à recevoir des quantités d'effluents (effluent produit sur place + effluent importé – effluent exporté).

L'agriculteur bénéficiaire déclare ne recevoir aucun autre effluent d'un autre élevage, ou, dans le cas contraire :

L'agriculteur bénéficiaire déclare que son exploitation reçoit des déjections issues des producteurs suivants :

..... / pouruN et uP₂O₅

..... pouruN et uP₂O₅

Article 3 - Durée de la convention

La présente convention porte sur une durée de10..... années à compter de la date de l'arrêté préfectoral d'enregistrement de l'installation classée du producteur.

Article 4 - Changement d'exploitant agricole

En cas de changement d'exploitant agricole, ou s'il est mis fin à l'exploitation des parcelles (cessation d'activité, vente ou mutation foncière...) l'agriculteur bénéficiaire devra en avvertir le producteur d'effluent dès sa décision, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Une copie de cette correspondance sera adressée à la Préfecture (service des Installations Classées agricoles).

Article 5 – Résiliation

Avant son terme normal, la convention ne peut être résiliée qu'avec l'accord des deux parties signataires.

La résiliation de la présente convention nécessite un préavis de six mois adressé sous pli recommandé par l'une des parties à l'autre partie signataire. Une fois l'accord des 2 parties obtenu, le producteur d'effluent adresse à la préfecture dans un délai de 3 mois avant la date de résiliation (service des Installations Classées agricoles) les solutions envisagées pour compenser cette résiliation.

Fait en deux exemplaires àFOLLIES....., le20.09.2023

Signatures précédées de la mention " Lu et approuvé "

Le producteur d'effluent

Lu et approuvé
GAEC FRAIS-MARAIS
société civile au capital de 320500 euros
durée 99 ans
agrée le 18 mars 2015 No 87- 828
RCS Limoges 417596608

L'agriculteur bénéficiaire

LEFORT Laurent



LEFORT Laurent

Designation			Surface			Caractéristiques		
Commune	Section	Numéro	llot	SAU Totale	SAU Epondable	SAU Exclue	Motif exclusion	Aptitude épandage
Fursac	BW	58	1 L	4.53	4.53	-	-	1
	BW	59						
	BW	60						
	BW	61						
Fursac	BP	92	13 L	2.55	2.55	-	-	1
	BP	93						
Folles	ZC	13	14 L	13.29	12.31	0.98	Autre exclusion	1
	OB	1219						
	OB	1220						
	OB	1221						
	OB	1223						
	OB	1429						
	OB	1430						
	OB	1431						
	OB	1432						
	OB	1433						
	OB	1434						
	OB	1437						
	OB	1438						
	OB	1439						
OB	1440							
OB	1445							
Fursac	BV	19	19 L	3.33	3.33	-	-	1
Fursac	BO	35	2 L	1.51	1.51	-	-	1 et 2
	BO	37						
	BO	38						
Fursac	BO	50	20 L	1.37	1.27	0.10	Hydrologie	2
	BO	58						
	BO	64						
	BO	65						
	BO	66						
Fursac	BO	48	3 L	10.98	10.25	0.73	Hydrologie	1 et 2
	BO	54						
	BO	59						
	BO	67						
Folles	OB	1386	30 L	1.89	1.89	-	-	1
	OB	1387						
	OB	1388						
	OB	1391						
Fursac	BN	4	4 L	7.87	7.87	-	-	2
	BN	5						
	BN	15						
	BN	16						
	BN	17						
	BN	19						
Fursac	BN	30	5 L	1.45	1.45	-	-	2
	BN	31						

Fursac	BO	50	6 L	7.34	6.53	0.81	Hydrologie, autre exclusion	0, 1 et 2
	BO	54						
	BO	57						
	BO	58						
	BO	59						
	BO	60						
	BO	61						
	BO	62						
	BO	63						
	BO	64						
	BO	65						
	BO	66						
	BO	67						
	BO	68						
Fursac	BP	161	7 L	3.29	2.83	0.46	Autre exclusion	1
	BP	162						
Fursac	BN	32	8 L	9.78	7.20	2.58	Hydrologie	1 et 2
	BN	33						
	BN	36						
	BN	37						
	BN	39						
	BN	40						
	BN	41						
	BN	45						
	BN	64						
BN	65							

13	69.18	63.52	5.66
-----------	--------------	--------------	-------------

CONVENTION D'EPANDAGE

Dans le cadre d'une valorisation agricole des effluents d'élevage ICPE par épandage

Il est convenu entre :

Nom de l'exploitant fournisseur des effluents : GAEC FRAIS MARAIS

dénommé producteur d'effluent dans ce qui suit.

Demeurant à Frais Marais, sur la commune de FOLLES (87250)

et

Nom de l'exploitant receveur des effluents : ...GAEC De Pau Phac.....

dénommé agriculteur bénéficiaire dans ce qui suit.

Demeurant àPau Phac.....

Sur la commune de23.290 FURJAC.....

Article 1 – Engagement du producteur

Le producteur d'effluent s'engage, chaque année, à mettre à disposition de l'agriculteur bénéficiaire, une quantité d'effluents d'élevage sous forme de lisier de porcs correspondant au total à un volume d'environ775..... m³.

En période d'utilisation appropriée au plan agronomique et conformément à un programme prévisionnel établi chaque année entre les cocontractants.

Le producteur d'effluent complète le bon de livraison (qui figure dans le cahier de fertilisation) à chaque apport. Il informe annuellement les services de la Préfecture des quantités exportés.

Article 2 – Engagement de l'agriculteur-bénéficiaire (receveur des effluents)

L'agriculteur-bénéficiaire atteste que son exploitation agricole comporte :

Catégories d'animaux : ...bovin allaitant.....

Effectifs :

uN totales produites :

SAU totale (ha) :

Surface Epandable mise à disposition (ha) : 77,51 ha

L'agriculteur bénéficiaire s'engage à valoriser annuellement la quantité de775..... m³ de lisier mis à disposition par le producteur d'effluent sur les surfaces de terres épandables répertoriées en annexe technique de la présente convention et figurant au plan d'épandage du producteur d'effluent.

L'agriculteur bénéficiaire signe le bon de livraison correspondant à la quantité importée.

L'agriculteur bénéficiaire s'engage à assurer une bonne utilisation agronomique de ces effluents, en respectant les règles définies par la législation sur les Installations Classées en vigueur (précisées dans l'arrêté préfectoral du producteur).

L'agriculteur bénéficiaire atteste que les surfaces épandables et pâturées de son exploitation sont aptes à recevoir des quantités d'effluents (effluent produit sur place + effluent importé – effluent exporté).

L'agriculteur bénéficiaire déclare ne recevoir aucun autre effluent d'un autre élevage, ou, dans le cas contraire :

L'agriculteur bénéficiaire déclare que son exploitation reçoit des déjections issues des producteurs suivants :

..... / pouruN et uP₂O₅

..... pouruN et uP₂O₅

Article 3 - Durée de la convention

La présente convention porte sur une durée de10..... années à compter de la date de l'arrêté préfectoral d'enregistrement de l'installation classée du producteur.

Article 4 - Changement d'exploitant agricole

En cas de changement d'exploitant agricole, ou s'il est mis fin à l'exploitation des parcelles (cessation d'activité, vente ou mutation foncière...) l'agriculteur bénéficiaire devra en avertir le producteur d'effluent dès sa décision, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Une copie de cette correspondance sera adressée à la Préfecture (service des Installations Classées agricoles).

Article 5 – Résiliation

Avant son terme normal, la convention ne peut être résiliée qu'avec l'accord des deux parties signataires.

La résiliation de la présente convention nécessite un préavis de six mois adressé sous pli recommandé par l'une des parties à l'autre partie signataire. Une fois l'accord des 2 parties obtenu, le producteur d'effluent adresse à la préfecture dans un délai de 3 mois avant la date de résiliation (service de Installations Classées agricoles) les solutions envisagées pour compenser cette résiliation.

Fait en deux exemplaires àFolles....., le20/09/2023.....

Signatures précédées de la mention " Lu et approuvé "

Le producteur d'effluent

Lu et approuvé
GAËC FRAIS- MARAIS
société civile au capital de 320500 euros
durée 99 ans
agrée le 18 mars 2015 No 87- 828
RCS Limoges 417596608

L'agriculteur bénéficiaire

Lu et approuvé


GAEC de Paulhac

Designation			Surface			Caractéristiques		
Commune	Section	Numéro	Ilot	SAU Totale	SAU Epondable	SAU Exclue	Motif exclusion	Aptitude épandage
Fursac	BO	59	1 P	0.97	0.97	-	-	2
	BO	61						
	BO	62						
	BO	67						
Fursac	BW	27	16 P	7.29	7.29	-	-	2
	BW	28						
	BW	29						
	BW	30						
	BW	31						
	BW	32						
	BW	33						
Fursac	BW	24	17 P	4.54	4.54	-	-	1
Fursac	BW	4	2 P	6.41	4.82	1.59	Hydrologie	1
	BW	5						
	BW	6						
	BW	7						
Fursac	AM	59	20 P	0.93	0.93	-	-	1
Fursac	BO	39	21 P	8.70	8.70	-	-	1 et 2
	BO	40						
	BO	52						
	BO	62						
	BO	63						
	BO	64						
Fursac	BO	29	23 P	12.52	11.48	1.04	Autre exclusion	0, 1 et 2
	BO	30						
	BO	33						
	BO	34						
	BO	35						
Fursac	BW	54	28 P	8.12	8.12	-	-	1 et 2
	BW	55						
	BW	56						
	BW	57						
Folles	ZC	26	29 P	19.97	9.30	10.67	Hydrologie, autre exclusion	0 et 1
	ZC	31						
	ZC	32						
	ZC	37						
	ZC	38						
	ZC	42						
Fursac	AM	60	3 P	2.90	2.90	-	-	1
Folles	OB	1289						
Folles	ZD	25	30 P	3.80	3.74	0.06	Hydrologie	1 et 2
	ZD	26						
Folles	ZE	10	32 P	0.83	0.83	-	-	1
Fursac	AM	25	5 P	2.59	2.59	-	-	1
	AM	26						
	AM	27						

Fursac	AM	29	6 P	9.90	9.71	0.19	Autre exclusion	1
Fursac	BN	19	8 P	0.80	0.80	-	-	2
Fursac	BN	23	9 P	0.80	0.80	-	-	2

16	91.06	77.51	13.55
-----------	--------------	--------------	--------------

ANNEXE 19


GAEC FRAIS MARAIS
Carte des zones d'exclusions
Echelle 1 / 2 500ème




Légende :

 Localisation_Elevage

Plan d'épandage

 Surface épandable

 Surface non épandable

Elément paysager


 Plan d'eau


 Cours d'eau permanent

 Cours d'eau temporaire

 Tiers

Tampon réglementaire

 Tampon tiers (50m)

 Tampon hydrologie (35m)

Date de réalisation : Juin 2023

Source : Scan 25 IGN


inca
environnement


GAEC FRAIS MARAIS
Carte des zones d'exclusions
Echelle 1 / 2 500ème




Légende :

 Localisation_Elevage

Plan d'épandage

 Surface épandable

 Surface non épandable

Elément paysager


 Plan d'eau

 Cours d'eau permanent

 Cours d'eau temporaire

 Tiers

Tampon réglementaire

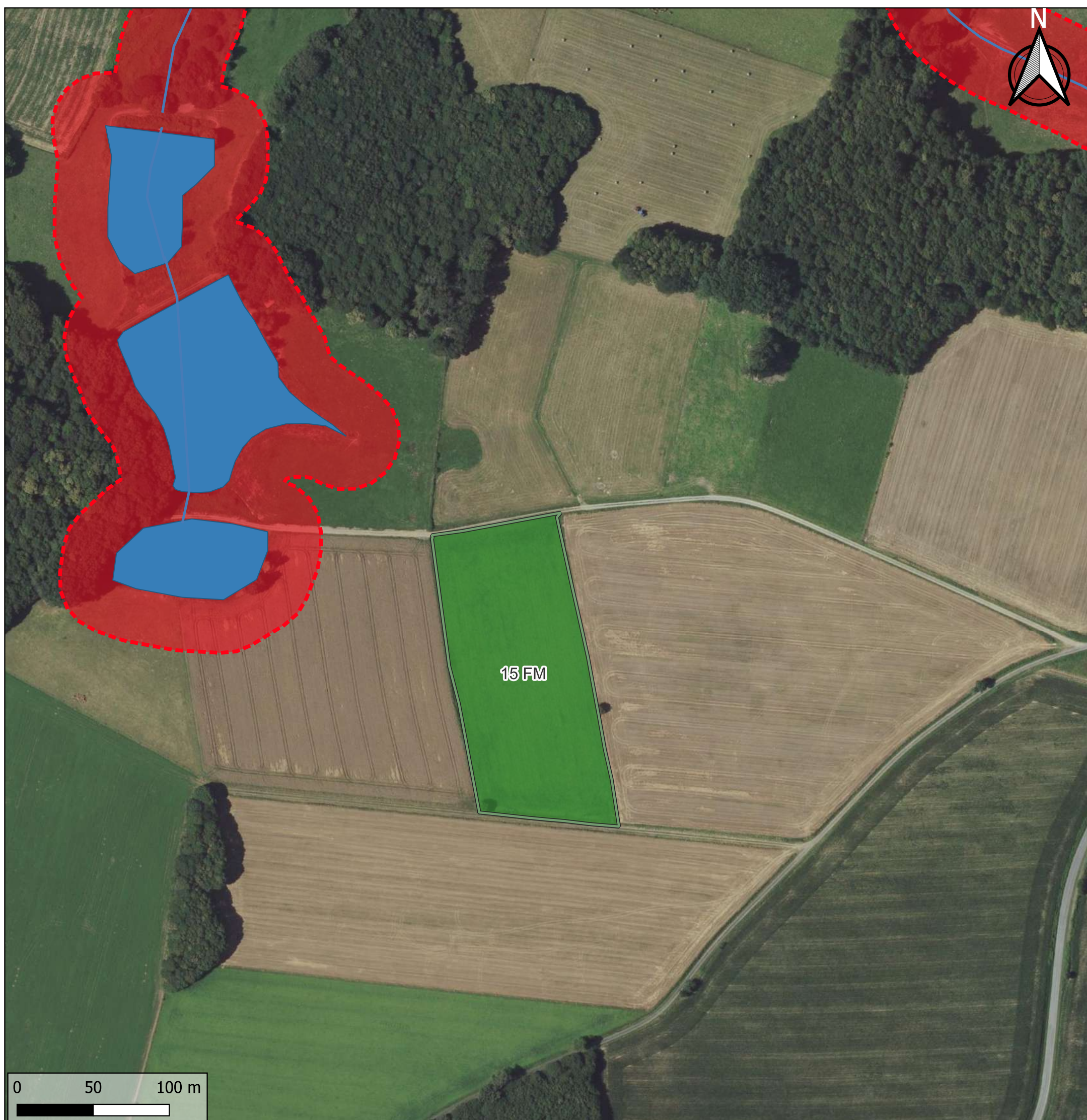
 Tampon tiers (50m)

 Tampon hydrologie (35m)

Date de réalisation : Juin 2023
Source : Scan 25 IGN


inca
environnement


GAEC FRAIS MARAIS
Carte des zones d'exclusions
Echelle 1 / 2 500ème




Légende :

 Localisation_Elevage

Plan d'épandage


 Surface épandable

 Surface non épandable

Elément paysager


 Plan d'eau


 Cours d'eau permanent

 Cours d'eau temporaire

 Tiers

Tampon réglementaire

 Tampon tiers (50m)

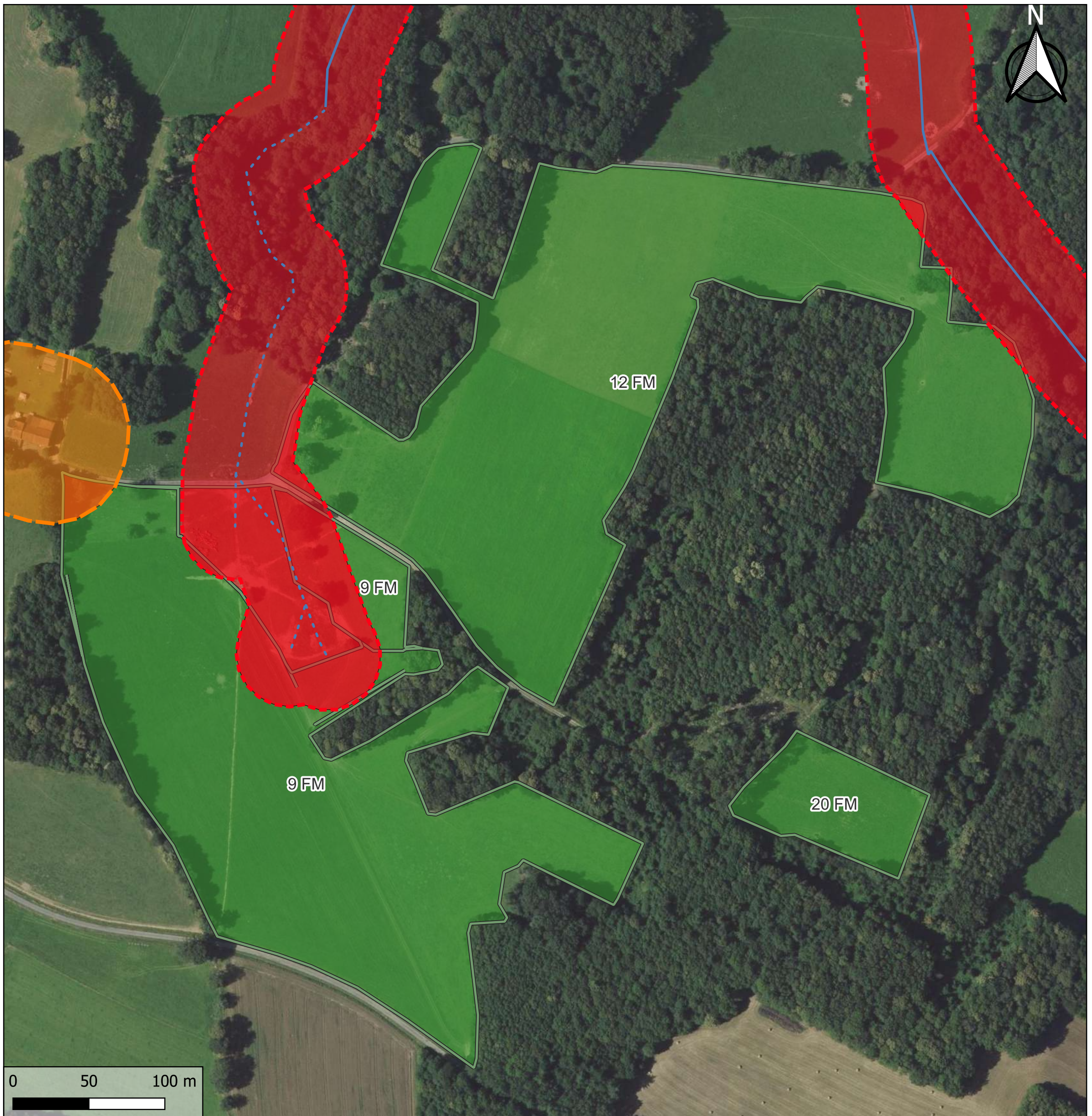
 Tampon hydrologie (35m)

Date de réalisation : Juin 2023

Source : Scan 25 IGN


environnement


GAEC FRAIS MARAIS
Carte des zones d'exclusions
Echelle 1 / 2 500ème




Légende :

 Localisation_Elevage

Plan d'épandage

 Surface épandable

 Surface non épandable

Élément paysager


 Plan d'eau


 Cours d'eau permanent

 Cours d'eau temporaire

 Tiers

Tampon réglementaire

 Tampon tiers (50m)

 Tampon hydrologie (35m)

Date de réalisation : Juin 2023

Source : Scan 25 IGN


environnement

GAEC FRAIS MARAIS
 Carte des zones d'exclusions
 Echelle 1 / 3 000ème



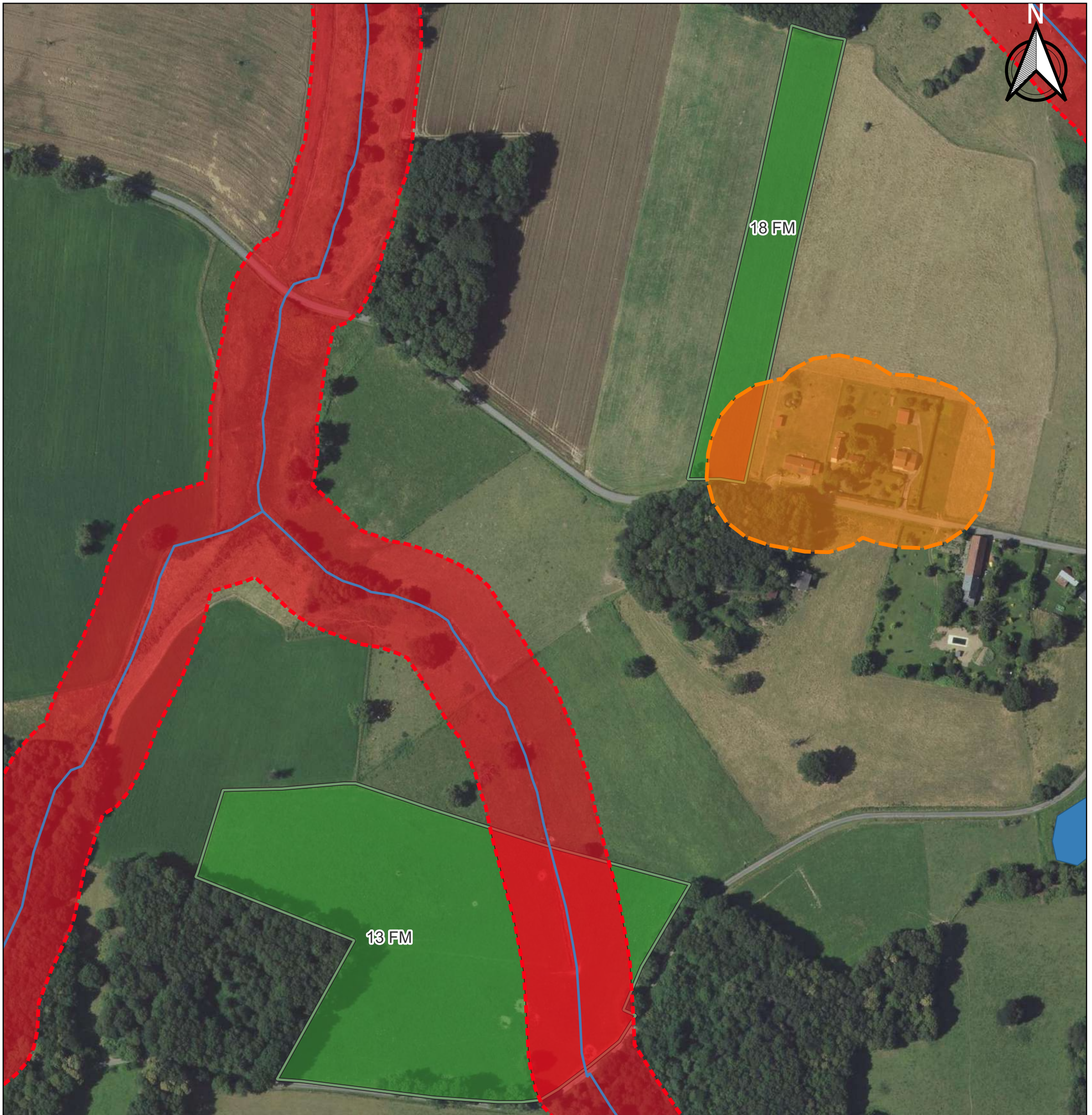
Légende :

- | | | |
|------------------------|-------------------------|-----------------------------|
| Localisation_Elevage | Elément paysager | Tampon réglementaire |
| Plan d'épandage | Plan d'eau | Tampon tiers (50m) |
| Surface épandable | Cours d'eau permanent | Tampon hydrologie (35m) |
| Surface non épandable | Cours d'eau temporaire | Tiers |
| | Tiers | |

Date de réalisation : Juin 2023
 Source : Scan 25 IGN




GAEC FRAIS MARAIS
Carte des zones d'exclusions
Echelle 1 / 2 500ème




Légende :

 Localisation_Elevage

Plan d'épandage

 Surface épandable

 Surface non épandable

Élément paysager


 Plan d'eau


 Cours d'eau permanent

 Cours d'eau temporaire

 Tiers

Tampon réglementaire

 Tampon tiers (50m)

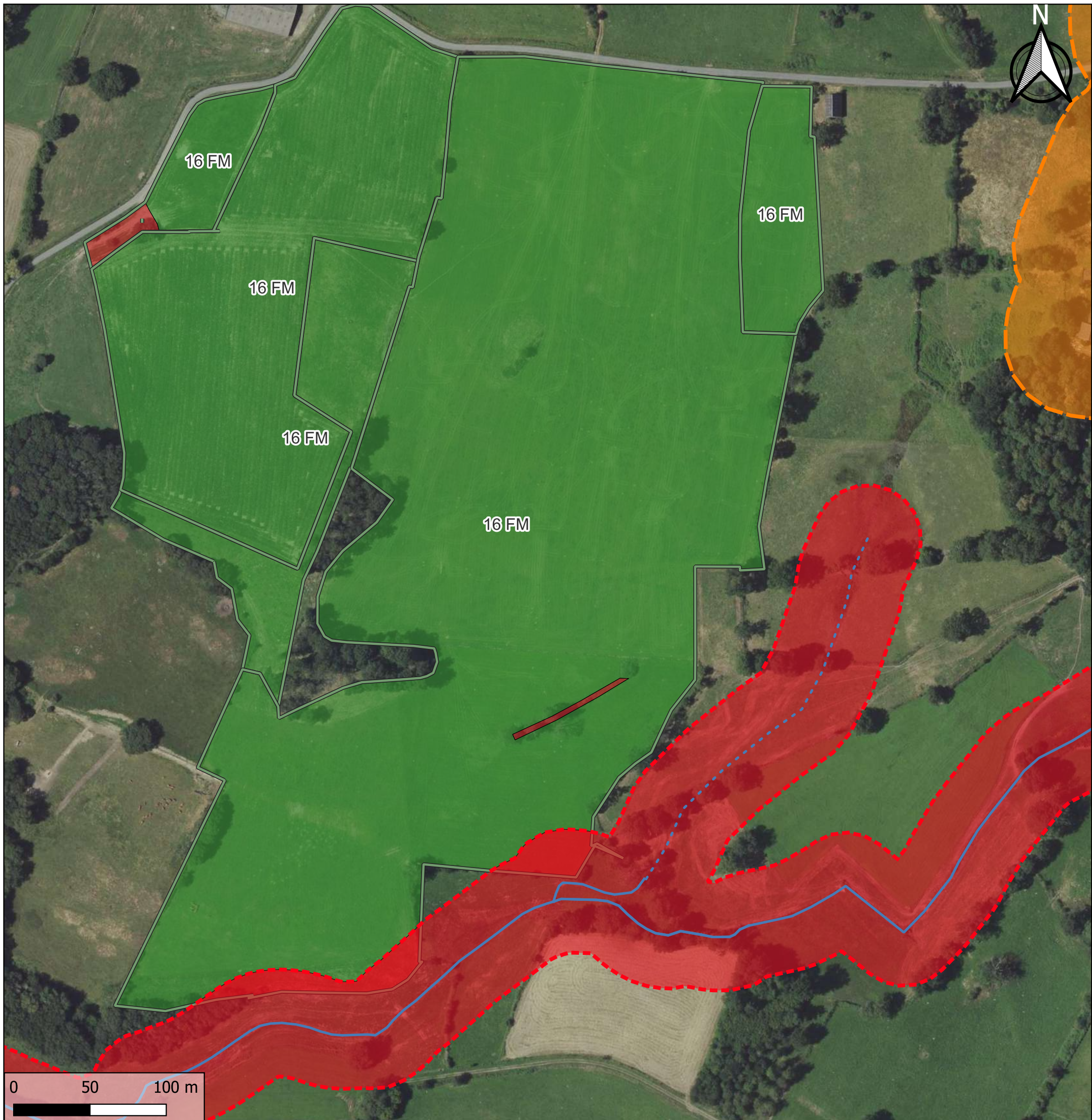
 Tampon hydrologie (35m)

Date de réalisation : Juin 2023

Source : Scan 25 IGN


environnement

GAEC FRAIS MARAIS
Carte des zones d'exclusions
Echelle 1 / 2 500ème



Légende :

- | | |
|------------------------|-----------------------------|
| Localisation_Elevage | Elément paysager |
| Plan d'épandage | Plan d'eau |
| Surface épandable | Cours d'eau permanent |
| Surface non épandable | Cours d'eau temporaire |
| | Tiers |
| | Tampon réglementaire |
| | Tampon tiers (50m) |
| | Tampon hydrologie (35m) |

Date de réalisation : Juin 2023
Source : Scan 25 IGN

hca
environnement


GAEC FRAIS MARAIS
Carte des zones d'exclusions
Echelle 1 / 2 500ème




Légende :

 Localisation_Elevage

Plan d'épandage

 Surface épandable

 Surface non épandable

Elément paysager


 Plan d'eau


 Cours d'eau permanent

 Cours d'eau temporaire

 Tiers

Tampon réglementaire

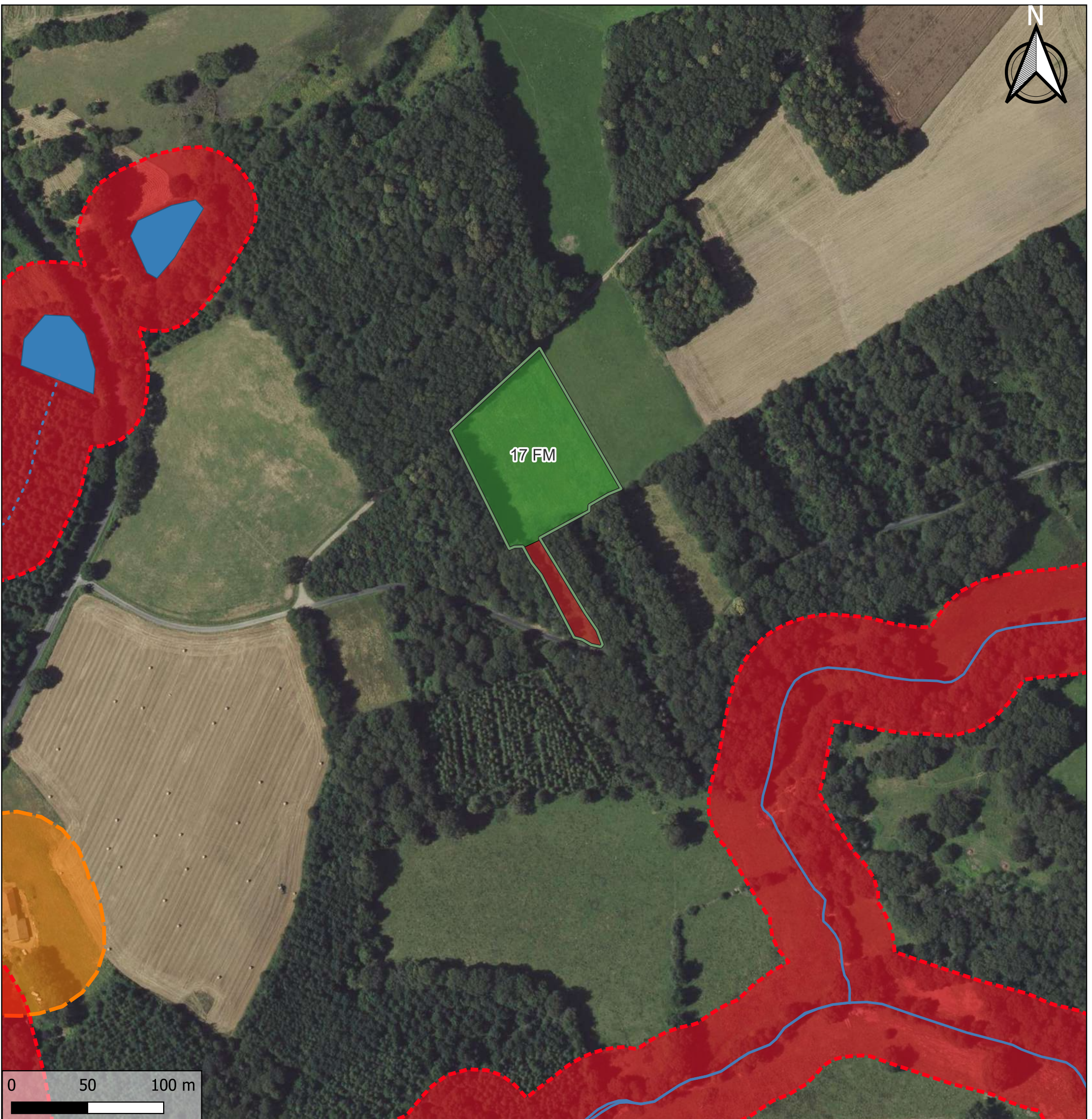
 Tampon tiers (50m)

 Tampon hydrologie (35m)

Date de réalisation : Juin 2023
Source : Scan 25 IGN


environnement


GAEC FRAIS MARAIS
Carte des zones d'exclusions
Echelle 1 / 2 500ème




Légende :

 Localisation_Elevage

Plan d'épandage

 Surface épandable

 Surface non épandable

Elément paysager


 Plan d'eau


 Cours d'eau permanent

 Cours d'eau temporaire

 Tiers

Tampon réglementaire

 Tampon tiers (50m)

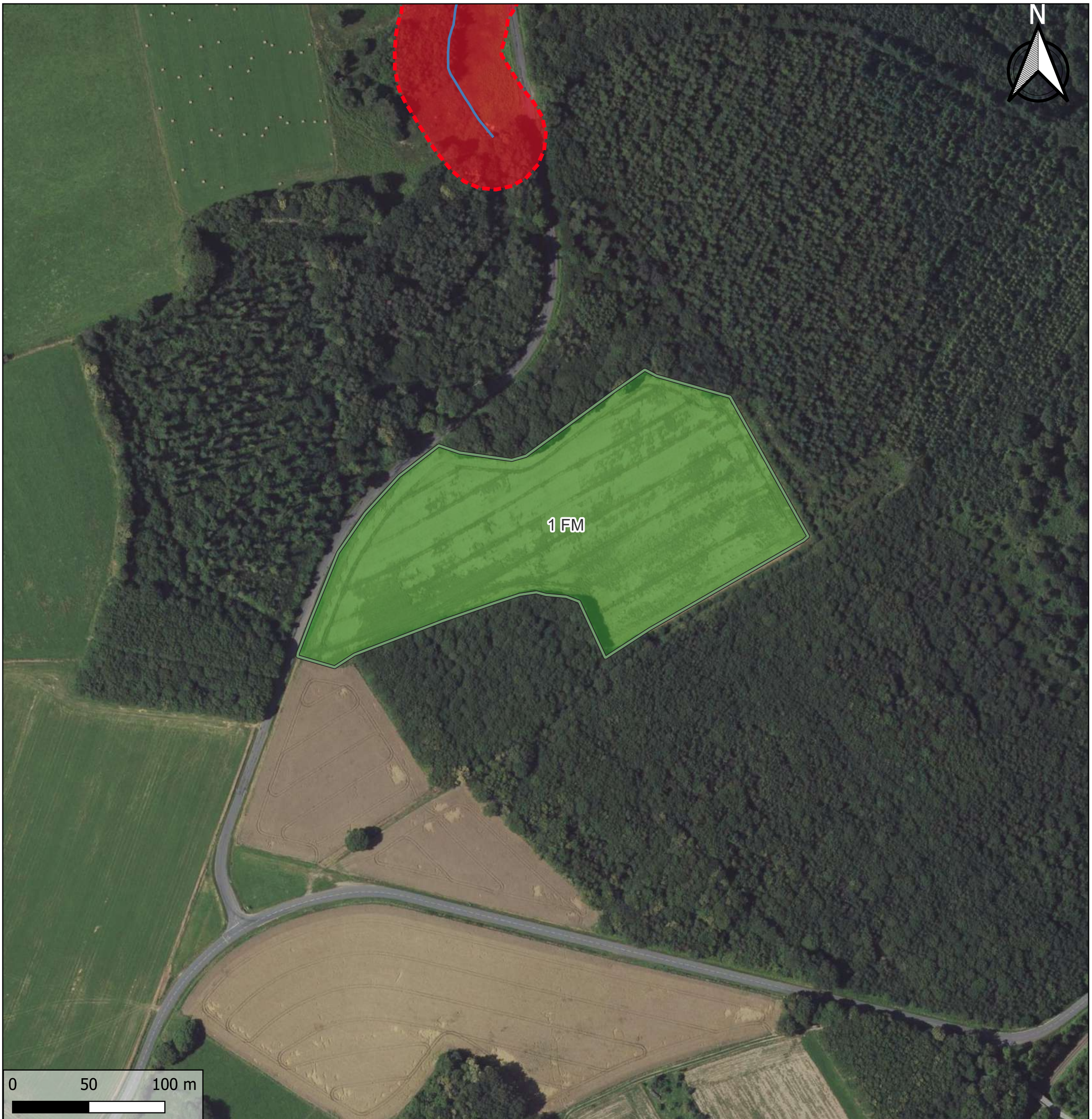
 Tampon hydrologie (35m)

Date de réalisation : Juin 2023

Source : Scan 25 IGN


environnement


GAEC FRAIS MARAIS
Carte des zones d'exclusions
Echelle 1 / 2 500ème




Légende :

 Localisation_Elevage

Plan d'épandage

 Surface épandable

 Surface non épandable

Elément paysager


 Plan d'eau

 Cours d'eau permanent

 Cours d'eau temporaire

 Tiers

Tampon réglementaire

 Tampon tiers (50m)

 Tampon hydrologie (35m)

Date de réalisation : Juin 2023

Source : Scan 25 IGN


nca
environnement

LEFORT Laurent
Carte des zones d'exclusions
Echelle 1 / 2 500ème



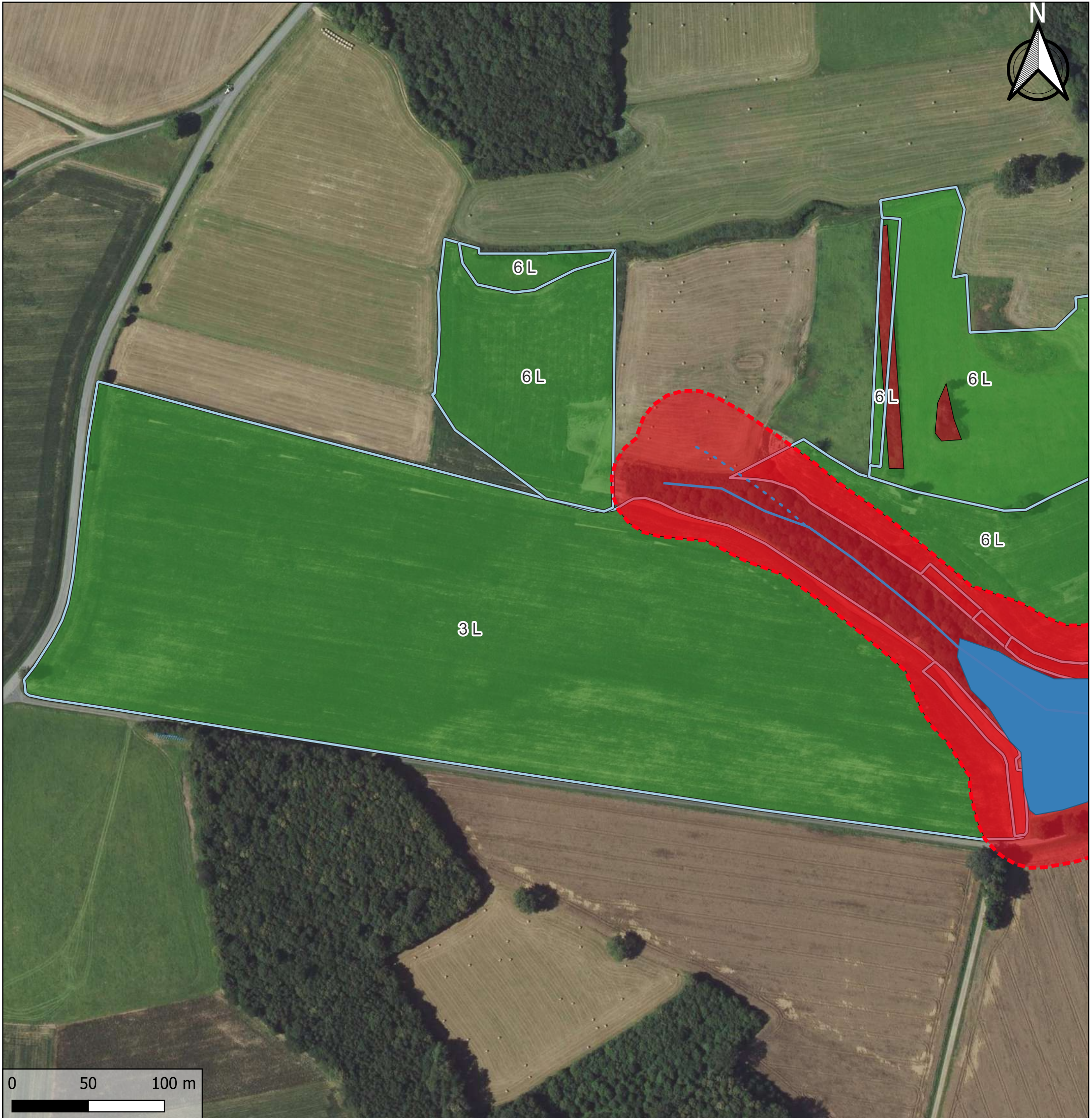
Légende :

- Localisation_Elevage
- Plan d'épandage**
 - Surface épandable
 - Surface non épandable
- Elément paysager**
 - Plan d'eau
 - Cours d'eau permanent
 - Cours d'eau temporaire
 - Tiers
- Tampon réglementaire**
 - Tampon tiers (50m)
 - Tampon hydrologie (35m)

Date de réalisation : Juin 2023
Source : Scan 25 IGN




LEFORT Laurent
Carte des zones d'exclusions
Echelle 1 / 2 500ème




Légende :

 Localisation_Elevage

Plan d'épandage

 Surface épandable

 Surface non épandable

Elément paysager


 Plan d'eau

 Cours d'eau permanent

 Cours d'eau temporaire

 Tiers

Tampon réglementaire

 Tampon tiers (50m)

 Tampon hydrologie (35m)

Date de réalisation : Juin 2023

Source : Scan 25 IGN


inca
environnement


LEFORT Laurent
Carte des zones d'exclusions
Echelle 1 / 2 500ème




Légende :

 Localisation_Elevage

Plan d'épandage

 Surface épandable

 Surface non épandable

Elément paysager


 Plan d'eau

 Cours d'eau permanent

 Cours d'eau temporaire

 Tiers

Tampon réglementaire

 Tampon tiers (50m)

 Tampon hydrologie (35m)

Date de réalisation : Juin 2023
Source : Scan 25 IGN


nca
environnement


LEFORT Laurent
Carte des zones d'exclusions
Echelle 1 / 2 500ème




Légende :

 Localisation_Elevage

Plan d'épandage


 Surface épandable

 Surface non épandable

Élément paysager


 Plan d'eau


 Cours d'eau permanent

 Cours d'eau temporaire

 Tiers

Tampon réglementaire

 Tampon tiers (50m)

 Tampon hydrologie (35m)

Date de réalisation : Juin 2023

Source : Scan 25 IGN


environnement


LEFORT Laurent
Carte des zones d'exclusions
Echelle 1 / 2 500ème




Légende :

 Localisation_Elevage

Plan d'épandage

 Surface épandable

 Surface non épandable

Élément paysager


 Plan d'eau


 Cours d'eau permanent

 Cours d'eau temporaire

 Tiers

Tampon réglementaire

 Tampon tiers (50m)

 Tampon hydrologie (35m)

Date de réalisation : Juin 2023

Source : Scan 25 IGN


environnement


LEFORT Laurent
Carte des zones d'exclusions
Echelle 1 / 2 500ème




Légende :

 Localisation_Elevage

Plan d'épandage

 Surface épandable

 Surface non épandable

Élément paysager


 Plan d'eau


 Cours d'eau permanent

 Cours d'eau temporaire

 Tiers

Tampon réglementaire

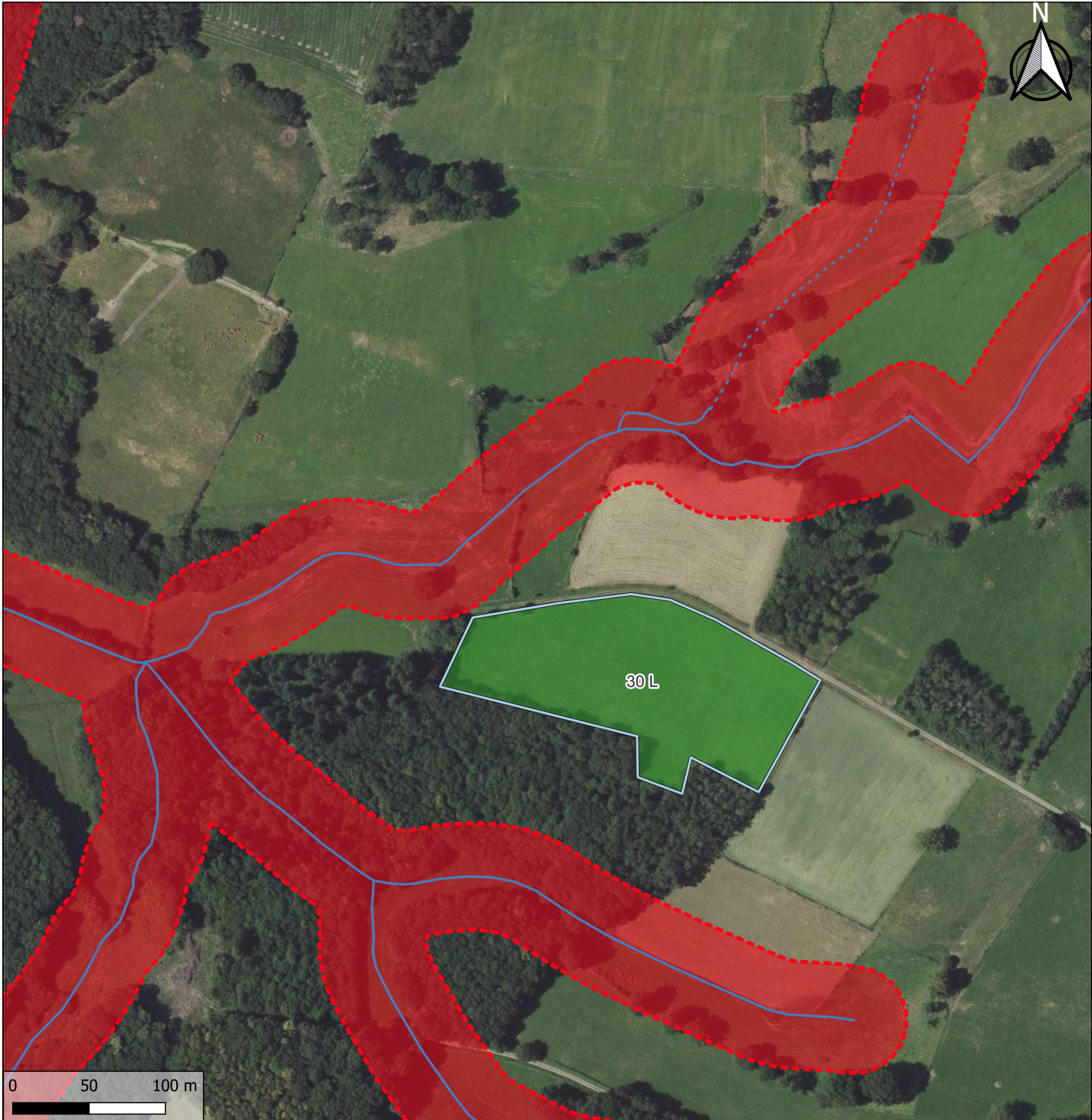
 Tampon tiers (50m)

 Tampon hydrologie (35m)










Date de réalisation : Juin 2023
Source : Scan 25 IGN


environnement

LEFORT Laurent
Carte des zones d'exclusions
Echelle 1 / 2 500ème



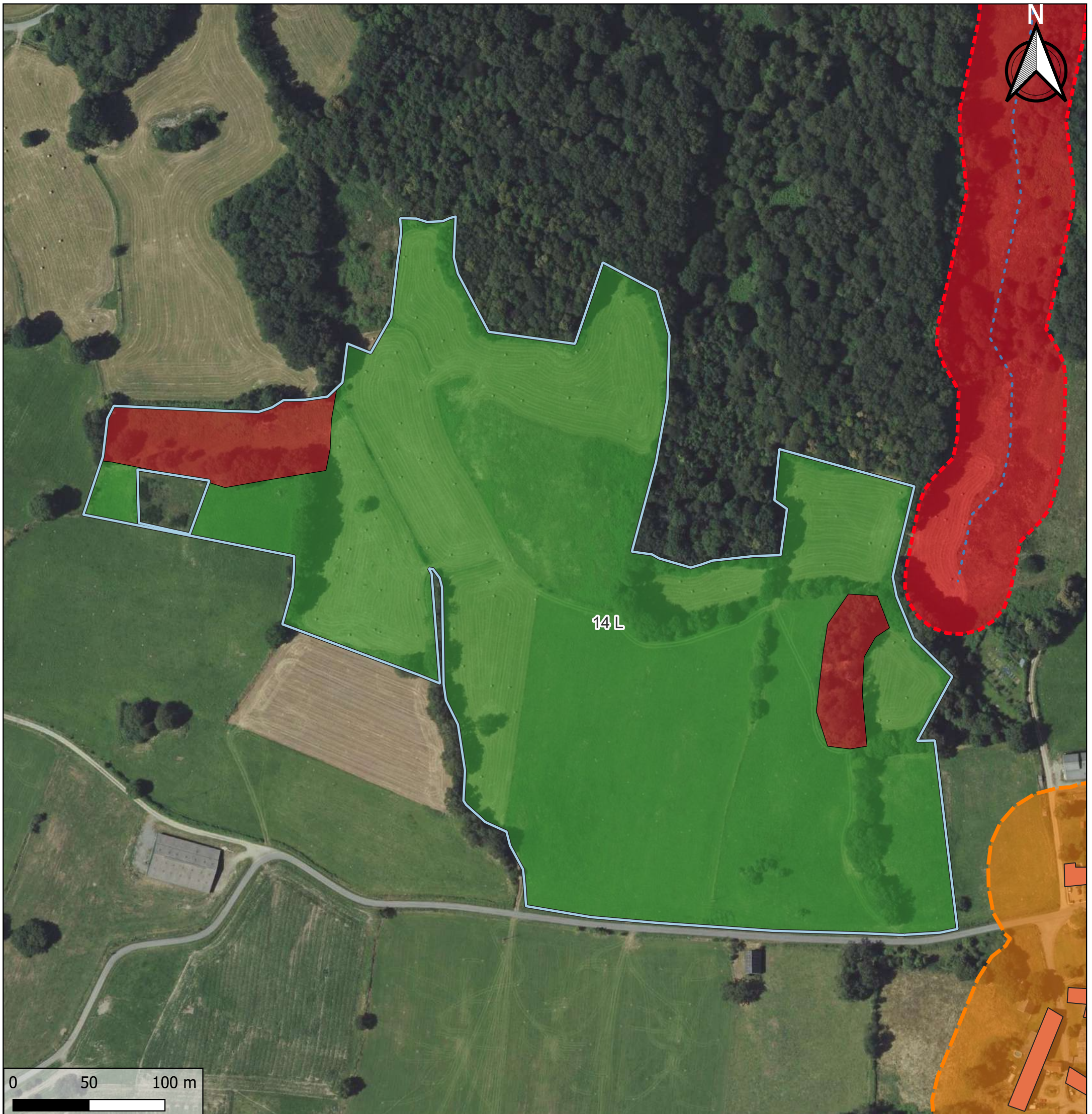
Légende :

- | | |
|--|---|
|  Localisation_Elevage | Elément paysager |
| Plan d'épandage |  Plan d'eau |
|  Surface épandable |  Cours d'eau permanent |
|  Surface non épandable |  Cours d'eau temporaire |
| |  Tiers |
| | Tampon réglementaire |
| |  Tampon tiers (50m) |
| |  Tampon hydrologie (35m) |

Date de réalisation : Juin 2023
Source : Scan 25 IGN

inca
environnement


LEFORT Laurent
Carte des zones d'exclusions
Echelle 1 / 2 500ème




Légende :

 Localisation_Elevage

Plan d'épandage

 Surface épanachable

 Surface non épanachable

Élément paysager


 Plan d'eau


 Cours d'eau permanent

 Cours d'eau temporaire

 Tiers

Tampon réglementaire

 Tampon tiers (50m)

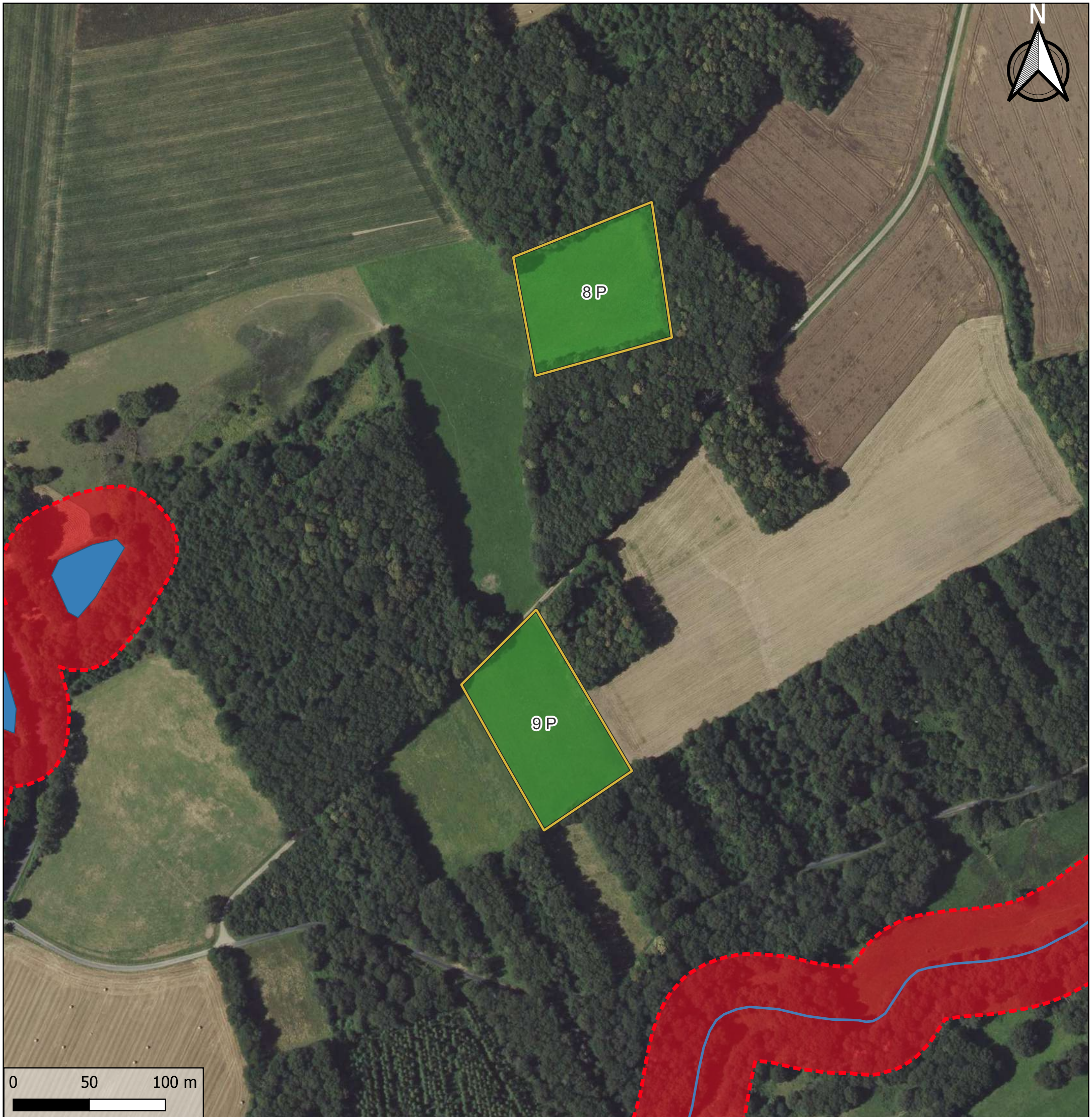
 Tampon hydrologie (35m)

Date de réalisation : Juin 2023

Source : Scan 25 IGN


environnement

GAEC DE PAULHAC
Carte des zones d'exclusions
Echelle 1 /2 500ème



Légende :

- Localisation_Elevage
- Plan d'épandage**
 - Surface épandable
 - Surface non épandable
- Elément paysager**
 - Plan d'eau
 - Cours d'eau permanent
 - Cours d'eau temporaire
 - Tiers
- Tampon réglementaire**
 - Tampon tiers (50m)
 - Tampon hydrologie (35m)

Date de réalisation : Juin 2023
Source : Scan 25 IGN

nca
environnement

GAEC DE PAULHAC
Carte des zones d'exclusions
Echelle 1 / 2 500ème



Légende :

- | | |
|------------------------|-----------------------------|
| Localisation_Elevage | Elément paysager |
| Plan d'épandage | Plan d'eau |
| Surface épandable | Cours d'eau permanent |
| Surface non épandable | Cours d'eau temporaire |
| | Tiers |
| | Tampon réglementaire |
| | Tampon tiers (50m) |
| | Tampon hydrologie (35m) |

Date de réalisation : Juin 2023
Source : Scan 25 IGN

inca
environnement

GAEC DE PAULHAC
Carte des zones d'exclusions
Echelle 1 / 2 500ème



Légende :

★ Localisation_Elevage

Plan d'épandage

■ Surface épandable

■ Surface non épandable

Elément paysager

■ Plan d'eau

— Cours d'eau permanent

- - - Cours d'eau temporaire

■ Tiers

Tampon réglementaire

■ Tampon tiers (50m)

■ Tampon hydrologie (35m)

Date de réalisation : Juin 2023

Source : Scan 25 IGN

inca
environnement


GAEC DE PAULHAC
Carte des zones d'exclusions
Echelle 1 / 2 500ème




Légende :

 Localisation_Elevage

Plan d'épandage


 Surface épandable

 Surface non épandable

Elément paysager


 Plan d'eau


 Cours d'eau permanent

 Cours d'eau temporaire

 Tiers

Tampon réglementaire

 Tampon tiers (50m)

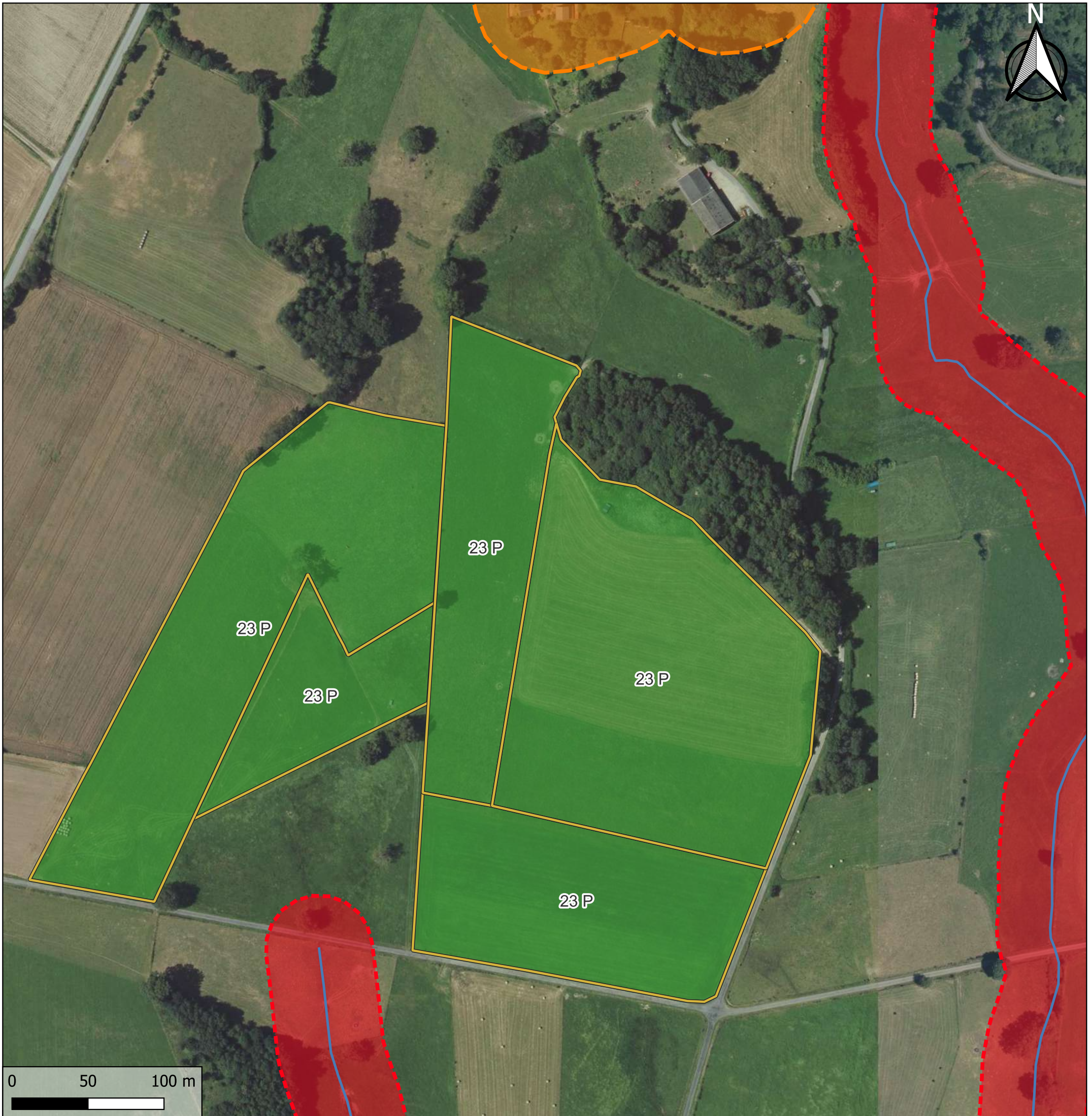
 Tampon hydrologie (35m)

Date de réalisation : Juin 2023

Source : Scan 25 IGN


nca
environnement


GAEC DE PAULHAC
Carte des zones d'exclusions
Echelle 1 / 2 500ème




Légende :

 Localisation_Elevage

Plan d'épandage

 Surface épandable

 Surface non épandable

Élément paysager


 Plan d'eau


 Cours d'eau permanent

 Cours d'eau temporaire

 Tiers

Tampon réglementaire

 Tampon tiers (50m)

 Tampon hydrologie (35m)

Date de réalisation : Juin 2023

Source : Scan 25 IGN


environnement


GAEC DE PAULHAC
Carte des zones d'exclusions
Echelle 1 / 2 500ème




Légende :

 Localisation_Elevage

Plan d'épandage

 Surface épandable

 Surface non épandable

Élément paysager


 Plan d'eau


 Cours d'eau permanent

 Cours d'eau temporaire

 Tiers

Tampon réglementaire

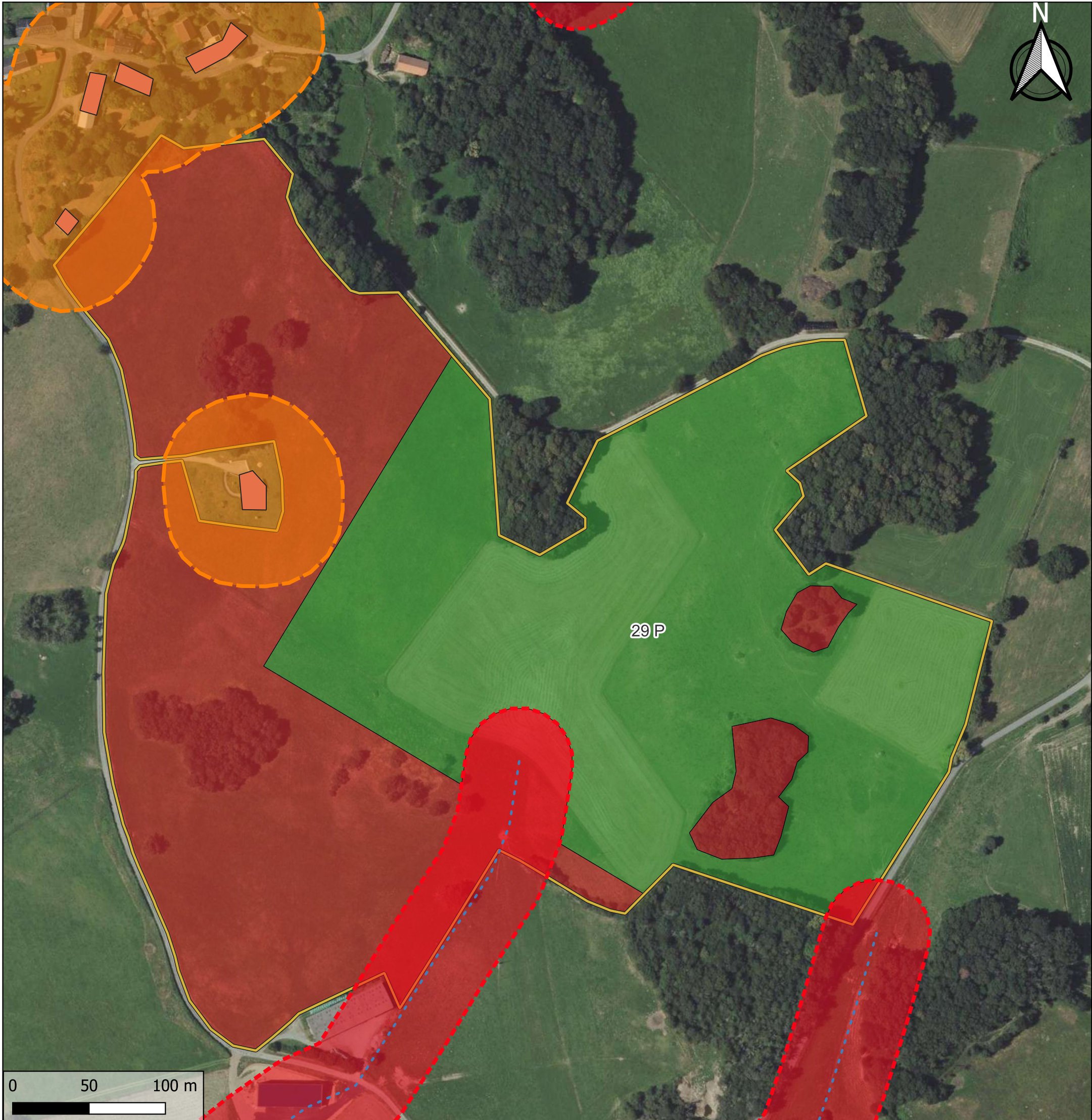
 Tampon tiers (50m)

 Tampon hydrologie (35m)

Date de réalisation : Juin 2023
Source : Scan 25 IGN


environnement

GAEC DE PAULHAC
Carte des zones d'exclusions
Echelle 1 / 2 500ème



Légende :

- | | |
|-------------------------|-----------------------------|
| Localisation_Elevage | Elément paysager |
| Plan d'épandage | Plan d'eau |
| Surface épanachable | Cours d'eau permanent |
| Surface non épanachable | Cours d'eau temporaire |
| | Tiers |
| | Tampon réglementaire |
| | Tampon tiers (50m) |
| | Tampon hydrologie (35m) |

Date de réalisation : Juin 2023
Source : Scan 25 IGN

inca
environnement


GAEC DE PAULHAC
Carte des zones d'exclusions
Echelle 1 / 2 500ème




Légende :

 Localisation_Elevage

Plan d'épandage

 Surface épandable

 Surface non épandable

Elément paysager


 Plan d'eau


 Cours d'eau permanent

 Cours d'eau temporaire

 Tiers

Tampon réglementaire

 Tampon tiers (50m)

 Tampon hydrologie (35m)

Date de réalisation : Juin 2023

Source : Scan 25 IGN


environnement

GAEC DE PAULHAC
Carte des zones d'exclusions
Echelle 1 / 2 500ème



Légende :

★ Localisation_Elevage

Plan d'épandage

Surface épandable

Surface non épandable

Elément paysager

Plan d'eau

Cours d'eau permanent

Cours d'eau temporaire

Tiers

Tampon réglementaire

Tampon tiers (50m)

Tampon hydrologie (35m)

Date de réalisation : Juin 2023

Source : Scan 25 IGN

nca
environnement

GAEC DE PAULHAC
Carte des zones d'exclusions
Echelle 1 / 2 500ème



Légende :

- Localisation_Elevage
- Plan d'épandage**
 - Surface épandable
 - Surface non épandable
- Elément paysager**
 - Plan d'eau
 - Cours d'eau permanent
 - Cours d'eau temporaire
 - Tiers
- Tampon réglementaire**
 - Tampon tiers (50m)
 - Tampon hydrologie (35m)

Date de réalisation : Juin 2023
Source : Scan 25 IGN



ANNEXE 20

GAEC FRAIS MARAIS

Surfaces engagées dans le plan d'épandage

Total exploitation	SAU (ha)	SE (ha)
Mise à disposition pour le plan d'épandage	135.00	98.64
	98.60	89.64

Calculs de la production totale d'effluent de l'exploitation

ATELIER PORCIN

Catégories	Effectifs	Nbr de mois/an en bâtiment
Pe_Post-Sevrage_Lisier_Biphase	4 090	12
Pj_Engraissement_Lisier_Standart	3 950	12

Normes / animal / an (kg)		
N	P ₂ O ₅	K ₂ O
0.40	0.25	
3.25	2.10	
Total		

Rejets maitrisables (kg/an)		
N	P ₂ O ₅	K ₂ O
1 636	1 023	
12 838	8 295	
14 474 9 318 kg		

Rejets NON maitrisables (kg/an)		
N	P ₂ O ₅	K ₂ O
0 0 kg		

Rejets totaux (kg/an)		
N	P ₂ O ₅	K ₂ O
1 636	1 023	
12 838	8 295	
14 474 9 318 kg		

ATELIER BOVIN

Catégories	Effectifs	Nbr de mois/an en bâtiment
Bb_Vaches allaitantes	100	3.5
Bj_Mâles > 2 ans	4	3.5
Bf_Génisses > 2 ans	30	2
Be_Génisses 1-2 ans croissance	39	4
Bd_Génisses < 1 an	41	4
Bj_Mâles 0-1 an, engraissement	35	4
Bk_Bovins 1-2 ans, engraissement	44	10

Normes / animal / an (kg)		
N	P ₂ O ₅	K ₂ O
68.00	39.00	
73.00	34.00	
54.00	25.00	
42.50	18.00	
25.00	7.00	
20.00	14.00	
40.50	25.00	
Total		

Rejets maitrisables (kg/an)		
N	P ₂ O ₅	K ₂ O
1 983	1 138	
85	40	
270	125	
553	234	
342	96	
233	163	
1 485	917	
4 951 2 712 kg		

Rejets NON maitrisables (kg/an)		
N	P ₂ O ₅	K ₂ O
4 817	2 763	
207	96	
1 350	625	
1 105	468	
683	191	
467	327	
297	183	
8 926 4 653 kg		

Rejets totaux (kg/an)		
N	P ₂ O ₅	K ₂ O
6 800	3 900	
292	136	
1 620	750	
1 658	702	
1 025	287	
700	490	
1 782	1 100	
13 877 7 365 kg		

SYNTHESE

Atelier
Porcin
Bovin

Type d'effluent
Lisier
Fumier

Rejets maitrisables (kg/an)		
N	P ₂ O ₅	K ₂ O
14 474	9 318	
4 951	2 712	
19 425 12 029 kg		

Restitutions directes (kg/an)		
N	P ₂ O ₅	K ₂ O
0	0	
8 926	4 653	
8 926 4 653 kg		

Rejets totaux (kg/an)		
N	P ₂ O ₅	K ₂ O
14 474	9 318	
13 877	7 365	
28 350 16 683 kg		

Calculs de la quantité d'effluents à valoriser sur les parcelles du plan d'épandage après répartition entre les différents prêteurs

Parcelles mises à disposition par GAEC FRAIS MARAIS

Type	Teneurs	Vol.max	
	N	P ₂ O ₅	t/m ³ MB
Restitutions directes			
Fumier de bovin			
Lisier de porc	6.3	4.1	810
Total			

Apports Totaux (kg/an)		
N	P ₂ O ₅	K ₂ O
8 825	4 406	
4 964	2 357	
14 474	9 318	
28 263 16 081 kg		

Exports* (kg/an)		
N	P ₂ O ₅	K ₂ O
2 380	1 188	
1 339	636	
9 338	6 012	
13 057 7 835 kg		

Apports SAU MAD (kg/an)		
N	P ₂ O ₅	K ₂ O
6 445	3 218	
3 625	1 721	
5 135	3 306	
15 206 8 245 kg		

*Dont part épandue sur l'exploitation mais hors du PE considérée

Calculs des capacités d'exportation des cultures sur les parcelles du plan d'épandage

Assolement moyen total de l'exploitation		
Cultures	Résidus	SAU
Blé tendre G+P	Gr.+Paille	10.00
Prairie permanente	Pât.	23.00
Prairie Pâturée 3 sem	Pât.	92.00
Mais ensilage	/	10.00
135.00		

Plan d'épandage	
SAU MaD	SE
7.30	6.64
16.80	15.27
67.19	61.09
7.30	6.64
98.60 89.64	

Rendement	
Rendement moyen	unité
58.2	q/ha
6.0	t/ha
10.0	t/ha
15.0	t/ha

Export / unité de rdt. (kg)		
N	P ₂ O ₅	K ₂ O
2.50	1.10	1.70
35.00	8.00	45.00
50.00	10.00	55.00
12.50	5.50	12.50
Total des exportations		

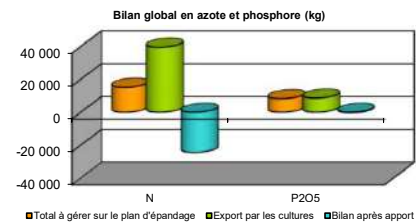
Export. / SAU MaD (kg)		
N	P ₂ O ₅	K ₂ O
1 063	468	
3 528	806	
33 596	6 719	
1 369	603	
39 556 8 596 kg		

Bilan et pression des apports organiques sur l'exploitation

Apports sur la SAU MaD	SAU
154.2 kgN/ha	98.6
83.6 kgP2O5/ha	

Total à gérer sur le plan d'épandage		
N	P ₂ O ₅	K ₂ O
15 206	8 245	
39 556	8 596	
Bilan après apport		
-24350	-351	
-247 kg/ha	-4 kg/ha	

Apports maitrisables sur la SE	SAU
169.6 kgN/ha	89.6
92.0 kgP2O5/ha	



Surfaces engagées dans le plan d'épandage

	SAU (ha)	SE (ha)
Total exploitation	221.87	
Mise à disposition pour le plan d'épandage	91.06	77.51

Calculs de la production totale d'effluent de l'exploitation

ATELIER BOVIN			Normes / animal / an (kg)			Rejets maîtrisables (kg/an)			Rejets NON maîtrisables (kg/an)			Rejets totaux (kg/an)		
Catégories	Effectifs	Nbr de mois/an en bâtiment	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	N	P ₂ O ₅	K ₂ O
Bb_Vaches allaitantes	144	4	68.00	39.00		3 264	1 872		6 528	3 744		9 792	5 616	
Bi_Mâles > 2 ans	7	4	73.00	34.00		170	79		341	159		511	238	
Bf_Génisses > 2 ans	20	4	54.00	25.00		360	167		720	333		1 080	500	
Be_Génisses 1-2 ans croissance	29	4	42.50	18.00		411	174		822	348		1 233	522	
Bd_Génisses < 1 an	64	4	25.00	7.00		533	149		1 067	299		1 600	448	
Bg_Mâles 0-1 an, croissance	59	4	25.00	7.00		492	138		983	275		1 475	413	
Total						5 230	2 579	kg	10 460	5 158	kg	15 691	7 737	kg

SYNTHESE		Rejets maîtrisables (kg/an)			Restitutions directes (kg/an)			Rejets totaux (kg/an)		
Atelier	Type d'effluent	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	N	P ₂ O ₅	K ₂ O
Bovin	Fumier	5 230	2 579		10 460	5 158		15 691	7 737	
Total		5 230	2 579	kg	10 460	5 158	kg	15 691	7 737	kg

Calculs de la quantité d'effluents à valoriser sur les parcelles du plan d'épandage après répartition entre les différents prêteurs

Parcelles mises à disposition par GAEC PAULHAC

Type	Teneurs			Vol. max t/m ³ MB	Apports Totaux (kg/an)			Exports* (kg/an)			Apports SAU MAD (kg/an)		
	N	P ₂ O ₅			N	P ₂ O ₅	K ₂ O	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	N	P ₂ O ₅	K ₂ O
Restitutions directes					10 460	5 158		6 167	3 041		4 293	2 117	
Fumier de bovin					5 230	2 579		5 230	2 579		0	0	
Lisier de porc	6.3	4.1	775		4 913	3 163					4 913	3 163	
Total					20 604	10 900	kg	11 397	5 620	kg	9 206	5 280	kg

*Dont part épandue sur l'exploitation mais hors de PE considérée

Calculs des capacités d'exportation des cultures sur les parcelles du plan d'épandage

Assolement moyen total de l'exploitation			Plan d'épandage		Rendement		Export / unité de rdt. (kg)			Export / SAU MAD (kg)			
Cultures	Résidus	SAU	SAU MaD	SE	Rendement moyen	unité	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	
Blé tendre G+P	Gr.+Paille	15.32	6.29	5.35	63.8	q/ha	2.50	1.10	1.70	1 003	441		
Orge G+P	Gr.+Paille	14.49	3.67	3.12	66.7	q/ha	2.10	1.00	1.90	514	245		
Colza hiver G	Grain	11.11	11.11	9.46	33.4	q/ha	3.50	1.40	1.00	1 299	520		
Prairie permanente	Pât.	121.35	69.99	59.58	7.3	t/ha	35.00	8.00	45.00	17 882	4 087		
Prairie Pâturée 3 sem	Pât.	49.18			8.0	t/ha	50.00	10.00	55.00				
Sarrasin	dérobé	10.42			15.0	q/ha	1.70	0.05	0.04				
		221.87	91.06	77.51				Total des exportations			20 698	5 293	kg

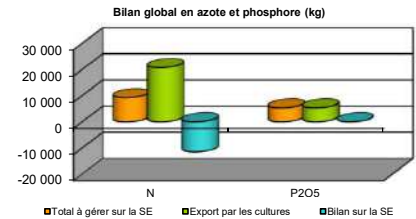
Bilan et pression des apports organiques sur l'exploitation

Apports sur la SAU MaD	SAU
101.1 kgN/ha	91.1
58.0 kgN/ha	

N	P ₂ O ₅	K ₂ O
9 206	5 280	
20 698	5 293	kg
Bilan sur la SE		
-11 492	-13	kg

Apports maîtrisables sur la SE	SAU
118.8 kgN/ha	77.5
68.1 kgN/ha	

-126 kg/ha 0 kg/ha



Surfaces engagées dans le plan d'épandage

	SAU (ha)	SE (ha)
Total exploitation	102.36	
Mise à disposition pour le plan d'épandage	69.18	63.52

Calculs de la production totale d'effluent de l'exploitation

ATELIER			Normes / animal / an (kg)			Rejets maitrisables (kg/an)			Rejets NON maitrisables (kg/an)			Rejets totaux (kg/an)		
Catégories	Effectifs	Nbr de mois/an en bâtiment	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	N	P ₂ O ₅	K ₂ O
Total						0	0	kg	0	0	kg	0	0	kg

SYNTHESE		Rejets maitrisables (kg/an)			Restitutions directes (kg/an)			Rejets totaux (kg/an)		
Atelier	Type d'effluent	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	N	P ₂ O ₅	K ₂ O
Total		0	0	kg	0	0	kg	0	0	kg

Calculs de la quantité d'effluents à valoriser sur les parcelles du plan d'épandage après répartition entre les différents prêteurs

Parcelles mises à disposition par LEFORT Laurent

Type	Teneurs		Vol. max t/m ³ MB	Apports Totaux (kg/an)			Exports* (kg/an)			Apports SAU MAD (kg/an)		
	N	P ₂ O ₅		N	P ₂ O ₅	K ₂ O	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	N	P ₂ O ₅	K ₂ O
Restitutions directes				0	0		0	0		0	0	
Lisier de porc	6.3	4.1	700	4 438	2 857		0	0		4 438	2 857	
Total				4 438	2 857	kg	0	0	kg	4 438	2 857	kg

*Dont part épandue sur l'exploitation mais hors du PE considérée

Calculs des capacités d'exportation des cultures sur les parcelles du plan d'épandage

Assolement moyen total de l'exploitation			Plan d'épandage		Rendement		Export / unité de rdt. (kg)			Export. / SAU MaD (kg)		
Cultures	Résidus	SAU	SAU MaD	SE	Rendement moyen	unité	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	N	P ₂ O ₅	K ₂ O
Blé tendre G	Grain	14.95	14.95	13.73	63.5	q/ha	1.90	0.90	0.70	1 804	854	
Orge G	Grain	15.17	15.17	13.93	67.2	q/ha	1.50	0.80	0.70	1 529	816	
Colza hiver G	Grain	25.87	25.87	23.75	33.1	q/ha	3.50	1.40	1.00	2 997	1 199	
Prairie Foin pleine épaison	/	33.18										
Sarrasin	Grain	13.19	13.19	12.11	15.0	q/ha	1.70	0.05	0.04	336	10	
Total		102.36	69.18	63.52			Total des exportations			6 666	2 879	kg

Bilan et pression des apports organiques sur l'exploitation

Apports sur la SAU MaD		SAU
64.1 kgN/ha		69.2
41.3 kgN/ha		

Apports maitrisables sur la SE		SAU
69.9 kgN/ha		63.5
45.0 kgN/ha		

	N	P ₂ O ₅	K ₂ O
Total à gérer sur la SE	4 438	2 857	
Export par les cultures	6 666	2 879	kg
Bilan sur la SE	-2228	-22	kg

-32 kgha 0 kgha

